

Rapport annuel

pour l'année financière 1966 - 1967

Ministère des AFFAIRES INDIENNES

et du NORD CANADIEN

Publié avec l'autorisation de

L'HONORABLE ARTHUR LAING, C.P., B.S.A.,

ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

(c)
ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CÔNTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1968
N° de cat.: R1 - 1967F

L'honorable Arthur Laing, C.P., B.S.A.
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel que publie, sous son nouveau nom, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce rapport s'inscrit dans une longue et impressionnante série décrivant l'activité du Ministère sous ses différentes désignations et attributions antérieures.

Le premier rapport sur l'administration des affaires indiennes remonte, dit-on, à la fin du XVIII^e siècle, alors que sir William Johnson était surintendant des affaires indiennes. En 1966, la Direction générale des affaires indiennes ayant été rattachée au Ministère, bon nombre des attributions traditionnelles de l'ancien ministère de l'Intérieur se trouvent à nouveau réunies sous une même autorité. Comme vous le savez, ce dernier Ministère assumait, de 1873 à 1936, la plupart des fonctions qui sont maintenant vôtres.

Le ministère de l'Intérieur a été dirigé, à diverses époques, par des Canadiens bien connus, tels Joseph Howe, sir John A. Macdonald, sir Clifford Sifton, Arthur Meighen, R. B. Bennett et par un de vos compatriotes de Vancouver, Ian McKenzie.

Les principales attributions du Ministère, en vertu de son mandat, ont trait aux populations indigènes du Canada, aux populations et aux ressources septentrionales, au patrimoine que constituent les parcs nationaux, la faune et les lieux historiques.

Les fonctions du Ministère sont des plus diverses et touchent tous les niveaux de l'administration: bien-être de l'individu, administration municipale, gouvernement territorial, certains domaines qui relèvent généralement des provinces, et même relations internationales comme dans le cas de l'application de la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Son champ d'action s'étend à des sphères aussi vastes et variées que la mise sur pied d'un réseau de coopératives autonomes, l'orientation des municipalités vers l'autodétermination, la déconcentration et la décentralisation administratives des gouvernements territoriaux, les relations fédérales - provinciales et l'application de certaines conventions internationales. De fait, nous devons fournir des expertises au sujet d'une foule de problèmes touchant aussi bien l'anthropologie que la zoologie, ainsi que bon nombre de questions de relations entre plusieurs groupes de race et de culture différentes.

Le présent rapport reflète les progrès constants du Ministère et les réalisations de l'année écoulée. Il constitue un tableau des efforts déployés par le Ministère, ainsi que par les Indiens et les Esquimaux.

En cette année du centenaire du Canada, il convient particulièrement de souligner le rôle important que jouent les lieux historiques. Notre histoire, qui inspire notre vie actuelle, continuera d'influer puissamment sur notre avenir. Le Ministère est fier de s'acquitter de l'importante tâche qui consiste à rappeler les événements du passé. Il est fier aussi de mettre à la disposition des Canadiens et des étrangers qui visitent notre pays, des zones pittoresques et de conserver à leur intention des lieux qui leur rappellent le mode de vie des pionniers.

L'activité du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que celle d'autres organismes gouvernementaux, notamment en ce qui concerne les programmes avancés visant à procurer des logements et des services à nos peuples indigènes, ont des répercussions sur la santé et in longévité de ces gens. Les taux de décès diminuent rapidement, tandis que les probabilités de vie augmentent. Mis à part les risques d'accidents auxquels sont exposés tous les habitants des régions isolées le taux de mortalité chez les Indiens est à peu près égal à celui de l'ensemble du Canada. De 82 par mille naissances vivantes qu'il était en 1960, le taux de mortalité des enfants en bas age est descendu à 47 au cours de l'année 1965. Ce changement a eu des répercussions sur les probabilités de vie, puisque les derniers calculs à ce sujet établissent maintenant à 63 ans la durée moyenne de vie chez les Indiens. Si l'on ne tient pas compte des accidents qui peuvent survenir durant l'adolescence ou les premières années de la vie adulte, les probabilités de vie chez les Indiens sont égales ou même supérieures à celles de la population canadienne en général.

Les données statistiques sont également encourageantes pour ce qui est des Territoires du Nord canadien. Ainsi, de 210 par mille naissances vivantes qu'il était en 1960, le taux de mortalité des enfants en bas âge est descendu à moins de 100, en 1966, dernière année pour laquelle nous possédons des renseignements à ce sujet.

Cette situation présente un contraste remarquable avec les données statistiques désastreuses qui ont marqué les années passées; néanmoins, il reste encore beaucoup à faire. Je compte que cette tendance favorable, en ce qui a trait aux taux de mortalité des enfants en bas age, continuera de s'accroître au cours des prochaines années.

Les Indiens et les Esquimaux ont maintenant un plus grand nombre d'occasions de mettre à profit leurs talents, de sorte qu'ils s'intègrent graduellement à l'effectif des travailleurs du Canada. Grâce à une éducation plus poussée, ils accèdent en plus grand nombre aux emplois rémunérés et trouvent satisfaction dans le salariat. Il y a actuellement plus de 4,000 jeunes Indiens des deux sexes inscrits aux cours techniques ou de formation générale de niveau secondaire. Avant longtemps, ce sont ces jeunes chefs qui exerceront, dans les collectivités, la direction sans laquelle les programmes gouvernementaux ne sauraient réussir.

J'aimerais aussi vous signaler les progrès accomplis dans la gestion interne du Ministère. S'inspirant du rapport de la Commission royale d'en-

quête sur l'organisation du gouvernement (mieux connu sous le nom de «rapport Glassco»), le Ministère commence actuellement à mettre en oeuvre un mode de gestion interne qui se révèle efficace. Déjà, on constate la valeur des programmes d'appréciation du personnel, d'analyse des programmes, ainsi que de revision et de contrôle des budgets. Dans quelques années, ces programmes donneront des résultats d'une portée encore plus étendue. Les efforts déployés en vue d'établir ces régimes de gestion permettront éventuellement d'atteindre à une efficacité beaucoup plus grande, non sans assurer une meilleure utilisation des ressources du personnel.

Je pense rendre hommage à notre personnel en affirmant que le travail de réforme administrative est aussi avancé, au sein du Ministère, que dans n'importe quel autre organisme gouvernemental.

Le présent rapport annuel expose les principaux progrès accomplis par les diverses divisions du Ministère. Les résultats sont encourageants. Ils permettront d'établir les prochaines étapes de la longue et remarquable évolution des Indiens, de la mise en valeur du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que de l'amélioration des services destinés aux personnes qui fréquentent nos parcs nationaux et nos lieux historiques, tout en profitant de la faune de notre pays.

Respectueusement soumis,

Le sous-ministre,

E.-A. CÔTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN ORGANIGRAMME

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN ORGANIGRAMME*

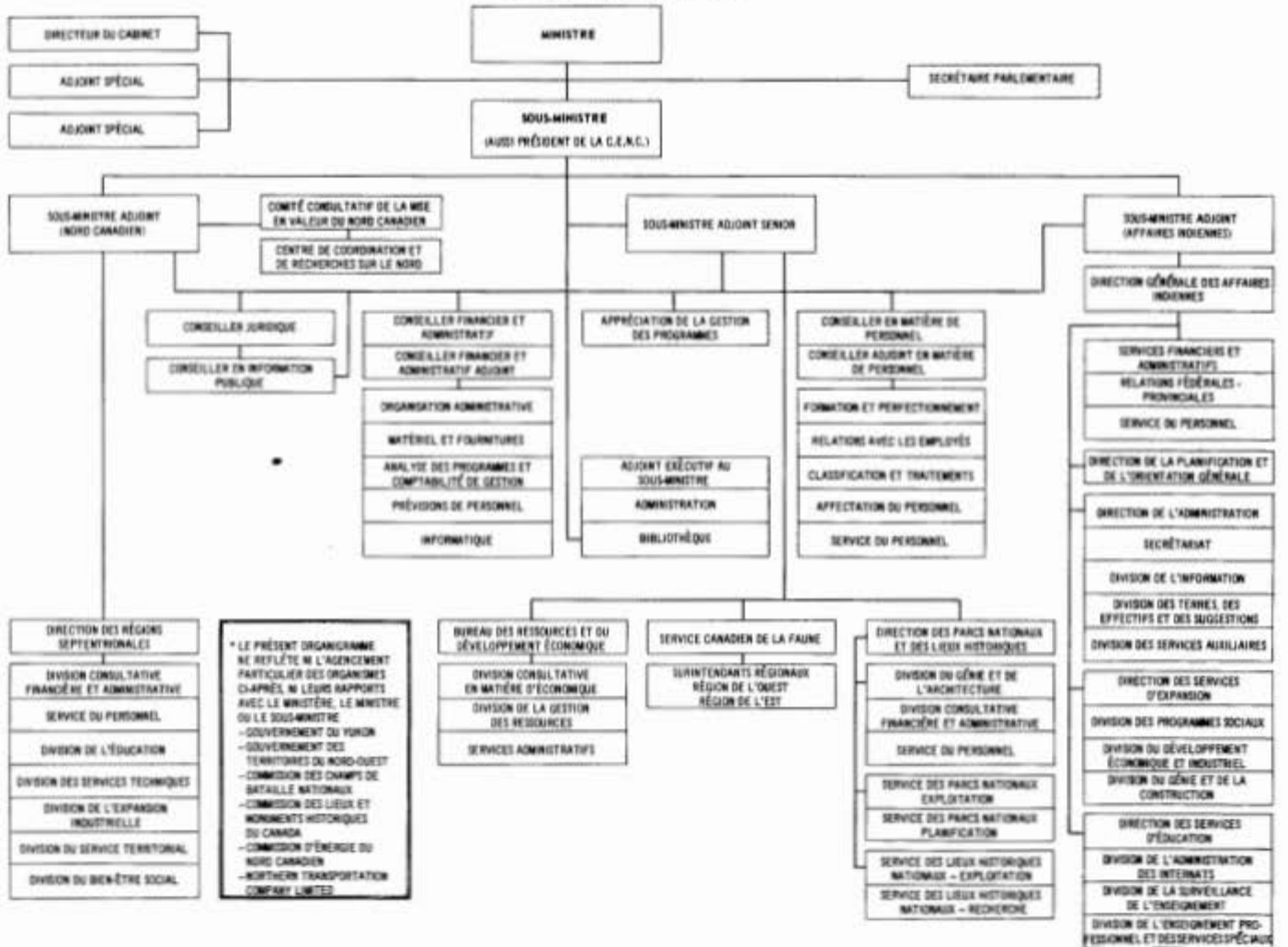


TABLE DES MATIERES

Le Grand Nord

Les affaires indiennes

Les parcs nationaux

Les lieux historiques

La faune

Services centraux

Personnel

Annexes

LE GRAND NORD

**Artiste esquimau faisant de la céramique.
(Photo de Fred Bruemmer.)**

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Administration des régions septentrionales

La Direction des régions septentrionales est chargée d'administrer les territoires du Nord canadien au nom du Ministère et, à cette fin, elle maintient un personnel sur place dans plusieurs localités septentrionales. Cette Direction comprend la haute administration et six divisions, ainsi qu'un conseiller en matière de personnel et un conseiller en matière de finances et d'administration. Le montant affecté au budget du Ministère reflète bien l'accroissement d'activité qu'a connu la Direction. Parmi ses importantes réalisations, il y a notamment in construction de vingt-sept classes supplémentaires, l'ouverture de la première maternelle, l'augmentation du nombre d'inscriptions dans les écoles, la création de quatre coopératives esquimaudes et d'une société de crédit, l'accroissement soutenu de l'intérêt envers la sculpture esquimaude, l'amélioration des conditions de logement chez les Esquimaux, le développement du réseau routier du Nord, ainsi que la mise sur pied de nombreuses études de planification.

La visite qu'ont effectuée dans le Nord les membres du comité permanent de la Chambre des communes chargés d'étudier l'administration des affaires du Nord canadien (et des ressources nationales), ainsi que la publication du rapport de la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, ont été deux événements importants de l'année.

Le transfert du siège de l'administration du gouvernement territorial d'Ottawa à Yellowknife est un fait important qui passera à l'histoire. Ce changement est le premier d'une série de mesures en vue de transférer du gouvernement fédéral au gouvernement territorial l'administration des programmes et des services concernant les Territoires.

Domaines territoriaux

Comité spécial

Un comité spécial composé de fonctionnaires expérimentés a été formé en vue de décider des différentes étapes à franchir dans l'exécution des principales recommandations de la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette dernière commission, qui avait été instituée en juin 1965, a déposé son rapport au mois d'août 1966.

En attendant le transfert des pouvoirs, in Division du service territorial continue, au nom du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, d'exécuter les ordonnances et d'appliquer les règlements en tout ce qui touche l'éducation,

la santé, le bien-être, les affaires municipales, les boissons alcooliques, le gibier, l'indemnisation des accidents du travail et la Sécurité dans les mines.

Des fonctionnaires de la Direction agissent à titre de conseillers auprès des commissaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, conformément aux directives qu'émet le Ministre de temps à autre. Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest a tenu des réunions à Ottawa et à Resolute Bay, tandis que le Conseil du Yukon a siégé à Whitehorse. Avant chaque session des conseils, on prépare les projets d'ordonnances et les documents parlementaires.

Subventions aux gouvernements territoriaux

En 1962, le Parlement a voté une somme de \$7,359,103 pour les dépenses en capital du Yukon pour une période de cinq ans, soit du 1er avril 1962 au 31 mars 1967. Au cours de l'année, il a fait, à même cette somme, une avance de \$929,151 au gouvernement du Yukon afin de l'aider à s'acquitter d'obligations contractées par suite d'emprunts. Ce montant représente le solde des crédits autorisés par le Parlement pour cette période de cinq ans. De plus, le gouvernement du Yukon a reçu sa subvention annuelle à des fins d'administration, soit la somme de \$1,814,311. Cette somme est destinée à acquitter les frais d'administration et d'exploitation à l'égard de domaines tels que l'éducation, le Bien-être et les programmes régionaux d'expansion. C'est grâce à des emprunts d'une valeur globale de \$7,648,000 que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a pu acquitter ses dépenses en immobilisations au cours de la période de 1962 à 1967. Les avances accordées au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à même ces fonds se sont élevées à 2.7 millions de dollars pour l'année et elles ont été affectées aux dépenses en immobilisations. Les subventions d'administration versées cette année au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se sont élevées à \$2,666,205.

Les accords financiers dont il est ici question, ont été conclus à la suite d'un rapport soumis en 1962 par un comité interministériel chargé d'étudier les relations financières entre le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux, lequel comité était sous la présidence du directeur de la Direction des régions septentrionales. Ce comité, qui a été reconstitué sous la présidence du même haut fonctionnaire, compte des représentants du ministère des Finances, du Conseil du Trésor, ainsi que de notre Ministère, de même que le trésorier du Yukon et le commissaire adjoint des Territoires du Nord-Ouest. Au cours de l'année 1966 - 1967, le Comité a étudié intensivement les relations financières qui existent entre le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux, ainsi que la répartition des différentes fonctions de ces organismes, afin de pouvoir présenter des recommandations au sujet des conditions de l'entente qu'ils doivent conclure à l'expiration de l'accord financier actuel, soit le 31 mars 1967. Il a soumis des recommandations au sujet de chacun des deux Territoires. On prévoit que la nouvelle entente entrera en vigueur au cours de la prochaine année financière, les accords financiers devant avoir une durée de deux ans.

Terres et forêts

TERRES

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Les localités d'Inuvik, de Yellowknife et de Hay River ont été les principaux centres d'activité en ce qui a trait aux transactions relatives aux terres, dans les Territoires du Nord-Ouest. Des travaux d'arpentage ont été exécutés à Inuvik, Yellowknife, Spence Bay, Wrigley, Gjoa Haven, Igloolik, Broughton Island et Hall Beach, en plus de l'arpentage de plusieurs terrains de camping publics et de nombreuses parcelles de terrains. À Pine Point, les nouveaux travaux d'arpentage exécutés dans le secteur commercial de la localité ont permis de poursuivre la construction de l'hôtel et du centre commercial. Les nombreuses demandes de terrains résidentiels ont contribué à hâter l'installation des services d'eau et d'égout dans la partie est de la localité, ce qui permettra, dans une certaine mesure, de satisfaire aux besoins.

Après l'annonce du choix de cette localité comme capitale des Territoires du Nord-Ouest, on a gelé les prix de tous les terrains vacants de la Couronne situés dans les limites de la ville de Yellowknife, afin d'assurer une utilisation appropriée des terrains et d'éviter toute spéculation.

Le ministère de l'Agriculture a terminé ses travaux d'arpentage dans les prairies de la région de la rivière des Esclaves, mais il n'a pas encore déposé son rapport.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a recueilli un montant total de \$94,393.15 par suite de la cession de terres de la Couronne. De ce montant, une somme de \$54,370 a été obtenue de la vente de terres effectuée par l'administration et sous la surveillance du commissaire des Territoires du Nord-Ouest, et elle a été créditée directement au compte des revenus du gouvernement de cette région.

TERRITOIRE DU YUKON

L'utilisation des terres a été facilitée au Yukon par la mise en valeur de gisements miniers dans les régions de Dawson, de Ross River et de Whitehorse. On a entrepris la construction d'un village à Clinton Creek, au nord-ouest de Dawson. À Ross River, des travaux d'arpentage ont été exécutés dans un vaste secteur de plus en plus habité de la localité. L'achat d'emplacements de maisons à Whitehorse à l'intention du personnel de la société New Imperial Mines a sensiblement réduit le nombre de terrains vacants dans la banlieue de Riverdale. Après plusieurs années de négociations, les lots restants du terrain no 19, à Whitehorse, ont pu être mis en vente et l'on prévoit qu'ils s'écouleront très rapidement.

Les travaux d'arpentage exécutés au cours de la dernière année ont porté notamment sur des terrains de camping publics et sur des emplacements de tours de surveillance contre l'incendie; on a aussi établi des lotissements à Ross River, Destruction Bay et Whitehorse.

Au Yukon, le revenu global retiré de la cession de terres de la Couronne s'est élevé à \$147,026.17. De ce montant, une somme de \$95,650.83 a été recueillie de la vente de terres effectuée par l'administration et sous la surveillance du commissaire du Yukon, et elle a été créditée directement au compte des revenus du gouvernement de ce territoire.

Au cours de la dernière année, les transactions suivantes ont été exécutées au sujet des terres:

...	Territoires du Nord-Ouest	Territoires du Yukon	Total
Émission de nouveaux baux, permis, etc.	91	113	204
Émission de nouveaux contrats de vente	74	98	172
Concessions enregistrées	39	32	71
Ventes de terrains exécutées	112	89	201
Parcelles de terrains achetées ou autrement acquises par la Couronne	83	27	110
...	399	359	758
Nombre total des baux, permis, etc. en vigueur	430	497	927
Nombre total des contrats de vente en vigueur	215	197	412
...	645	694	1,339

Voici comment se répartit l'utilisation des terres en vertu des baux actuellement en vigueur:

...	Territoires de Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
Terres agricoles	10	8	18
Terrains commerciaux	225	124	349
Terrains pour fins éducatives	1	...	1
Terrains de culture maraîchère	14	...	14
Pâturages	...	52	52
Carrières	8	5	13
Terrains de récréation	7	6	13
Terrains pour fins religieuses	32	20	52
Terrains résidentiels	133	264	397
Terrains résidentiels et agricoles	...	11	11
Terrains réservés aux services d'eau	...	1	1
Terrains occupés par les bureaux délivrant les permis	...	6	6
...	430	497	927

FORETS

A l'heure actuelle les forets septentrionales sont utilisées de plus en plus à des fins récréatives et industrielles, d'où l'importance croissante accordée à l'utilisation et à la gestion de ces ressources. Leur valeur en tant qu'habitat de la faune et en tant que moyen de régulariser le ruissellement a rendu plus urgent d'établir un programme complet de gestion.

TERRITOIRE DU YUKON

L'été de 1966 a été le pire qu'on ait jamais enregistré en ce qui a trait aux incendies de forêt, alors que 103 feux de ce genre ont détruit une superficie de 393,000 acres. Les régions les plus durement frappées sont situées dans le nord-ouest du Yukon, près de la ville de Dawson, ainsi que dans la région centrale du même territoire, où un temps chaud et sec a sévi constamment au cours de l'été et où il y a eu continuellement de violents orages.

La production forestière du Yukon a été la suivante:

Bois d'oeuvre	5,213,882 p.m.p.
Bois de chauffage	8,411 cordes
Bois rond	1,626,296 pi. linéaires

Le Service forestier du Yukon maintient actuellement quarante et un terrains de camping et de pique-nique. Ils sont situés à l'intérieur du Yukon, le long de la route de l'Alaska, de la route Whitehorse-Mayo, de la route de Dawson, du chemin Haines et du chemin Watson Lake-Ross River.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la saison de 1966 a été aussi la pire qu'ait jamais enregistrée le Service forestier du Mackenzie, un nombre total de 248 incendies ayant détruit une superficie de 540,941 acres dans le district de Mackenzie et le parc national de Wood-Bufferalo. Un temps chaud et sec, accompagné de grands vents, ainsi que de nombreux orages, ont causé la plupart de ces feux. Le Service forestier du Mackenzie est l'organisme chargé de la protection contre les incendies de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans le parc national de Wood-Bufferalo.

La production forestière du district de Mackenzie a été la suivante:

Bois d'oeuvre	3,501,600 p.m.p.
Bois de chauffage	8,295 cordes
Bois rond	427,130 pi. linéaires

Le Service forestier du Mackenzie a aménagé et entretenu seize terrains de camping et de pique-nique le long de différentes voies du réseau routier des Territoires du Nord-Ouest, lequel s'étend au sud-est et au nord-est du Grand lac des Esclaves.

Enquêtes sur les insectes et les maladies des arbres

Comme au cours des années présidentes, on doit exécuter des Enquêtes sur les insectes et les maladies des arbres au Yukon, ainsi que dans le district de Mackenzie. Le ministère fédéral des Forêts et du Développement rural a maintenant un entomologiste posté à Whitehorse qui s'occupera de diriger ces enquêtes. Autrefois, ce travail était exécuté par deux entomologistes du laboratoire d'entomologie et de pathologie forestières de Calgary, au cours d'une expédition de six semaines, au Yukon et dans le district de Mackenzie, respectivement.

Parcs territoriaux

Il est question d'aménager deux parcs dans le territoire du Yukon et deux autres dans le district de Mackenzie. Une étude des possibilités doit être exécutée à ce sujet au cours du mois d'août 1967.

Au cours de l'été prochain, on doit établir un bureau de renseignements touristiques à la limite des Territoires du Nord-ouest et de l'Alberta.

Tourisme, art et artisanat, coopératives

Lorsque le Ministère a été réorganisé, en 1966, l'administration des affaires indiennes, dans les Territoires du Nord-Ouest, a été confiée à la Direction des régions septentrionales. Ce changement a accentué encore davantage la nécessité déjà pressante de créer, dans le Nord, de nouvelles sources d'emplois et de revenus en espèces.

On fonde de grands espoirs sur l'industrie de la pêche, qui a donné d'heureux résultats. De nouveaux débouchés ont été créés pour les produits de la pêche arctique, dont on a tiré de nouveaux revenus en argent. Au cours de l'année 1966, la région de Keewatin a fourni 10,000 livres de phoque, 38,000 livres de truite et d'omble arctique, ainsi que 250 baleines. Les meilleures parties des baleines ont été expédiées aux conserveries de Berthierville (P.Q.), où l'on a préparé 38,000 boîtes de produits de baleine portant le sceau d'approbation du gouvernement du Canada et destinées à la vente sur les marchés extérieurs. De plus, on a apprêté et expédié vers les marchés du Sud 52,000 boîtes de conserves contenant diverses sortes de poissons.

Après quatre années d'essais, on commencera, en 1967, la production et la mise en marché de toute une gamme de produits alimentaires raffinés, éprouvés et approuvés, provenant des régions arctiques. On soignera particulièrement l'emballage, de manière à intéresser davantage les consommateurs.

Tourisme

Au cours de l'année 1966 - 1967, la Section de l'expansion touristique a continué sa publicité au sujet des Territoires du Nord-Ouest, afin d'y attirer les vacanciers et de favoriser l'expansion de l'industrie touristique locale.

D'après l'enquête menée par le Ministère, 6,000 touristes ont dépensé, au cours de 1966, quelque deux millions de dollars dans les Territoires du

Nord-Ouest, comparativement à environ un million et demi au cours de l'année précédente.

L'an dernier, les Territoires comptaient six hôtels et quatre motels. Trois nouveaux pavillons de pêche sportive ont été ouverts au cours de 1966, ce qui porte à 19 le nombre d'installations de ce genre. La chasse sportive dans les monts Mackenzie, qui a débuté en 1965, est maintenant devenue l'un des principaux attraits de l'industrie touristique. Les fournisseurs d'équipement ont rapporté que la saison avait été bonne, la chasse ayant été fructueuse en 1966. Il y a actuellement six personnes qui détiennent un permis de fournisseur d'équipement.

En 1966, le Ministère a établi à Rankin Inlet, à titre expérimental, un camp touristique doté des installations requises pour vingt personnes. Trois autres camps de ce genre seront aménagés en 1967, soit à Baker Lake, à Eskimo Point et à Whale Cove. Le Ministère espère, de cette façon, préparer la voie à l'expansion future du tourisme dans ce secteur de l'est de l'Arctique.

La publicité touristique s'est adressée surtout au marché canadien et au marché américain. On a acheté des exemplaires supplémentaires des films Seal Hunt (La chasse aux phoques) et Paydirt Angling (La pêche fructueuse), afin de pouvoir leur assurer une plus grande diffusion aux États-Unis et au Canada, soit à la télévision ou auprès de certains groupes particuliers. La documentation touristique a été révisée et réimprimée. On en a expédié par la poste en réponse à quelque 7,000 demandes de renseignements et on s'en est servi à des fins spéciales, afin de faire mieux connaître les Territoires du Nord-Ouest.

En 1966, on a porté une attention spéciale aux excursions de rédacteurs publicitaires, sept ayant été organisées au cours de l'année. La publicité qui en a résulté a été excellente.

Données statistiques sur le tourisme dans les Territoires du Nord-Ouest

Les camps pour touristes ne comprennent pas les établissements des fournisseurs d'équipement, les hôtels et les motels.

Le nombre des touristes ne tient compte que des voyages d'agrément effectués entre les mois de juin et de septembre inclusivement.

Les dépenses des touristes comprennent toutes celles qu'ils ont effectuées dans les Territoires du Nord-Ouest.

Année	Camps pour touristes	Nombre de touristes	Dépenses des touristes
1960	8	1,000	450,000
1961	10	1,300	600,000
1962	14	2,200	850,000
1963	10	3,500	1,000,000
1964	14	5,000	1,300,000
1965	16	6,000	1,500,000
1966*	19	6,000	2,100,000

[*D'après le premier relevé détaillé des touristes, les estimations des années précédentes étaient probablement trop fortes quant à leur nombre, mais trop faibles quant à leurs dépenses.]

Les coopératives

Le programme d'organisation de coopératives, mis sur pied en 1959, a continué de prendre de l'ampleur. Les coopératives se sont révélées des instruments inestimables pour les habitants du Nord canadien.

En participant à l'activité de ces institutions, les membres des coopératives de l'Arctique ont maintenant beaucoup plus d'occasions de s'occuper de leurs propres affaires. Ils peuvent participer aux décisions, qu'il s'agisse d'organisation de la production ou de fixation des prix, et jouer un rôle plus actif, plus constructif en tout ce qui touche leur localité.

Les coopératives de l'Arctique ont pris en main et réorganisé notamment la production et la vente de sculptures et d'articles d'artisanat. Elles se sont aussi lancées dans des champs d'action où l'on n'avait encore acquis aucune expérience, par exemple l'exploitation d'entreprises de pêche, de magasins de détail, de boulangeries, d'ateliers de gravure, de construction d'habitations, d'adjudication de contrats de service, etc. Certaines coopératives exercent maintenant une importante action économique dont les effets se font sentir bien au delà des limites des localités où elles se trouvent.

Au cours de 1966, un groupe de citoyens de Gjoa Haven, qui s'adonnaient à la fabrication d'objets d'artisanat, à la pêche commerciale, à la chasse aux phoques, ainsi qu'à l'exploitation d'une buanderie et d'une boulangerie, a été incorporé sous le nom de Kekertak Co-operative Association. A Pelly Bay, à 150 milles à l'est, un autre groupe, originellement patronné, lui aussi, par la mission de l'endroit, a formé une entreprise indépendante connue sous le nom de Koomiut Co-operative Association. On prévoit que la coopérative de pêcheurs formée à Hay River aura des effets importants sur la pêche commerciale dans la région du Grand lac des Esclaves.

Il existe actuellement onze coopératives dans le district de Mackenzie et huit dans le district de l'Arctique. Des membres de la Division du Ministère qui s'occupe des coopératives, ont fourni des services d'aide technique et de surveillance à ces entreprises, ainsi qu'à quatre des six coopératives du Nouveau-Québec. Dans bon nombre d'établissements, il y a des groupes qui font des stages de formation en vue de l'établissement éventuel de nouvelles coopératives. Lorsque les premières coopératives de l'Arctique ont été créées, la plupart des habitants du Nord ne savaient absolument rien de leur organisation. A l'heure actuelle, on trouve des coopératives dans tout le Nord canadien, depuis Port Burwell, à l'est, jusqu'à Aklavik, à l'ouest. Fait particulièrement significatif, ce sont les habitants mêmes des localités qui, dans bon nombre de cas, ont pris les premières mesures en vue de la création d'entreprises coopératives.

Depuis 1964, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest participe activement à l'expansion du réseau de coopératives. En vertu d'accords avec la Co-operative Union of Canada (L'Union des coopératives canadiennes), qui a affecté une partie de ses fonds au programme mis en oeuvre dans le Nord, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest accorde une aide

Coopératives et caisses d'épargne T. N.-O. et Nouveau-Québec

Constituées en corporation en	District de Mackenzie		District de l'Arctique		Nouveau-Québec		Total	
	Coop.	Caisses d'épargne	Coop.	Caisses d'épargne	Coop.	Caisses d'épargne	Coop.	Caisses d'épargne
...	1	...	1	...	2	...
1959	1	...	1	...	2	...
1960	1	...	2	...	1	...	4	...
1961	2	...	2	...	2	...	6	...
1962	2	1	2	1
1963	3	1	1	...	1	...	5	1
1964	1	...	1	...
1965	1	1	...
1966	4	1	4	1
TOTAUX	11	2	8	...	6	1	25	3

technique et financière pour la réalisation de certains programmes dans le district de Mackenzie. Il a aussi accordé des prêts en guise de fonds de roulement. A Fort-Résolution, la Co-operative Union of Canada a entrepris la mise en oeuvre, a titre expérimental, du programme d'expansion du réseau de coopératives et de développement communautaire; elle a pu ainsi recueillir des renseignements précieux pour la réalisation éventuelle d'autres projets du même genre. Il convient de noter que bon nombre des récentes demandes d'aide ayant trait à la création de coopératives dans le district de Mackenzie, proviennent de collectivités indiennes.

Lorsque les premières coopératives nordiques ont été formées, on leur a avancé des capitaux d'exploitation sous forme de prêts. Bien que l'on effectue encore des prêts, les coopératives accumulent des réserves et des capitaux, Si bien que, en 1965, les fonds empruntés de la Caisse de prêts aux Esquimaux ne représentaient plus que 32 p.100 des capitaux d'exploitation des 17 coopératives qui ont fait rapport, capitaux qui s'élèvent à un million de dollars.

Les membres des coopératives produisent eux-mêmes une bonne partie des marchandises vendues par ces entreprises, notamment les sculptures, Les objets d'artisanat, les fourrures, le poisson, et le reste. Une part appréciable des recettes est versée aux membres en guise de rétribution. En plus de ces montants, les coopératives ont versé, en salaires et traitements, en 1964 - 1965, une somme de \$138,669, ce qui représente une importante contribution à l'économie des établissements. Le nombre total des sociétaires des 17 coopératives s'établissait à 1,072.

Les ventes brutes des coopératives dans le Nord se sont multipliées rapidement, comme le démontre le tableau suivant:

Année	Nombre de coopératives ayant fait rapport	Ventes brutes
...	...	\$
1961	2	204,000
1964	15	984,000
1965	17	1,175,000
1966*

[*Chiffres estimatifs des ventes en 1966: \$1,500,000.]

Service de bien-être social

GÉNÉRALITÉS

Le Service de bien-être social du Ministère du Nord canadien accorde son aide à tous les habitants des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens compris, ainsi qu'aux Esquimaux du Nouveau-Québec. Il a continué d'exer-

cer son action en venant en aide aux particuliers et aux familles qui éprouvent des difficultés d'ordre social ou financier. Il s'efforce aussi, évidemment, de remédier aux problèmes sociaux particuliers des collectivités nordiques.

Le personnel de bien-être affecté au service extérieur, sous la direction de deux surintendants de district, collabore avec des travailleurs sociaux professionnels postés dans six centres régionaux et cinq autres localités. Dans les centres de moindre importance, ce sont des instituteurs, des administrateurs et d'autres fonctionnaires du Ministère qui exécutent les programmes.

Les principaux programmes fédéraux de bien-être, tels que les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse, l'assistance-vieillesse, les allocations aux aveugles et les allocations aux invalides, s'appliquent dans les régions septentrionales comme dans tout le reste du Canada. Le programme d'assistance sociale est destiné à fournir une aide supplémentaire lorsqu'elle est nécessaire. Le programme d'aide à l'enfance s'applique aux enfants qui ont besoin de protection ou dont les parents sont temporairement incapables d'en prendre soin. Il existe des services d'adoption et d'aide qui s'occupent des filles-mères.

Le Service met aussi en oeuvre un programme complet de soins spéciaux à l'intention des personnes qui souffrent d'invalidité, ainsi que pour celles qui ont besoin de soins à l'extérieur, pendant qu'elles subissent des traitements médicaux. Les personnes âgées et les invalides sont accueillis dans des maisons de pension; on leur assure des soins; s'il y a lieu, dans des institutions.

Lorsque le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest aura mis à exécution son programme de construction de foyers pour personnes âgées, le gouvernement fédéral y placera à ses frais les Indiens et Esquimaux âgés qui ont besoin de soins.

Le Ministère assume les frais des services de réadaptation fournis aux invalides par des organismes spécialisés établis dans les provinces.

Les services de médecine sociale tentent d'alléger les problèmes sociaux créés par l'hospitalisation de malades, notamment dans le cas des Esquimaux qui doivent faire des séjours dans des hôpitaux du sud du pays. On aide les malades à demeurer en contact avec leurs familles, au moyen de messages enregistrés sur ruban magnétique et de rapports sur leur état de santé. Le Ministère accorde une aide aux malades qui souffrent d'une invalidité résiduelle à leur sortie de l'hôpital; de plus, il paie le voyage de retour de tous les résidents du Nord hospitalisés dans le Sud. Au cours de l'année écoulée, 1,262 Esquimaux ont été rapatriés de cette façon, la plupart en avion. Bon nombre d'entre eux ont séjourné dans des centres de passage, en attendant qu'on puisse les ramener dans leur foyer. Le gouvernement maintient de tels centres à Frobisher Bay, à Churchill, à Hall Beach, à Cambridge Bay et à Inuvik.

SECTION DU BIEN-ÊTRE COMMUNAUTAIRE

La Section du bien-être communautaire fournit une aide à des collectivités et à des groupes compris à l'intérieur de ces dernières, afin de leur permettre de régler des problèmes d'ordre social. Grâce à la Caisse de développement communautaire, de nombreuses localités nordiques ont pu entreprendre maints travaux utiles conçus et mis en oeuvre par les administrateurs de l'endroit. L'an dernier, une somme de \$150,000 a été accordée au district de l'Arctique, tandis que le district de Mackenzie a reçu un montant de \$40,000. Ces fonds ont permis à diverses collectivités d'effectuer des travaux d'amélioration matérielle et d'aménager des installations indispensables.

Au cours de l'année écoulée, des délégués de six localités du district de Keewatin, réunis à Churchill, ont formé un conseil régional esquimau, le premier du genre, grâce auquel les représentants de conseils locaux ont pu échanger des idées et accroître leurs connaissances au sujet des méthodes et des pratiques en usage dans les administrations locales. Par la même occasion, on a pu renseigner les agents du gouvernement sur les principaux courants d'idées qui se manifestent chez les Esquimaux. Cette conférence a suscité force commentaires un peu partout dans le Nord; aussi, le Ministère a-t-il l'intention d'organiser des conseils régionaux, l'an prochain, dans plusieurs autres régions. De cette façon, le travail de base se trouvera fait en vue des futures rencontres interrégionales.

Au cours de l'année, on a mené, à Ottawa, deux expériences qui consistaient à initier des fonctionnaires de la Direction aux principes et aux modes d'aménagement communautaire. En vertu de ce programme, certains membres du personnel, ainsi que des dirigeants esquimaux, suivront des cours de formation dans des localités du Nord, au cours de 1967 - 1968. Parmi les autres expériences relatives à la formation, citons les colloques, ainsi que les présentations de films et les causeries, portant sur les répercussions des changements culturels dans la vie des jeunes Esquimaux qui se destinent à l'enseignement à titre d'auxiliaires.

On a poursuivi au cours de l'année les formes d'activité destinées à faire naître et à entretenir les divers modes d'expression culturelle propres aux régions septentrionales. De nombreuses expositions d'art esquimau ont été organisées aux États-Unis et au Canada; on en prévoit, du reste, un nombre encore plus imposant pour l'an prochain. Il est arrivé souvent que des fonctionnaires de la Direction ont donné des conférences publiques, à ces occasions.

Étant donné le programme de littérature esquimaude qui a été mis en oeuvre, on recrute actuellement un personnel esquimau supplémentaire, qui sera chargé de stimuler et de développer toutes les formes de littérature esquimaude. On a continué de veiller à l'augmentation et à l'amélioration du contenu de la revue esquimaude *Inuttituut*, tâche entreprise l'an dernier; de plus, on poursuit la rédaction de manuscrits destinés à la publication de deux

volumes complets en langue esquimaude. Déjà, une méthode a été mise en oeuvre, en vue de collectionner les ouvrages de littérature esquimaude (légendes folkloriques, sagas, poèmes, chansons et autres) et d'identifier, de contrôler et de conserver les manuscrits de folklore.

En collaboration avec la Société Radio-Canada et le ministère des Transports, on a avancé de façon considérable les études nécessaires à l'élaboration éventuelle d'un programme visant à doter le Nord de petites stations radio exploitées sur place par des entreprises privées. Ces stations seraient exploitées par les habitants des localités qui en manifesteraient le désir et diffuseraient en langue esquimaude.

INSTITUTIONS DE CORRECTION

On a terminé la construction d'une institution à sûreté moyenne à Yellowknife, en septembre 1966, et à Whitehorse, en décembre de la même année. Les camps à sûreté minimum dont la construction a été achevée au début de 1967, ont été installés dans chacun des Territoires en question, plus précisément aux environs de Yellowknife et de Whitehorse. A peu près à la même période, on a terminé la construction d'un centre de traitement pour jeunes délinquants, à Fort Smith (T.N.-O.).

Les institutions à sûreté moyenne des deux Territoires reçoivent les délinquants adultes des deux sexes, tandis que les institutions à sûreté minimum sont réservées aux hommes. Le centre de traitement de Fort Smith accueille à la fois des garçons et des filles. Les institutions pour adultes, dans chacun des Territoires, peuvent recevoir au plus 65 hommes et 10 femmes, tandis que le centre de traitement peut s'occuper de 16 jeunes délinquants.

Le 20 février, on procédait à l'inauguration de l'institution de correction de Yellowknife et à celle du centre de traitement de Fort Smith. Une semaine plus tard, le camp de correction de Yellowknife ouvrait ses portes.

Les programmes de correction de chacun des deux Territoires sont administrés par un personnel territorial.

Éducation

SERVICES SCOLAIRES

L'inscription dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec est passée de 7,280 en 1965 - 1966 à 7,792 en 1966 - 1967. Ce dernier chiffre comprend 3,340 Esquimaux, 1,371 Indiens et 3,081 écoliers d'autres origines. On estime qu'au cours de chacune des trois ou quatre prochaines années, environ 1,000 enfants atteindront l'âge scolaire. Aussi, le Ministère a-t-il mis en oeuvre un programme de construction d'écoles dans le but d'accueillir, chaque année, les enfants qui entrent à l'école et de fournir des locaux à ceux pour lesquels il n'en existe pas actuellement.

Garçon esquimau s'initiant au travail du bois.



Au cours de l'année dernière; on a élaboré des plans en vue de construire, à Aklavik, une école de 10 classes; à Coppermine et à Cambridge Bay, une école comportant cinq classes et dotée de vastes salles; ainsi qu'une école secondaire de 16 classes à Inuvik; Ces écoles doivent être terminées en 1968. Parmi les autres projets importants, mentionnons la construction d'une annexe de 12 classes à l'école Sir John Franklin de Yellowknife, ainsi que celle d'une école de 15 classes et d'un pensionnat de 200 lits dans le nouveau lotissement urbain de Rae.

La construction de l'école Princess Alexandra, à Hay River, qui comportera 12 classes, a été entreprise cette année et l'école sera inaugurée par la princesse Alexandra elle-même à l'été de 1967. En septembre 1966, 27 nouvelles classes en tout ont été ouvertes. De ce nombre, dix étaient des classes préfabriquées qu'on a déménagées dans divers établissements, en attendant le parachèvement d'écoles permanentes.

Le premier programme d'enseignement préscolaire du Ministère a été inauguré à Frobisher Bay en septembre 1966. On projette maintenant d'établir de nouveaux aménagements, en vue d'étendre ce programme à tout le réseau scolaire.

Au cours de l'année dernière, le Ministère a approuvé 43 demandes d'aide financière, en vertu du programme d'aide financière à l'enseignement supérieur dans les Territoires du Nord-Ouest. De ce nombre, 15 étudiants ont obtenu à la fois une bourse et un prêt. Les fonds affectés à ce programme, au cours de l'année, se sont élevés à \$35,674.50, soit une augmentation de \$2,378.50 par rapport à l'année précédente. En vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, adoptée en juillet 1964, quatorze étudiants ont obtenu des prêts d'une valeur globale de \$11,135.50.

Les deux bourses d'études de \$800 offertes par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont été accordées à Mlle Dianne Patricia Douglas, de Fort Smith, qui a étudié à la faculté des arts de l'Université du Manitoba au cours de l'année scolaire 1966 - 1967, et à M. Kenneth James Tyler, de Yellowknife, qui était inscrit à la faculté des arts de l'Université de l'Alberta. La section nationale de l'Imperial Order Daughters of the Empire a remis 20 prix, d'une valeur de \$25 chacun, à des étudiants du cours secondaire qui se sont particulièrement distingués. Ces prix, qui ont été accordés pour la première fois au terme de l'année scolaire 1964 - 1965, sont attribués d'après le succès remporté en classe.

Les sociétés National Containers Ltd. et Seaway Storage Ltd. accordent chacune à des étudiants du nord du Canada une bourse d'études de \$1,000, qui est versée en cinq tranches annuelles de \$200. La bourse de la première société est accordée à un étudiant pauvre particulièrement méritant qui désire poursuivre des études universitaires spécialisées. La bourse de la société Seaway Storage est attribuée au diplômé de l'école technique de Churchill qui obtient les meilleures notes.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une ancienne installation militaire de Fort Churchill (Manitoba), aujourd'hui rénovée, sert maintenant d'école préparatoire à l'enseignement technique; 150 élèves de l'est de l'Arctique y ont suivi des cours, l'an dernier. Les ateliers destinés à l'usage des garçons sont situés dans un vaste hangar utilisé autrefois par le Ministère de la Défense nationale, où l'on a effectué des transformations permettant de dispenser simultanément des cours de dessin, de menuiserie, de travail des métaux, d'entretien et de réparation des moteurs. En plus de s'exercer dans les ateliers, les étudiants les plus avancés ont exécuté, au cours de l'année, la construction complète d'une maison de cinq pièces dotée d'installations d'électricité, de plomberie et de chauffage. Dans l'aile réservée aux salles de classe, tous les étudiants passent quotidiennement une demi-heure à étudier des sujets généraux ayant trait à leurs cours de préparation technique. C'est là également que se trouvent les laboratoires destinés aux jeunes filles. Le programme d'études de ces dernières comprend notamment des cours de dactylographie, de travail de bureau, d'art culinaire, de puériculture, de couture, de soins de beauté et d'économie domestique. Afin de permettre aux élèves d'acquérir une véritable expérience du travail auquel elles se préparent, on a conclu des ententes avec la Commission hospitalière du Manitoba et le Service d'alimentation de l'Institut canadien des aveugles, grâce auxquelles les étudiantes de niveau avancé ont pu acquérir une formation pratique, soit comme aides-infirmières dans des hôpitaux, soit comme aides au Service d'alimentation.

En tout, 213 élèves venant de l'est de l'Arctique étaient logés dans les pensionnats de Fort Churchill. De ce nombre, 63 suivaient des cours à plein temps à l'école Duc d'Edimbourg, les autres fréquentant le Centre de préparation à l'enseignement technique.

Afin de venir en aide aux jeunes adultes dont les chances d'obtenir un emploi convenable se trouvent réduites en raison d'une instruction insuffisante, on applique des programmes de formation technique dans plusieurs régions du Nord. Il faut noter, en particulier, les programmes mis en oeuvre à Inuvik et à Fort Smith, où les étudiants consacrent la moitié de la journée à une formation par la pratique et l'autre moitié, à l'étude d'un programme accéléré de rattrapage scolaire.

Un cours de construction de bateaux, inauguré au Nouveau-Québec, et un cours de formation d'aides en construction d'habitations, organisé à Frobisher Bay, ont permis de former 20 autres jeunes travailleurs. Parmi les autres cours offerts en vue de permettre aux jeunes d'acquérir la formation exigée par les principaux métiers pratiqués dans le Nord, mentionnons l'impression sur tissus, les services de guides touristiques, la céramique et la poterie, l'exploitation de scieries, le rembourrage, le tannage, la conduite de la machinerie lourde et le travail de bureau.

A l'école Sir John Franklin, à Yellowknife, 57 élèves sont inscrits au nouveau programme d'enseignement technique. Un autre groupe de 209 élèves sont inscrits au programme général des classes de la 9e à la 12e année.

Le programme d'apprentissage des Territoires du Nord-Ouest se révèle un instrument très efficace de formation. Au cours de l'année, on a décerné 96 certificats de compétence en divers métiers; 80 à la suite d'examens écrits et 16 par suite du transfert d'un certificat provincial ou autre. Comme 26 nouveaux élèves se sont inscrits, le nombre des apprentis, pour l'année en cause, a atteint 83. Cinq nouvelles catégories d'occupations ont été ajoutées au programme d'apprentissage, ce qui porte à 25 le nombre des métiers qu'on peut apprendre dans les Territoires du Nord-Ouest.

Parmi ces nouveaux métiers dont on vient d'autoriser l'enseignement, citons ceux de buandiers et de nettoyeurs à sec, d'agents de sélection et de placement, de guides de chasse et de pêche, ainsi que de commis du service septentrional.

Le Ministère a veillé particulièrement à recruter son personnel des régions nordiques parmi les résidants des Territoires du Nord-Ouest; il s'est même fixé un objectif à long terme, grâce auquel, en 1976, 75 p.100 des postes seraient remplis par des habitants du Nord. Afin de faciliter la réalisation de cet objectif, on a donné, en février et en mars 1967, des cours de formation à 27 aides-instituteurs, soit 13 jeunes filles du district de Mackenzie et 14 du district de l'Arctique. Ces jeunes filles, qui sont maintenant retournées dans les écoles de leur localité, aident les élèves débutants à s'adapter au système scolaire.

PROGRAMMES D'ÉTUDES

La Section des programmes applique les principes suivants:

1. Utilisation, à tous les stades de l'enseignement, des ressources culturelles particulière au milieu de l'enfant.
2. Enrichissement culturel par l'apport d'expérience d'apprentissage et de leçons de choses, afin de suppléer à l'insuffisance du milieu de l'enfant.
3. Sur le plan pédagogique, on laisse aux enseignants le soin de choisir des programmes enrichissants et des domaines d'activité propres à éveiller et à retenir l'intérêt de l'enfant.

Au cours des cinq dernières années, la Section des programmes a mis au point, à l'intention des enseignants du Nord canadien, plus de 80 publications de caractère technique et documentaire. En ce qui concerne l'année qui fait l'objet de ce rapport, on a publié Seal Hunt (La chasse aux phoques), Let's Begin English (Initiation à l'anglais), Northern School Library List (Liste des bibliothèques scolaires du Nord), Audio-Visual Services Handbook (Manuel des services audio-visuels), ainsi qu'un Guide destiné aux usagers du livre intitulé New Mathematics Workbook.

Cette Section s'occupe aussi de services connexes, tels la formation des enseignants, l'enseignement particulier et la recherche, le matériel audio-visuel, les examens et les appréciations, ainsi que la bibliothèque scolaire. Dix enseignants-bibliothécaires ont terminé un cours de perfectionnement par sessions d'été. La Section a collaboré à l'organisation des bibliothèques scolaires du Poste-de-la-Baleine et de Fort Churchill. Pour ce qui est des services d'examen et d'appréciations, elle a poursuivi le programme mis en oeuvre dans tout le réseau scolaire, en transmettant ensuite les résultats au Bureau de traitement des données. Sur le plan des services audio-visuels, la Section a poursuivi la production de deux séries de films (à laquelle ont participé conjointement le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les coopératives du Nord).

Dans divers établissements nordiques, des comités de professeurs ont continué à élaborer, à évaluer et à réviser de nouveaux programmes scolaires et de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Des membres de la Section des programmes d'études ont assisté à des conférences nationales traitant de sujets touchant à leur travail, en plus de participer à des comités ministériels et interministériels, y compris le comité de la conservation, le comité de l'éducation et le comité de protection des enfants et des adultes handicapés. Sur invitation et sur rendez-vous, des membres de la Section des programmes ont fait partie de comités de planification, soit lors du jamboree des scouts de l'Arctique de 1967 ou à l'égard des programmes de jeunesse organisés par la Commission du centenaire.

ÉDUCATION DES ADULTES

Le nouveau plan de construction de logements à loyers modiques destinés aux Esquimaux rendait opportun d'instituer un vaste programme d'éducation des adultes. A la suite de l'annonce du programme de construction de logements, lequel doit se réaliser en une période de cinq ans, on a conçu un programme d'éducation et l'on a rédigé des documents en caractères syllabiques esquimaux et en anglais élémentaire. Au cours du mois de mai, la Société centrale d'hypothèques et de logement a accordé une subvention de \$169,000 applicable à des travaux de recherche sur l'acquisition de saines habitudes de logement, ces travaux devant être exécutés en collaboration avec les Esquimaux, par le personnel des bureaux extérieurs à l'échelle locale. Le travail sur place devait se réaliser en trois étapes. La première, qui procédait la construction des nouvelles habitations, était destinée à aider les Esquimaux à comprendre les conditions du contrat de location. La deuxième étape intéresse les gens qui ont loué un appartement et déménagé dans les nouvelles habitations, ou sont sur le point de le faire. Elle consistait à enseigner les connaissances nécessaires à un nouveau mode de vie et la façon de conserver les matériaux utilisés dans la construction des habitations. La troisième étape, qui se déroulait en même temps que les deux premières, consistait à inciter les gens à participer à la gestion locale du programme de

construction d'habitations. Trois cours d'orientation ont été donnés à l'intention du personnel sur place au cours des mois de juin et d'octobre 1966, ainsi qu'en janvier 1967.

La première étape de ce programme, qui a été exécutée dans dix établissements de la région de Baffin, a permis de renseigner 509 familles esquimaudes, soit près de 3,000 personnes, sur les modalités de location des logements. Dans sept de ces établissements, la deuxième étape du programme était en cours. En vue de préparer le programme de construction d'habitations de 1967, on a commencé le travail d'information dans quatre établissements de la région du Keewatin, où l'on a aidé 302 familles à comprendre les avantages et les obligations découlant du statut de locataire (voir le tableau ci-dessous). A cette fin, on a procédé par visites à domicile, réunions de groupes ou réunions générales. A certains endroits, le personnel préposé à l'éducation des adultes a dû avoir recours à des interprètes, étant donné que la plupart des gens ne parlent que l'esquimau.

Programme d'Éducation des adultes - Location de logements aux Esquimaux

Région	Établissement	Population esquimaude	Nombre de famille*	Phases I et III	Phases II et III	Frobisher
Arctic Bay	100	22	X	X	...	Broughton Island
200	36	X	X	...	Cape Dorset	420
64	X	X	...	Frobisher Bay	1,200	190
X	X	...	Grise Fiord	94	14	X
X	...	Hall Beach	142	20	X	...
...	Igloolik	220	53	X	X	...
Pangnirtung	300	60	X	Pond Inlet
150	31	X	X	...	Resolute Bay	124
19	X	...	Keewatin	Baker Lake	549	95
X	Chesterfield Inlet	180	31	X
...	...	Eskimo Point	451	103	X	...
...	Rankin Inlet	380	73	X
...	4,510	811	14	7		

[*Les chiffres de la population esquimaude et le nombre de familles des divers établissements peuvent varier suivant les déplacements qui se produisent dans les camps.]

Section de linguistique

Afin de coordonner le programme de lecture et d'écriture esquimaudes, suivant la nouvelle orthographe, et les programmes généraux d'études, la Section de linguistique a été officiellement transférée, le 1er octobre 1966, de la Division du bien-être à celle de l'éducation.

Le cours de langue esquimaude a été révisé, reproduit en de nombreux exemplaires et distribué au personnel du Ministère, dans le Nord et ailleurs. Les rubans ont été enregistrés à nouveau par la voix de deux Esquimaux, au lieu d'un seul comme lors du premier enregistrement.

Le cours de langue esquimaude s'est augmenté d'une partie, dite no 12, qui contient des dialogues et des exercices en esquimau, ainsi que des techniques d'apprentissage mécanique. Ces nouveaux cours sont présentés tant sur ruban magnétique que sous forme écrite. Une fois de plus, des fonctionnaires en apprentissage dans les divers services du Nord canadien ont suivi environ 125 heures de cours à Ottawa, soit dans des classes régulières ou dans des laboratoires.

Plusieurs centaines de racines ont été ajoutées au dictionnaire esquimau qui est en cours de rédaction.

Afin d'aider à la composition d'un cours complet de langue esquimaude, d'un dictionnaire et d'une grammaire normative, on a poursuivi des recherches en vue de découvrir les principes fondamentaux de cette langue.

On a tracé les grandes lignes d'un programme de formation d'instituteurs pour l'enseignement de l'orthographe esquimaude. Ce programme, qui doit être mis en oeuvre l'an prochain, constituera la première étape de l'application de la nouvelle orthographe, tant dans les écoles du Nord que dans les classes d'éducation des adultes.

Division des services techniques

LOGEMENT

LE LOGEMENT DANS LES RÉGIONS TERRITORIALES

Second programme de prêts hypothécaires

Il y a bon nombre de familles du Nord qui pourraient tirer profit des avantages de la Loi nationale sur l'habitation si elles jouissaient des mêmes taux que les familles vivant dans le Sud. Afin de venir en aide à ces gens, les gouvernements des Territoires ont mis sur pied, en 1961, un second programme de prêts hypothécaires, en utilisant des fonds prêtés par le gouvernement fédéral. C'est la Société centrale d'hypothèques et de logement qui se charge d'appliquer ce programme au nom des gouvernements territoriaux.

Les personnes qualifiées qui contractent un emprunt en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, peuvent obtenir un prêt de deuxième hypothèque pouvant atteindre \$2,000, remboursable en une période de temps égale à celle du prêt de première hypothèque et portant intérêt à un taux dépassant de 1 p.100 le taux courant établi par la Loi nationale sur l'habitation. Au 1er avril 1967, sept prêts de ce genre, dont la valeur s'établissait à \$12,006, avaient été accordés dans les Territoires du Nord-Ouest, tandis que 36 autres, d'une valeur de \$56,600, ont été consentis dans le Territoire du Yukon.

Programmes de construction d'habitations à prix modique

Afin de répondre aux besoins des familles à faible revenu vivant dans le Nord, on a établi, en 1962, un programme de construction d'habitations à prix modique. En vertu de ce programme, les commissaires peuvent accorder des prêts pouvant atteindre \$6,000 en première hypothèque, d'une durée de 20 ans et portant intérêt à 7 3/4 p.100, ainsi qu'un autre prêt, d'une valeur de \$1,000, en deuxième hypothèque d'une durée de dix ans et ne portant aucun intérêt. Si le débiteur hypothécaire remplit les conditions de l'hypothèque, les commissaires peuvent lui faire grâce des paiements annuels de \$100 normalement exigés pour la deuxième hypothèque.

En raison du coût sans cesse croissant de la construction et des matériaux dans le Nord, les Conseils territoriaux ont fait des recommandations, que le Cabinet fédéral a d'ailleurs approuvées en août 1966, et qui portent à \$8,000 la limite du prêt de première hypothèque, fixent à 25 ans la durée maximum de son remboursement et restreignent le prêt de deuxième hypothèque, soit \$1,000, aux candidats désirant se faire construire une maison d'une valeur de \$10,000 ou moins.

Au 1er avril 1967, le nombre et la valeur des prêts hypothécaires consentis dans les Territoires s'établissaient comme il suit:

...	T. du N.-O.		Yukon	
	Nombre de prêts	Valeur	Nombre de prêts	Valeur
...	...	\$...	\$
Prêts de première hypothèque à faible taux d'intérêt	76	440,925	37	219,000
Prêts de deuxième hypothèque à faible taux d'intérêt	72	72,000	5	5,000
Prêts de deuxième hypothèque suivant la LNH	7	12,006	36	56,600

LE LOGEMENT CHEZ LES ESQUIMAUX

Les loyers

Vers la fin de 1965, le gouvernement a approuvé un programme quinquennal de location de maisons, destiné à loger convenablement tous les Esquimaux des Territoires. Pendant encore de nombreuses années, le programme de construction d'habitations représentera une large part du budget du Ministère. Ce programme vise à fournir des maisons adaptées à l'importance numérique des familles et à un prix de location proportionnel aux revenus et aux ressources de ces dernières. Le loyer mensuel peu élevé comprend pourtant des services tels que le chauffage, l'électricité, le mobilier

essentiel et l'entretien général. Afin de favoriser une forte participation au programme et de donner, tant aux particuliers qu'aux collectivités, l'occasion d'acquérir une expérience, la gestion des logements à loyer sera confiée, autant que possible, à des sociétés locales de logement. Le conseil de ces sociétés sera formé d'Esquimaux élus annuellement par les locataires eux-mêmes.

Des crédits seront consacrés au paiement des excédents de loyer, ainsi qu'à l'exécution de travaux en vue d'améliorer et d'agrandir ces maisons; une telle façon de procéder favorisera sans doute l'accession éventuelle à la propriété. Au cours de l'été de 1966, 194 maisons préfabriquées destinées à la location ont été expédiées dans la région de Frobisher. On compte en expédier 152 autres, au cours de l'été de 1967, en plus des 188 maisons destinées au district de Keewatin. Ces maisons sont érigées sur place par des équipes de travailleurs du bâtiment recrutés dans le Sud, avec l'aide de travailleurs non spécialisés ou semi-spécialisés recrutés en nombre au moins égal à l'échelon local.

Le programme de construction de logements a été mis en application de manière à coïncider avec les programmes d'éducation et de développement communautaire destinés à initier les futurs locataires à l'organisation et à l'entretien de ces logements. Grâce à la collaboration et à l'aide financière de la Société centrale d'hypothèques et de logement, on a engagé une équipe d'instructeurs du logement, en vue d'enseigner aux Esquimaux les nouvelles méthodes de location de logements. Des spécialistes en économie domestique ont ensuite aidé les familles esquimaudes à s'installer dans les nouvelles maisons, leur ont montré comment utiliser les installations qu'elles comportent et les ont invitées à prendre des décisions, tout en formulant leurs commentaires sur le mode de fonctionnement du programme.

Achats

Le Ministère cherche à encourager les Esquimaux à n'acheter que des maisons qui répondent à leurs besoins et seulement s'ils sont capables d'en effectuer les paiements de remboursement et d'en assurer les services minimums. Toutefois, le Ministère leur vient en aide en leur accordant une subvention de \$1,000 pour l'achat d'une maison de deux pièces, dont l'une est une chambre à coucher, et une subvention de \$2,000 s'il s'agit de maisons comportant deux ou trois chambres à coucher et d'une superficie supérieure à 600 pieds carrés. L'Esquimaux rembourse le solde du coût de sa maison, soit par son travail, soit par des fonds tirés de la Caisse de prêts aux Esquimaux, ou même en argent comptant.

LE LOGEMENT CHEZ LES INDIENS

A compter de l'été de 1966, le logement des Indiens des Territoires du Nord-Ouest est administré par la Direction des régions septentrionales. Au

cours de l'année financière 1965 - 1966, 77 habitations ont été construites à l'intention des Indiens; en 1966 - 1967, on en a fait construire 89, et le budget de 1967 - 1968 en prévoit 78.

URBANISME

Afin d'assurer un programme continu d'expansion rationnelle dans les lotissements urbains des régions septentrionales, la Division des services techniques a chargé des experts - Conseils d'élaborer des plans généraux, pendant qu'elle effectue elle-même, dans ses propres installations, des études plus spécialisées. Au cours de 1966, on a effectué des études d'urbanisme dans 19 établissements et engagé des conseillers pour huit de ces études.

Les études des experts - Conseils

Les experts ont remis les rapports définitifs concernant les établissements de Broughton Island, de Cambridge Bay, d'Igloolik, de Clyde River et de Fort Simpson. Les études ayant trait à Fort-Resolution et à Morphy seront terminées vers la fin de 1967.

En 1967, des études d'urbanisme seront entreprises dans les établissements de Tuktoyaktuk et de Fort McPherson. L'expert - Conseil qui sera chargé de ce travail, achèvera l'étude entreprise cette année au sujet de la localité d'Aklavik par l'urbaniste de la Division.

Les études de la Division

Des plans d'aménagement ont été établis afin d'aider au choix du champ d'application du programme de logement au cours de 1967. Les établissements visés par ces études sont Frobisher Bay, Cape Dorset, Arctic Bay et Hall Beach. On prépare actuellement les plans destinés à faciliter, en 1968, l'application du programme de logement à Baker Lake, Eskimo Point, Lake Harbour, Rankin Inlet et Frobisher Bay.

LEVÉS AU MOYEN DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET D'ÉTUDES AU SOL, ET CONFECTION DE CARTES TOPOGRAPHIQUES DÉTAILLÉES - ÉTABLISSEMENTS DU NORD CANADIEN

Afin de fournir une base à l'urbanisme et aux levés officiels, des études en cours portent sur les emplacements de 98 établissements. A l'heure actuelle, on a déjà tracé les plans ordinaires de 162 emplacements, à l'échelle de 100 pieds au pouce, donnant les courbes de niveau de 5 pieds et montrant tous les détails physiques et culturels. Au cours de 1966, on a photographié à la verticale 15 emplacements et l'on a établi des points de repère dans neuf établissements. On a effectué les levés officiels du territoire de sept établissements.

Un programme quinquennal (1967 à 1972) de confection de cartes topographiques a été dressé pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, y compris des cartes hypsométriques à hachures et des cartes des différentes cultures pratiquées.

On a utilisé la photographie en couleur dans deux régions du Nord canadien, soit une première dans un secteur boisé à une latitude subarctique et une deuxième dans des terres arides, afin de découvrir ses avantages par rapport à la photographie en noir et blanc, lorsqu'il s'agit de déterminer les conditions de pergélisol, la nature des sols, les matériaux de construction et les installations de drainage et d'approvisionnement d'eau appropriées.

SERVICES D'ARCHITECTURE

La Division des services techniques, soit seule ou en collaboration avec le gouvernement du Yukon et celui des Territoires du Nord-Ouest, établit tous les plans des bâtiments construits dans le Nord par le Ministère. En collaboration avec le Ministère des Travaux publics, elle a participé à l'établissement des plans et à l'exécution de travaux de plus grande envergure, tels que la construction d'écoles à Aklavik, Inuvik, Yellowknife, Cambridge Bay, Rae, Hay River, Coppermine, d'un foyer de 200 lits à Yellowknife et de maisons d'accueil pour enfants à Fort Smith et à Inuvik. La Division a révisé, au nom des gouvernements territoriaux, les plans et devis établis par des experts - Conseils pour un certain nombre de constructions, telles que la bibliothèque du Centenaire de Hay River, la bibliothèque du Centenaire d'Inuvik et l'école séparée de Yellowknife.

On a effectué de nouvelles recherches en vue de simplifier les plans appliqués dans le programme de logement des Esquimaux. Les consultations tenues avec les entrepreneurs et la collaboration fournie par ces derniers ont contribué à abaisser le coût de construction.

SERVICES TECHNIQUES

Afin de répondre aux demandes sans cesse croissantes, on procède actuellement à l'installation de nouvelles génératrices et à la synchronisation de l'équipement, ce qui augmentera la capacité de production d'énergie électrique.

Les essais d'épuration et de réutilisation des eaux-vannes se poursuivent dans des régions où il y a pénurie d'eau. A Rankin Inlet, on a installé une nouvelle canalisation chauffée d'eau et d'égout, en aménageant un système d'utilidette, faite de légers tuyaux d'aluminium recouverts d'un isolant et enfermés dans un coffrage ondulé à ciel ouvert.

LA CONSTRUCTION DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Au cours de 1966, le Ministère a fait les acquisitions suivantes: 320 maisons à loyer modique destinées à l'usage des Esquimaux, 17 maisons de bien-être à l'usage des indigents, 20 maisons mobiles de trois chambres à coucher, 25 maisons préfabriquées comportant également trois chambres à coucher, 9 garages à trois baies, 1 entrepôt, 1 boutique d'art et d'artisanat, 2 salles de classe préfabriquées destinées à servir d'annexes, 9 classes

mobiles, 1 maison de deux logements, 4 centrales électriques et 1 annexe à ce genre de construction, 1 camp de correction à sûreté minimum, ainsi qu'un bâtiment abritant un congélateur à plateaux. Il a adjugé des contrats pour la construction de deux salles de classe, de trois logements, ainsi que pour celle d'un édifice à bureaux pouvant aussi accueillir des visiteurs de passage.

Le ministère des Travaux publics, au nom de la Division des services techniques, a fait exécuter les constructions suivantes: 1 réservoir d'emmagasinage de pétrole en vrac, 2 bâtiments destinés à loger des bureaux et des visiteurs de passage, 2 entrepôts chauffés, 6 maisons de trois chambres à coucher, 3 pensionnats pouvant recevoir 12 élèves chacun, 6 logements, 1 gymnase, 2 écoles comportant deux salles de classe chacune, ainsi qu'une prison à sûreté moyenne.

Au cours de 1966, on a terminé la route de Fort Smith, qui relie cette dernière localité au réseau routier du district de Mackenzie et aux routes provinciales du Sud.

De plus, on a poursuivi les travaux de construction de la route de Pine Point, qui reliera cette dernière localité à Fort-Résolution.

La reconstruction du tronçon de la route Ingraham compris entre les bornes milliaires 16 et 20 est en cours et doit être achevée au cours de 1967. Un contrat a été adjugé en novembre dernier pour la construction du tronçon compris entre les bornes milliaires 20 et 50.

Les travaux de prolongement de la route du Mackenzie en direction de Fort Simpson se sont poursuivis au cours de 1966. Un contrat d'une durée de deux ans a été accordé pour la construction d'un tronçon de 50 milles de route, à partir de la borne milliaire 117, limite présidente de la route, jusqu'à la borne 167. Des travaux de régalage ont été exécutés sur 36 milles de route, tandis que 16 milles ont été aménagés. Le déblaiement a été effectué sur plus de 45 milles.

En 1966, la Direction a acheté de l'équipement destiné à la construction d'une route d'accès qui reliera Coral Harbour à Snafu Beach, dans l'île Southampton.

ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

On a continué d'appliquer avec succès la politique régionale de distribution de mazout à des consommateurs privés par l'entremise de la Compagnie de la Bale d'Hudson et à un prix fixé à l'échelon régional. Il en est résulté des réductions de prix dans les quatre régions, la plus haute ayant été de dix cents le gallon.

De concert avec l'un des plus importants fournisseurs, on a fait une étude du marché du mazout dans l'est de l'Arctique.

Afin de répondre aux demandes sans cesse grandissantes d'énergie électrique, on a établi les devis de génératrices diesel d'une puissance de 100 et 150 kilowatts, qu'on a fait installer dans trois établissements.

Les essais d'un véhicule à effet de sol qui ont été effectués à Tuktoyaktuk, ont suscité beaucoup d'intérêt et l'on s'intéresse actuellement de très près au perfectionnement de ce genre d'appareil, afin de déterminer à quel moment le Ministère pourra en faire un usage économique dans ses services.

CONSTRUCTION AU YUKON

La construction de la prison à sûreté moyenne près de Whitehorse est terminée; on a, de plus, acheté et érigé un camp préfabriqué de correction à sûreté minimum. A la borne milliaire 282, les courbes et pentes des ponts Willow, Fox et McCabe ont été adoucies, tandis qu'entre les bornes 52 et 102, sur le parcours de la route Whitehorse-Keno, on a terminé les levés techniques préliminaires. En 1966, on a terminé les 50 premiers milles de la route Ross River-Carmacks et l'on a effectué environ 10 p.100 des travaux de construction du tronçon compris entre les bornes milliaires 92 et 142. Un traversier est actuellement en construction, grâce auquel les véhicules pourront traverser le fleuve Yukon, à Dawson. Ce bateau effectuera ses traversées d'essai vers le 16 juin 1967.

A Blind Creek, à 30 milles à l'ouest de Ross River, la Direction a fait installer des tours et un téléphérique pour permettre aux véhicules de traverser la rivière Pelly. Sur le parcours de la route Canol, au nord de Ross River, on a apporté des améliorations au pont de la borne milliaire 63.9 et à celui de la borne 93.9. On a aussi changé quelque peu le tracé de la route en contournant des glaciers, entre les bornes milliaires 0 et 117, et l'on a rouvert à la circulation les 10 premiers milles de la route.

Coordination et recherches sur le Nord

Le Service de coordination et de recherches sur le Nord comprend le Centre de coordination et de recherches sur le Nord, ainsi que le Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien, qui sont les organismes du Ministère chargés à la fois de favoriser le développement de la science et de la technologie dans le Nord, et de coordonner toute l'activité du gouvernement fédéral dans cette région.

Le Centre de coordination et de recherches sur le Nord appuie et effectue lui-même des recherches portant sur des sujets ayant trait au Nord; de plus, il encourage les travaux de recherche entrepris par des organismes privés. Il fait aussi la compilation et la diffusion de renseignements techniques touchant le Nord et dirige le laboratoire de recherches d'Inuvik, fondé en 1964.

Les recherches qu'appuie le Centre de coordination et de recherches sur le Nord ont trait surtout aux sciences sociales. La plupart des travaux sont effectués soit par des universitaires ou par des étudiants diplômés travaillant à forfait on de façon saisonnière.

En 1966, l'attention a été centrée surtout sur le projet de recherches concernant le delta du Mackenzie; il s'agit d'une étude relevant de plusieurs disciplines et consistant à dégager et à analyser les facteurs socio-économiques entraînant l'impuissance des résidants du Nord sur le plan de la mise en valeur des régions septentrionales, puis à déterminer jusqu'à quel point ces gens s'adaptent aux changements suscités par l'action gouvernementale et l'expansion commerciale dans le Nord.

Si l'on a choisi le delta du Mackenzie pour effectuer ces études approfondies, c'est que cette région est particulièrement représentative des conditions physiques, économiques et sociales qui règnent dans les régions arctiques et subarctiques du Canada. Ce programme devait se réaliser en trois étapes. La première étape a débuté au printemps de 1965, alors que des équipes de spécialistes en anthropologie, en économique, en géographie et en technologie ont entrepris des études dans chacun de ces domaines. Ces études étaient destinées à fournir les renseignements généraux qui permettraient de déterminer les principaux endroits devant faire l'objet de recherches plus poussées au cours de la deuxième étape du programme. Cette deuxième étape, commencée au printemps de 1966, consistait à chercher les raisons profondes des problèmes constatés dans certaines régions au cours de la première étape.

En plus des travaux concernant le delta du Mackenzie, on a entrepris ou poursuivi des études portant notamment sur l'administration esquimaude dans le nord du Canada, en Alaska, au Groenland et au Labrador; l'utilité du traîneau à chiens dans les conditions économiques sans cesse changeantes de l'est de l'Arctique; la compilation d'une bibliographie des publications traitant des modèles, des qualités particulières et de la fabrication des vêtements arctiques; la participation à l'organisation et à l'exécution d'essais de véhicules à coussin d'air dans le delta du Mackenzie, en collaboration avec le Conseil de recherches pour la défense.

Une subvention de \$30,000 a été accordée à l'Arctic Institute of North America, afin de l'aider à payer le coût de publication de la bibliographie ayant trait à l'Arctique.

Au cours de 1966, quinze instituts et expéditions scientifiques travaillant dans le Nord ont reçu des subventions d'une valeur globale de \$200,000, soit une augmentation de \$55,000 par rapport à l'année précédente.

Ce programme de subventions, qui a été mis en oeuvre en 1962, vise à encourager les recherches universitaires portant sur le Nord et à favoriser la formation d'hommes de science spécialisés en cette matière. Ces subventions sont accordées sur la recommandation d'un comité spécial formé d'hommes de science du gouvernement et de diverses universités. Les instituts les affectent à de nombreux travaux de recherche ayant trait notamment à la géographie, à la glaciologie, à l'océanographie, à la géologie, à l'archéologie, à l'anthropologie et à la sociologie.

Le Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien conseille le gouvernement sur des questions de lignes de conduite touchant les travaux d'initiative civile ou militaire entrepris dans le Nord canadien; il veille aussi à établir une coordination efficace de toute l'activité gouvernementale dans cette région.

**Concentrateur de minerai de cuivre de la société New Imperial Mines, en construction près de Whitehorse, dans les Territoires du Nord-Ouest.
(Photo de Peter Oomen.)**



Ressources et développement économique du Nord canadien

L'année 1966 a été l'une des plus actives de l'histoire économique du Nord canadien. Au Yukon, la découverte de deux nouvelles mines a donné lieu à l'exécution de nombreux et vastes programmes d'exploration, et l'on s'attend que la valeur de la production minérale augmente en 1967. Quant aux Territoires du Nord-Ouest, le nombre de travaux d'exploration s'est accru dans la région du golfe du Couronnement, dans celle du Grand lac des Esclaves, dans les îles de l'Arctique, ainsi qu'à Pine Point; il en est résulté une forte augmentation de la production minérale. L'activité d'exploitation pétrolière et gazière a continué d'augmenter, notamment avec la découverte, vers la fin de 1966, d'une vaste nappe de gaz qui pourrait bien être la plus importante de toute l'histoire de l'Ouest canadien. Plusieurs programmes ont été mis sur pied afin de stimuler et de favoriser le développement des ressources des territoires.

Au Yukon, le jalonnement et les travaux d'exploration se sont poursuivis avec intensité dans la région d'Anvil-Dynasty-Vangorda. Près de 30 sociétés ont effectué des travaux de prospection dans cette région, environ 10,000 claims ont été enregistrés et l'on estime qu'une somme de plus de 5 millions de dollars a été consacrée à l'exécution de programmes de levés géophysiques et géochimiques et de forages dans ce territoire au cours de 1966.

L'Anvil Mining Corporation Limited a poursuivi ses travaux de forage aux fins de délimiter le gisement Faro no 1; à l'heure actuelle, elle creuse une galerie d'accès en vue de prélever des échantillons du minerai qui s'y trouve. La société a fait savoir qu'elle a l'intention d'exploiter cette ressource, moyennant certaines conditions, la date limite ayant été fixée provisoirement à 1969.

La société Kerr Addison Mines Limited a exécuté un programme de forages dans sa concession située près du lac Swim, tout en poursuivant son travail d'estimation du gisement de Vangorda.

Un autre important programme d'exploration a été mis sur pied par la société Atlas Explorations Limited dans la région du plateau central. La base des opérations a été établie à Ross River et le programme, qui comportait trois parties, a atteint le stade du forage au cours du mois d'octobre. La société a découvert du minerai de cuivre, de plomb, de zinc et d'argent en plusieurs endroits et elle poursuit son programme à la même cadence au cours de l'année 1967.

A la mine de la société New Imperial, près de Whitehorse, tous les travaux de construction prévus ont été exécutés conformément au calendrier

établi. Des forages en profondeur ayant révélé l'existence de nouvelles réserves dans le gisement Little Chief, la société étudie actuellement diverses méthodes d'extraction du minerai en profondeur, c'est-à-dire d'exploitation minière souterraine. Le premier puits ouvert commencera à produire au mois d'avril 1967; la société a passé des contrats avec le chemin de fer White Pass and Yukon, par lesquels ce dernier s'engage à transporter par wagons à Skagway les quantités de minerai concentré en provenance de ce puits.

La Cassiar Asbestos Corporation a poursuivi ses travaux de construction dans sa mine d'amiante de Clinton Creek. En vertu du programme fédéral de construction de routes dans le Nord canadien, on a aménagé une route d'accès à la mine d'amiante et l'on reconstruit actuellement la route Dawson-Sixty-Mile. Les réserves de minerai sont évaluées à 14 millions de tonnes et l'on prévoit que l'exploitation de cette mine commencera vers la fin de 1967 ou au début de 1968, sa production devant atteindre environ 60,000 tonnes de fibres d'amiante par année.

La Yukon Antimony Corporation Limited a creusé deux galeries d'accès mais, en raison de rapports préliminaires plutôt défavorables et par suite d'une baisse des prix de l'antimoine, elle a suspendu ses sondages souterrains au cours de 1966. Elle concentre actuellement son activité d'exploration à ses affleurements de cuivre de Skukum Creek.

Les sociétés Mount Nansen Mines Limited et Arctic Mining and Exploration Limited ont poursuivi leurs sondages souterrains et l'évaluation des minerais d'or et d'argent que contiennent leurs concessions sinuées près de Carmacks et de Carcross, respectivement.

La Hecla Mining Company et les sociétés Silver Titan Mines et Silver Key Mines ont effectué des sondages dans leurs gisements d'argent et de plomb de Bunker Hill, de Mount Haldone, ainsi que dans ceux du district de la rivière Ketzka.

La Conwest Exploration Company Limited a effectué des travaux d'exploration en plusieurs régions, y compris l'établissement de nombreux levés géophysiques aériens dans la région située à l'ouest de Ross River.

Dix-sept prospecteurs ont exercé leur activité en profitant du programme d'aide aux prospecteurs.

Avec l'entrée en activité de la société New Imperial Mines Limited, la tendance à la baisse qui a marqué la valeur de la production minérale au Yukon, devrait cesser en 1967.

La société Discovery Mines a fermé sa mine de Laforma au début de 1966, tandis que la Yukon Consolidated Gold Corporation a cessé ses travaux de dragage vers la fin de l'année.

A la suite d'une diminution des travaux d'exploitation minière et d'une réduction du nombre de ses employés, la société United Keno Hill Mines Limited a connu une baisse de sa production d'argent. Cependant, en novembre et en décembre, la production a repris et l'on a remis à plus tard la fermeture de la mine, afin de permettre l'évaluation de petites quantités de nouveaux gisements.

La Yukon Coal Company a poursuivi régulièrement son exploitation pendant toute l'année.

Le tableau ci-après donne les chiffres préliminaires de la production en 1966 et les chiffres correspondants de 1965:

...	1965		1966*	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
...	...	\$...	\$
Or	45,031 onces	1,698,975	40,035 onces	1,509,320
Argent	4,615,995 onces	6,462,393	4,078,223 onces	5,705,434
Plomb	17,851,309 livres	2,766,953	16,373,000 livres	2,446,126
Zinc	13,247,653 livres	2,000,396	9,086,000 livres	1,371,986
Cadmium	138,918 livres	386,192	105,824 livres	253,978
Houille	8,801 tonnes	85,626	6,000 tonnes	60,000
TOTAL	...	13,400,535	...	11,346,844

[*Chiffres provisoires.]

Grâce à l'exploitation des mines de Pine Point, la valeur globale de la production minérale des Territoires du Nord-Ouest a connu de nouveau une forte augmentation au cours de 1966.

Les travaux d'exploration ont continué d'être nombreux dans la région de Pine Point, tandis qu'il y a eu recrudescence d'activité dans celle de Coppermine; il s'est donc fait beaucoup de jalonnement dans ces deux régions, plus de 21,000 claims ayant été enregistrés au bureau du registraire, à Yellowknife, au cours de l'année.

La région du golfe du Couronnement, la partie est du Grand lac des Esclaves, ainsi que les îles de l'Arctique, ont aussi été des centres de grande activité. La rareté et le prix élevé du cuivre ont contribué à stimuler la recherche de ce métal. Un intérêt renouvelé s'est aussi manifesté pour la recherche de gisements d'uranium.

La société Baffinland Iron Mines Limited a terminé une étude des possibilités d'exploitation de ses gisements de fer à haute teneur de l'île Baffin, même si elle n'a effectué que très peu de travaux d'exploration à cet endroit au cours de 1966. D'autres études sont actuellement effectuées sous les auspices du gouvernement fédéral.

La société Texas Gulf Sulphur a obtenu d'heureux résultats en ce qui concerne l'exploration d'un gisement de zinc dans la baie Strathcona. Les sociétés Cominco Limited et Bankeno Mines Limited ont exécuté conjointement un vaste programme d'exploration, en vue de trouver du plomb et du zinc dans certains groupes de claims, ainsi que des travaux de prospection dans des zones visées par des permis, dans les îles Cornwallis et Petite Cornwallis.

Dans l'inlet Bathurst et dans la région du golfe du Couronnement, plusieurs sociétés se sont livrées à des travaux d'exploration dans des terrains susceptibles de contenir de l'or, tandis que dans le sud du Keewatin, la société Selco Exploration Limited poursuivait son activité dans ses affleurements d'or.

Un intérêt renouvelé s'est manifesté à l'égard des anciens affleurements de cuivre de la région de la rivière Coppermine. Les sociétés PCE Explorations, Consolidated Proprietary Mines et Roberts Mining se sont notamment livrées à d'importants travaux de jalonnement, qui se sont poursuivis durant tout l'hiver. Des négociations actuellement en cours visent à conclure des ententes qui permettront d'exécuter des travaux conjoints d'exploration dans de riches affleurements.

Vingt-huit prospecteurs ont bénéficié du programme fédéral d'aide aux prospecteurs.

La première année complète d'activité de l'usine de concentration du minerai, à Pine Point, s'est soldée par une augmentation de la valeur du plomb et du zinc produits au cours de cette période. La région de Pine Point continue d'être le grand centre d'activité minière et d'exploration des Territoires du Nord-Ouest. Un grand nombre de sociétés ont exécuté des programmes d'exploration dans des concessions jalonnées au cours de la ruée qui a marqué la fin de 1965 et le début de 1966. Les méthodes géophysiques ont permis de repérer de nombreuses anomalies, où les sondages ont souvent révélé l'existence de riches gisements.

Ayant acquis le gisement adjacent de la Pyramid Mines Limited, la société Pine Point Mines Limited aidera à en assumer l'exploitation en accroissant le nombre d'installations de concentration du minerai des deux entreprises, afin de pouvoir satisfaire à la production des deux mines.

Les sociétés Conwest Explorations Limited et Coronet Mines Limited ont fait savoir qu'elles uniront éventuellement leurs efforts en vue de construire une usine de broyage. Chacune de ces sociétés exploite un gisement de minerai de dimensions moyennes.

Les quatre mines d'or de la région de Yellowknife, soit celles des sociétés Giant Yellowknife Mines, Con-Rycon-Vol., Discovery et Tundra Gold Mines, ont dû faire face à des augmentations de frais et à une pénurie de main-d'oeuvre, alors que le prix de l'or demeurait stable et que la production diminuait légèrement.

La production d'argent et de cuivre a connu de nouveau une augmentation importante, en raison surtout de l'apport de production de la société Echo Bay Mines. Cette dernière mine, qui ne produisait que depuis un an sans autre réserve qu'un gisement d'un rendement maximum de quelques mois, semble cependant s'être établie sur une base plus ou moins permanente.

Facilitée par la pénurie mondiale de tungstène et la hausse du prix de ce métal, l'exploitation de la société Canada Tungsten dans la région de la

rivière Flat était à son meilleur jusqu'à ce qu'un incendie, survenu en décembre, vint détruire l'usine et mettre fin à la production. La société projette de construire une nouvelle usine plus perfectionnée, qui entrera peut-être en service vers la fin de 1967, la production devant reprendre vers la même date.

Le tableau ci-après donne les chiffres préliminaires de la production minérale en 1966 et les chiffres correspondants de 1965:

...	1965		1966*	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
...	...	\$...	\$
Or	452,479 onces	17,071,580	417,841 onces	15,752,606
Argent	1,064,824 onces	1,490,754	1,952,634 onces	2,731,735
Plomb	165,662,547 livres	25,677,695	230,000,000 livres	34,362,000
Zinc	189,380,626 livres	28,596,474	360,000,000 livres	54,360,000
Tungstène	3,736,324 livres	3,115,909	3,973,000 livres	3,226,910
Cuivre	942,400 livres	354,342	1,617,882 livres	726,429
Cadmium	185,840 livres	516,635	200,000 livres	480,000
TOTAL	...	76,823,389	...	111,639,680

[*Chiffres provisoires.]

On a évalué à 25 millions de dollars la somme globale des dépenses d'exploration engagées en 1966 pour la recherche de nappes de pétrole et de gaz au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les travaux d'exploration ont été exécutés en grande partie dans le sud de ces régions.

Vers la fin de 1966, on a fait la découverte d'une importante nappe de gaz dans la région du mont Pointed, dans les Territoires du Nord-Ouest. Située à environ 15 milles au nord-ouest de Fort-Liard, cette nappe semble être la plus importante découverte de ce genre qu'on ait faite dans l'Ouest canadien au cours de 1966. Comme elle est voisine de la région de la rivière Beaver, le gaz qu'on en extraira sera acheminé par gazoduc d'ici 1969. On projette d'ouvrir de nouveaux puits, ce qui permettra, lorsque des réserves suffisantes de gaz auront été mises en valeur, de prolonger le gazoduc depuis la région de la rivière Beaver (Colombie-Britannique) jusqu'à celle du mont Pointed. Ainsi, lorsque les livraisons de gaz commenceront, les revenus que perçoit le gouvernement sous forme de droits, s'accroîtront aussi.

Un intérêt soutenu se manifeste dans la région du plateau Peel, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les sociétés Shell Canada Limited et Imperial Oil sont à exécuter un vaste programme d'exploration et de forage. La société Shell a jusqu'ici foré neuf puits dans cette région, tandis que la société Imperial Oil procède au forage de son cinquième. D'autres travaux de forage commenceront au cours de l'hiver de 1967 - 1968, ce qui

devrait permettre de forer dix puits supplémentaires durant cette phase du programme d'exploration.

Au cours de l'année à l'étude, il n'y a eu aucune activité d'exploration dans la région de la plaine Eagle ni dans la région de la Liard, au Yukon.

Le nombre de levés géologiques de surface effectués par l'industrie pétrolière a diminué par rapport à l'année précédente. Toutefois, les cartes de la plupart des sols sédimentaires ont déjà été dressées par les principales sociétés pétrolières. La plupart des travaux en cours sont exécutés par des experts - Conseils, soit pour le compte de clients ou pour la vente des rapports d'exploration à de nombreuses petites entreprises détenant un permis d'exploitation pétrolière dans les Territoires.

A l'aide d'hélicoptères, un groupe de spécialistes appuyés par des experts en sismographie a effectué des études géophysiques dans les îles Prince Patrick, Mackenzie King et Borden. C'était la première fois que les îles de l'Arctique faisaient l'objet de telles études. On a ensuite transporté les équipes dans la région de la rivière Anderson et dans celle de la rivière Horton, afin qu'elles puissent y entreprendre un programme semblable dont la réalisation exige environ six ou sept mois. L'entrepreneur estime que les travaux de forage dans les îles commenceront en 1968 ou en 1969.

La Caisse de prêts aux entreprises d'exploitation minière a reçu plusieurs demandes, dont la plus importante a été présentée par un consortium détenant de nombreuses concessions dans les îles de l'Arctique. Le programme, s'il est appliqué intégralement, entraînera des déboursés de l'ordre de 30 millions de dollars. Il comprendra notamment le forage de 20 à 25 puits et l'exécution de nombreux levés sismographiques.

Le gouvernement fédéral met en oeuvre de nombreux programmes comportant des stimulants, en vue d'aider à la mise en valeur des ressources du Nord.

Le programme décennal d'aménagement de routes dans le Grand Nord, dont le coût s'établira à 100 millions de dollars, prévoit la construction de routes reliant les principales agglomérations, ainsi que l'aménagement de routes secondaires traversant les régions contenant des ressources potentielles ou donnant accès à l'emplacement de certaines entreprises de mise en valeur des ressources. Au cours de l'année, on a consacré environ 9.7 millions de dollars à l'aménagement de routes dans les deux régions territoriales.

Afin d'aider à la mise en valeur des ressources, le programme concernant les aéroports donnant accès aux ressources du Nord accorde une aide financière à la construction d'aéroports, suivant un mode de partage des frais.

Le Règlement concernant l'aide à l'exploration minière dans le Nord prévoit l'attribution de subventions à des particuliers ou à des sociétés qui se livrent à des travaux d'exploration minière, pétrolière et gazière. Bien qu'une aide restreinte soit accordée à ces sociétés, le Règlement vise surtout les sociétés qui ne sont pas admissibles aux avantages accordés par la Loi de

l'impôt sur le revenu aux entreprises d'exploration minière; il encourage ces sociétés à investir des capitaux dans le Grand Nord. A la fin de l'année, on avait reçu 27 demandes de subventions, dont six ont été approuvées, leur valeur globale étant d'environ \$340,000.

Afin d'essayer d'augmenter la quantité de métaux qui sont actuellement traités dans le Grand Nord, le gouvernement a ordonné une étude de rentabilité à l'égard de l'usine de grillage de minerai de plomb et de zinc qu'on installerait éventuellement à Pine Point (T. N.-O.)

Au cours de l'année, on a effectué des études financières et techniques touchant un certain nombre de projets d'exploitation minière dans le Nord, à l'égard desquels le gouvernement fédéral a reçu des demandes d'aide financière. On a établi un programme d'analyse des projets à l'ordinateur, ce qui a permis d'en faire une évaluation plus juste.

La Division de la gestion des ressources est chargée des intérêts résiduels du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'administration de plusieurs parcelles de terres publiques du sud du Canada, y compris les anciennes réserves militaires et navales, ainsi que d'autres emplacements nécessaires à la réalisation de travaux spéciaux. De plus, elle maintient des dossiers concernant la disposition des millions de parcelles de terres de la Couronne situées dans les provinces des Prairies, ainsi que dans la zone ferroviaire et dans la région de Peace River, en Colombie-Britannique. La Division établit aussi, au nom de toutes les Directions, des rapports adressés à la Section de l'inventaire des propriétés, du ministère des Travaux publics, à la Corporation de disposition des biens de la Couronne et à la Section des subventions aux municipalités, du ministère des Finances. Enfin, la Division applique un programme d'acquisition de droits, en vue d'assurer la conservation de l'habitat des oiseaux aquatiques dans de vastes étendues de terres appartenant à des particuliers et réparties dans tout le pays.

En ce qui concerne les terres publiques, la Division a retiré, au cours de l'année financière 1966 - 1967, environ \$21,000 de la location, de la vente ou de l'aliénation de terres de la Couronne, tandis que d'autres organismes fédéraux acquéraient de nombreuses parcelles d'une valeur inestimable. La recherche au sujet de titres de bien-fonds a été accélérée, les revendications concernant 16 propriétés étant validées par la production de tous les documents juridiques voulus. On a établi, à des fins de conservation ou d'archives, 27 rapports chronologiques sur la colonisation; de plus, on a répondu à des milliers de demandes de renseignements au sujet des droits de propriété. On a microfilmé 360 dossiers relatifs à l'émission de lettres patentes et contenant environ 500 feuillets; par surcroît, on a classé 23,000 documents ayant trait aux titres possédés par les Métis, aux indemnités de service militaire, aux subventions accordées en vertu de l'Acte du Manitoba, ainsi qu'à l'administration des terres du Dominion. Afin d'établir clairement les titres de propriété, on a préparé 91 copies certifiées de lettres patentes, et l'on a photocopié des centaines d'autres documents, afin de démontrer que les colons ont effectivement obtenu satisfaction à l'égard de leurs droits.

La Division a approuvé une sorte de contrat de servitude, en vue de protéger les terres marécageuses des fermes établies dans les provinces des Prairies. Toutes les mesures préliminaires ont d'ailleurs été prises, afin de hâter la mise en vigueur du programme de conservation des oiseaux aquatiques que l'on se propose d'appliquer dans les régions-types en 1967 - 1968.

On termine actuellement l'inventaire des terres situées le long du canal Rideau, grâce auquel on décidera s'il est possible d'aménager, avec la participation financière du gouvernement provincial, un parc en bordure de cette voie d'eau.

La Division consultative en matière d'économie, l'une des deux sections du Bureau des ressources et du développement économique, a été formée en vue de conseiller la direction du Ministère au sujet de la politique économique à appliquer dans le Grand Nord et d'entreprendre des recherches d'ordre économique. Bien que manquant d'envergure et de personnel, cette Division n'en a pas moins été très active en 1966. Elle a effectué une étude générale de la situation économique du Yukon, dont le compte rendu doit paraître dans le fascicule intitulé *The Yukon Today* (Le Yukon d'aujourd'hui), que le Ministère a l'intention de publier dans un avenir rapproché. Cette étude doit servir à de nombreuses fins, notamment à fournir des faits concrets qui permettront ensuite de mener à bien l'étude complète de la situation économique du Yukon, que le gouvernement de ce territoire commandera prochainement, de concert avec le Ministère, les deux parties s'engageant à acquitter chacune la moitié des frais de l'entreprise.

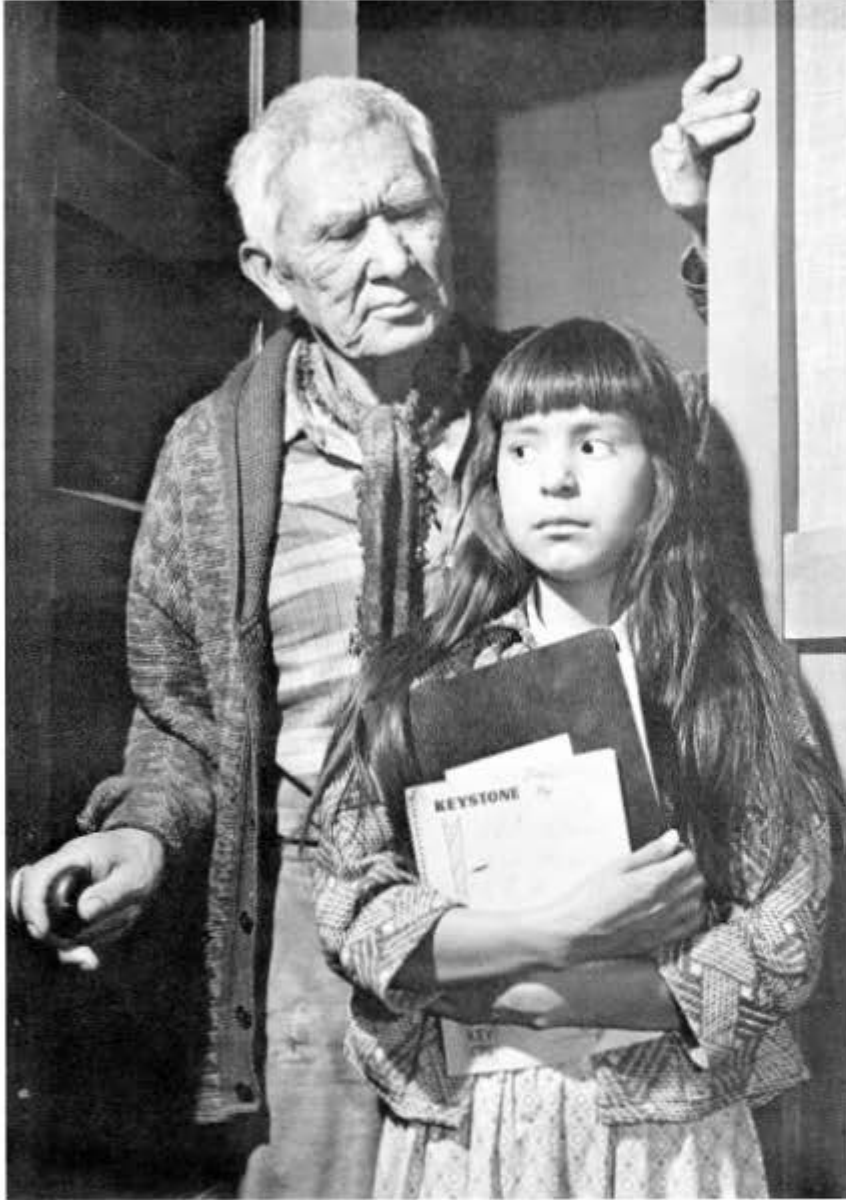
La Division consultative en matière d'économie étudie aussi les parcours des routes que l'on pourrait construire, aujourd'hui ou plus tard, à partir des régions de mise en valeur du Yukon jusqu'à la mer. Entreprise par les experts - Conseils de la société Travacon Research Limited, de Calgary, cette étude est censée être terminée en juin 1967.

Au cours de l'année financière 1965 - 1966, on s'est occupé des préparatifs du relevé de la main-d'oeuvre qui sera effectué à titre d'essai dans les Territoires du Nord-Ouest au cours de l'été de 1967. Cette étude sera réalisée conjointement par le Ministère et le Bureau fédéral de la statistique.

En plus des travaux mentionnés ci-dessus, la Division a exécuté de nombreuses études particulières et elle a réuni des données statistiques fondamentales ayant trait aux régions septentrionales, tâches qui ont demandé beaucoup de temps. On se propose, au cours des prochaines années, de faire de la Division consultative en matière d'économie une importante source de renseignements au sujet de l'économie du Grand Nord.

LES AFFAIRES INDIENNES

Deux Indiens du Canada, Dan George et Nancy Sandy, sont en train de jouer lors du tournage de *The Education of Phyllistine*, film qui a remporté le premier prix dans la catégorie des films de divertissement pour la télévision, lors de la 161^e cérémonie annuelle de remise de prix pour les films canadiens.



Direction générale des affaires indiennes

Au cours de l'année financière 1966 - 1967, la Direction générale des affaires indiennes s'est approchée davantage de son principal objectif, qui consiste à assurer aux Indiens des occasions et un traitement égaux en ce qui concerne l'éducation, l'apprentissage, le progrès économique, la santé, la gestion autonome des affaires et les particularités culturelles. La Direction a consacré à cette fin \$104,730,594, comparativement à \$81,684,227 au cours de l'année précédente.

Environ 52 millions de dollars, soit 50 p. 100 de tous les crédits votés par le Parlement pour l'administration de la Direction, ont été consacrés au programme d'éducation, qui constitue le domaine le plus important en ce qui a trait aux Indiens. A la fin de l'année, 95 p. 100 des enfants indiens d'âge scolaire fréquentaient l'école. Pour la première fois, l'inscription des enfants indiens a été plus nombreuse dans les écoles provinciales que dans les écoles fédérales. L'inscription dans les écoles secondaires a connu une légère augmentation. Le nombre d'étudiants d'université est passé à 240, tandis que 2,529 élèves ont fréquenté diverses écoles techniques. D'autre part, 3,797 adultes se sont inscrits à des programmes de formation conçus à leur intention, tandis que 3,634 autres ont suivi des cours de rattrapage. Ces chiffres sont les plus élevés qu'on ait jamais enregistrés dans la participation à de tels programmes.

Il faut noter en particulier l'expansion du programme d'établissement de maternelles. Le tout a commencé, il y a plusieurs années, par la création de quelques classes maternelles dans des écoles indiennes. A l'heure actuelle, ces classes reçoivent environ 3,800 élèves inscrits dans des écoles fédérales ou provinciales, soit à peu près 40 p. 100 des enfants indiens d'âge à les fréquenter. De plus, ce programme prend constamment de l'expansion.

Sur les 112 millions de dollars prévus au programme quinquennal de développement communautaire approuvé en mars 1966, environ 16 millions ont été affectés à la construction d'habitations, à l'aménagement de services d'eau et d'installations sanitaires, à l'électrification rurale, ainsi qu'à la construction et à l'amélioration des routes comprises dans les réserves ou y conduisant. Au total, 1,770 maisons ont été construites, tandis qu'on a posé des canalisations d'électricité dans 1,569 habitations. On a aménagé, en tout 343 milles de routes dans les réserves indiennes. Un programme de construction d'habitations a été mis sur pied hors des réserves, afin de faciliter aux Indiens l'achat de maisons à des endroits offrant des possibilités d'emploi.

Le programme de subventions aux bandes a pris beaucoup d'ampleur, les fonds affectés à cette fin étant passés, cette année, de \$66,892 à \$445,306.

Ces subventions sont destinées à encourager les bandes à assumer elles-mêmes la gestion de leurs ressources financières et à se charger d'une bonne partie du travail effectué jusqu'ici par la Direction. Un progrès continu a été réalisé dans la mise en place de cette administration autonome. Au cours de l'année, 25 bandes ont pris en main la gestion de leurs ressources financières, ce qui porte à 137 le nombre des bandes qui s'acquittent maintenant elles-mêmes de ce travail.

Il y a eu des consultations continues avec les Indiens à l'égard de questions qui les touchent. Au cours de l'année, les huit conseils consultatifs régionaux des Indiens, soit ceux des provinces Maritimes, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon, ainsi que celui des Territoires du Nord-Ouest, se sont réunis à 19 reprises. Depuis sa première réunion en janvier 1966, le Conseil consultatif national des Indiens a tenu deux réunions au cours de l'année. Au cours de ces réunions, on a discuté surtout des modifications qu'il serait bon d'apporter à la Loi sur les Indiens.

Direction des services d'éducation

Cette Direction est chargée de mettre à la disposition des Indiens, enfants et adultes, des services et des programmes complets d'éducation. Elle veille aussi à l'application et à la coordination de la ligne de conduite relative à l'éducation, ainsi qu'à la surveillance et à la planification des méthodes employées.

La dernière année a été marquée par un progrès sensible dans le domaine de l'éducation des Indiens. De nombreux articles de journaux, maints travaux de recherche, ainsi que la déposition de la première tranche du rapport Hawthorn-Tremblay sur les Indiens, ont attiré l'attention du grand public. L'inscription des Indiens dans les écoles est passée de 61,395 à 64,439. Le chiffre de l'inscription dans les écoles provinciales a été de 32,941, alors qu'il a été de 31,498 dans les écoles administrées par la Direction. Pour la première fois, l'inscription des enfants indiens a été plus nombreuse dans les écoles provinciales que dans les écoles fédérales.

La Direction s'est occupée de 1,291 classes dans 355 écoles pour enfants indiens, comparativement à 1,275 classes et 391 écoles au cours de l'année précédente. L'inscription totale aux écoles secondaires a connu une légère augmentation, bien que l'inscription aux cours de 12e et de 13e année ait quelque peu diminué. Au cours de l'année, la Direction avait à son service 1,549 instituteurs, soit 50 de plus qu'au cours de l'année précédente. Cette augmentation est due surtout à l'accroissement du nombre des services d'orientation destinés aux élèves indiens des écoles secondaires, à la multiplication des cours de formation technique, ainsi qu'à l'exécution d'un plus grand nombre de programmes universitaires.

On a remplacé l'échelle nationale de traitements des instituteurs par des échelles régionales, qui sont entrées en vigueur le 1er septembre 1966. Afin

d'aller de pair avec la hausse générale des traitements des instituteurs dans notre pays, on a établi de nouvelles échelles régionales qui s'appliqueront pour l'année scolaire 1967 - 1968.

On a ajouté au personnel du bureau principal un directeur des services de bibliothèque, qui sera chargé d'élaborer un programme. Ces bibliothèques, qui seront établies dans les réserves, seront organisées et administrées par un conseil local de bibliothèque, suivant les lois provinciales. Le directeur s'occupe de renseigner les conseils indiens de bibliothèque au sujet de la loi, des finances, des locaux nécessaires, ainsi que sur la formation des bibliothécaires. Ces bibliothèques locales suscitent beaucoup d'intérêt. Bon nombre de ces institutions ont déjà été établies et l'on projette d'en fonder plusieurs autres.

Les spécialistes en linguistique ont appliqué, à titre expérimental, un programme complet touchant tous les aspects de l'enseignement de l'anglais dans les écoles fédérales. Au cours des sept dernières années, on a appliqué de nouvelles méthodes plus perfectionnées d'enseignement, qui ont permis d'obtenir plus de succès et de surmonter plusieurs des difficultés qu'éprouvent les Indiens dans l'étude d'une nouvelle langue. Le rapport qui a été fait au sujet du programme en question, montre que les élèves ont réalisé des progrès rapides; de plus, ce programme a permis de découvrir de nouveaux moyens d'améliorer l'enseignement des langues. L'embauchage de six nouveaux spécialistes en linguistique a porté à douze le personnel chargé de surveiller l'exécution du programme d'enseignement des langues.

Le nombre des comités de surveillance des écoles indiennes continue de s'accroître. Au cours de la dernière année, il en existait environ soixante. Au congrès annuel des délégués des comités scolaires, qui a eu lieu à Saskatoon, on a adopté des résolutions recommandant d'étendre les pouvoirs de ces comités. Ces résolutions, qui font l'objet d'une étude attentive, seront d'ailleurs utiles lorsqu'il s'agira d'établir le règlement révisé, qui doit paraître en 1967.

Certains comités scolaires se sont même chargés du contrôle des présences, des repas pris à l'école, du transport des élèves et de l'activité para-scolaire; ils ont, du reste, reçu des marques d'appui et d'encouragement enthousiaste de la part de la population pour l'impulsion qu'ils ont donnée à l'éducation.

L'établissement de maternelles destinées aux enfants indiens est l'un des principaux points du programme d'éducation. Ce travail a commencé il y a plusieurs années avec la création de quelques classes maternelles dans des écoles indiennes. A l'heure actuelle, environ 3,800 enfants indiens fréquentent des classes de ce genre dans des écoles fédérales ou provinciales, comparativement à 3,660 au cours de l'année précédente. Il est à remarquer que ce chiffre ne représente que 40 p. 100 du nombre, d'enfants indiens âgés de cinq ans. L'expérience démontre que les enfants indiens qui ont fréquenté la maternelle sont plus en mesure d'absorber le programme de la 1^{er} année.

On a l'intention de continuer d'appliquer ce programme, soit en faisant appel aux installations des écoles privées ou provinciales qui dispensent ces cours, ou en établissant de telles classes dans des écoles fédérales.

En ce qui a trait aux écoles provinciales, il y a eu une augmentation importante du nombre de demandes de locaux à l'intention des élèves indiens. On a conclu avec une cinquantaine de commissions scolaires des diverses régions du Canada des ententes qui ont permis d'assurer les locaux voulus pour 4,548 élèves. Ces ententes ont coûté, au cours de l'année, \$4,145,000, somme qui ne représente qu'une partie des paiements. On prévoit que le programme scolaire conjoint continuera de prendre de l'expansion, afin de répondre aux besoins des enfants indiens inscrits dans les écoles provinciales.

A la demande de la Direction et des instituteurs des écoles provinciales de l'Alberta qui enseignent à des enfants indiens, on a mis sur pied, à l'Université de l'Alberta, un programme spécial de formation à d'autres cultures. Ce programme, qui vise à préparer les instituteurs en vue de l'enseignement aux enfants indiens, comprend à la fois des cours théoriques et des exercices pratiques. Chaque étudiant doit passer deux sessions d'été à travailler au milieu de gens dont la culture est différente de la sienne. Au cours de l'été, la Direction générale des affaires indiennes a organisé cinq séances pratiques de ce genre à l'intention de futurs instituteurs; de plus, elle a accordé des bourses d'études aux candidats qui poursuivaient leurs études dans ce domaine. Le programme s'étant révélé populaire et profitable, la Direction apportera, au cours de la prochaine année, une participation deux fois plus grande à ce programme de formation.

La Conférence sur les écoles des régions septentrionales (Schools in the Forest Conference), dont la première réunion a été préparée, en 1963, par la Division des écoles du nord de l'Alberta et la Direction générale des affaires indiennes, a été organisée cette année par la province du Manitoba. Des représentants du ministère de l'Éducation de l'Ontario y ont assisté pour la première fois, preuve du surcroît d'intérêt que suscite l'éducation dans le Nord. Cette conférence, qui vise à améliorer la valeur de l'enseignement dispensé aux Indiens du Nord canadien, a été des plus profitables, puisqu'elle, a permis d'amener les organismes provinciaux à collaborer à la solution des problèmes que pose actuellement l'éducation des Indiens.

Des écoles spéciales ont été établies dans le nord de la Saskatchewan et du Manitoba. L'Université de la Saskatchewan, ainsi que celle de l'Alberta, offrent maintenant toutes deux des programmes de formation à l'intention des candidats à de tels postes, ainsi que des cours de perfectionnement pour les titulaires déjà en exercice. De plus, on a effectué des recherches poussées au sujet des programmes, tant au Manitoba qu'en Saskatchewan et en Alberta. La réunion de cette année a souligné l'importance de programmes de formation qui soient vraiment à la portée des jeunes Indiens et qui les préparent directement à remplir un emploi.

Dans les régions où il n'a pas encore été possible de conclure des ententes touchant les classes intégrées, la Direction a poursuivi la construction de ses propres écoles. Au cours de l'année, on a entrepris la construction de 114 écoles comportant 121 salles de classe et de 51 résidences destinées au personnel enseignant, ainsi que l'exécution de 47 autres travaux, notamment d'importants travaux de rénovation et d'amélioration des services d'aqueduc et d'égout de certaines écoles existantes. La réalisation de ce programme a coûté, en tout, environ \$6,100,000.

Des services quotidiens de transport ont été fournis, lorsque la chose était nécessaire, aux étudiants indiens fréquentant des écoles provinciales ou des écoles centrales du gouvernement fédéral. Ces services, qui ont profité à 22,323 élèves, ont coûté environ \$2,500,000. Ils ont été assurés en vertu de contrats passés avec 486 entrepreneurs, dont plus de 200 étaient de race indienne.

En étroite collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre, on s'est efforcé continuellement, au cours de l'année, d'améliorer l'enseignement technique et de fournir aux Indiens un plus grand nombre de possibilités d'emploi et d'installation dans de nouveaux endroits. De concert avec le ministère en question, la Direction a élaboré des plans en vue d'exécuter sept projets pilotes consistant à réinstaller 140 familles indiennes. Ces expériences, ainsi qu'une autre du même genre effectuée par la Direction des services d'éducation et mettant en cause 20 familles indiennes d'Elliot Lake, fourniront des renseignements utiles au sujet de la réinstallation des Indiens hors des réserves. On espère ainsi favoriser le déplacement de ces gens vers les régions offrant de grandes possibilités d'emploi.

Au cours de l'année, 2,529 étudiants ont suivi des cours techniques. Au total, 3,797 Indiens adultes se sont inscrits aux programmes d'éducation conçus à leur intention, tandis que 3,634 autres suivaient des cours de rattrapage. Le nombre des étudiants d'université est maintenant de 240. Les chiffres cités ci-dessus au sujet du nombre d'étudiants indiens sont les plus élevés qu'on ait jamais enregistrés pour l'inscription à ces programmes.

Le placement des Indiens étant regardé comme une suite logique du programme de formation, l'administration de ces deux domaines, qui relevait jusque-là de la Division des ressources et de l'expansion, a été confiée à la Direction des services d'éducation. Au cours de l'année, on a trouvé des emplois réguliers à 2,357 Indiens, tandis que 8,231 autres ont occupé un emploi temporaire ou à temps partiel.

Direction des services d'expansion

Cette Direction est chargée de coordonner et de mettre en oeuvre le programme de développement communautaire, les programmes de bien-être social, les programmes d'expansion économique et industrielle, ainsi que les travaux de génie et de construction exécutés dans les réserves.

PROGRAMMES DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

Services communautaires

La Direction met en oeuvre un programme de services communautaires destiné à encourager les populations indiennes et à favoriser leur essor social. Ce programme embrasse de nombreux domaines, tels que l'instauration, grâce à des subventions, d'un régime autonome de gouvernement local, ainsi que la formation de chefs de file et la réalisation de projets de développement communautaire, et par suite de l'amélioration du milieu social, la formation de citoyens capables de contribuer davantage à l'essor de notre pays.

La Section des services communautaires est chargée de pourvoir en personnel compétent les localités où s'appliquent les programmes de développement communautaire; elle participe aussi, avec les provinces disposées à s'engager dans de tels programmes, à la négociation et à l'exécution d'ententes relatives au partage des frais.

Au cours de l'année, la Direction a conclu avec l'Ontario et l'Alberta des ententes à frais partagés visant à étendre aux communautés indiennes les services provinciaux d'aménagement communautaire. De même, les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan ont fourni de tels services à un certain nombre de bandes de ces provinces, avec l'appui financier de la Direction générale des affaires indiennes, dans le cadre de projets spéciaux d'ordre régional. La contribution de la Direction à l'égard des services d'aménagement communautaire offerts par les provinces s'est élevée, au cours de l'année, à \$146,931.

En Nouvelle-Écosse, le département de l'extension de l'Université Saint-François-Xavier s'est chargé des services de développement communautaire de plusieurs réserves, en vertu d'un contrat passé avec la Direction.

Quarante-huit agents de développement communautaire de la Direction, dont 17 de race indienne, ont exercé leur action dans des régions où il n'existe pas de services provinciaux de ce genre.

Une des fonctions de la Section des services communautaires consiste à mettre en oeuvre un programme de subventions devant permettre aux bandes d'acquérir une certaine expérience de la gestion de programmes et leur fournir les moyens de recruter du personnel auxiliaire pour assumer la gestion de leurs propres affaires. Le coût de ce programme est passé de \$66,892, en 1965 - 1966, à \$445,306, au cours de 1966 - 1967, la plupart des 110 subventions ayant été affectées à l'embauchage de personnel de bande.

Ce programme de subventions vise à encourager les bandes à assumer la gestion de leurs propres ressources financières et à se charger d'une bonne partie du travail effectué jusqu'ici par la Direction. Afin de permettre aux conseils de bande d'élaborer leurs propres projets et de les réaliser, la Direction les informe des travaux qu'elle projette. Les conseils de bande continueront probablement de demander, de temps à autre, des con-

seils d'ordre technique ou professionnel au sujet de l'administration des subventions versées; néanmoins, c'est le Conseil, et non le bureau de l'Agence, qui répond de l'utilisation de ces fonds. Les chèques de subventions aux bandes sont établis directement à l'ordre des Conseils de bande, afin qu'ils puissent les déposer à leur propre compte de banque.

La Direction offre aux dirigeants et au personnel de bande des cours qui leur permettent d'acquérir les connaissances financières, juridiques, techniques et autres, indispensables à une saine administration des affaires publiques. De plus, on fait en sorte que les dirigeants indiens puissent se réunir de temps à autre pour étudier les problèmes communs des groupes dont ils sont membres, et rencontrer des administrateurs non indiens, à des fins de compréhension mutuelle et de collaboration. Ce sont les agents régionaux de développement communautaire qui veillent à la mise en oeuvre de ce programme dans chacune des régions. Au cours de l'année, on a obtenu l'autorisation d'engager à forfait des agents de développement communautaire pour diriger des colloques et l'exécution de programmes de formation. Le Conseil du Trésor a aussi autorisé le paiement des frais d'inscription, d'allocations de subsistance, des fournitures scolaires et des frais de transport des candidats inscrits à ces cours, ainsi que le paiement d'indemnités à certains Indiens ayant assisté à ces cours sans avoir pu obtenir de congé payé.

Pour réaliser le programme de formation de chefs de file indiens, on s'est servi des installations de diverses institutions, y compris les services d'extension de certaines universités. Comme par les années passées, on a eu recours aux ressources de l'Institut international Coady, de l'Université Saint-François-Xavier, en Nouvelle-Écosse. Un certain nombre d'étudiants indiens de diverses régions du Canada ont assisté aux cours de formation de chefs de file, dispensés sous l'égide de la Direction générale des affaires indiennes.

Un colloque sur la formation en développement communautaire a eu lieu à l'Université Laval au cours des mois d'avril, mai et juin. Trente et un membres de la Direction générale des affaires indiennes y ont assisté, y compris un certain nombre de surintendants, de surintendants adjoints et de membres de personnel d'Agences, ainsi que des agents de développement communautaire.

Au cours du mois d'août, des agents de développement communautaire de diverses régions du pays ont assisté, à Ottawa, à une conférence d'une durée de cinq jours, au cours de laquelle ils ont eu l'occasion d'échanger des vues avec leurs collègues et avec d'autres fonctionnaires du Ministère.

Affaires culturelles

La Section des affaires culturelles s'efforce de préserver la culture des Indiens du Canada, d'en stimuler et d'en favoriser les manifestations, en effectuant des recherches, en recueillant de la documentation et en faisant de la publicité au sujet des arts graphiques et des arts d'interprétation.

Totem bien conservé, à Alert Bay (C.-B.).

(Photo de Richard Harrington.)



Au cours de l'année, le Centre de recherches sur la documentation, qui recueille tous les renseignements ayant trait aux Indiens du Canada, a embauché à forfait des personnes chargées de rechercher des documents et de les classer suivant les tribus qu'ils concernent. La Section des archives, qui fait partie du Centre de documentation, veille à recueillir sur rubans magnétiques des enregistrements de bruits de tambours, de légendes, d'histoires et de chants indiens, etc. On a terminé au cours de l'année le classement de ces divers documents.

La Section accorde des subventions à certains particuliers ou à certaines associations qui participent au développement de la culture indienne, à la fois dans sa forme traditionnelle et dans sa forme moderne, en ce qui touche la musique, la danse, la peinture, la sculpture ou d'autres domaines d'activité. Au cours de l'année financière, ces subventions se sont élevées à \$32,750.

La Direction générale des affaires indiennes a acheté des peintures, des pièces de poterie et de sculpture indiennes d'une valeur de \$5,950, en vue d'établir une collection permanente. Des expositions ont été organisées afin de faire connaître davantage les artistes indiens contemporains.

La Section des affaires culturelles et la Commission du Centenaire ont patronné conjointement une conférence qui a fourni à 21 rédacteurs de publications indiennes l'occasion d'acquérir des connaissances fondamentales en journalisme et en techniques d'impression.

Avec l'aide du Comité spécial de l'EXPO, la Section des affaires culturelles a choisi neuf artistes indiens de diverses régions du Canada et les a chargés d'exécuter cinq murales circulaires, dont une en céramique, et trois grandes murales formant panneaux dans le Pavillon des Indiens du Canada. Le calendrier des travaux a été respecté, de sorte que le Pavillon était terminé à l'ouverture officielle de l'EXPO 67.

Services de bien-être social

La Direction générale des affaires indiennes vise à fournir aux Indiens des services de bien-être et des avantages comparables à ceux dont jouissent les autres habitants des provinces. On estime que le meilleur moyen d'atteindre ce but est de faire participer les Indiens à toute la gamme des programmes de bien-être existant dans les provinces. En Ontario, on met actuellement à exécution l'entente conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial en ce qui a trait au partage des frais à l'égard des mesures de bien-être social. La Direction générale des affaires indiennes, en collaboration avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, tente actuellement de conclure de pareilles ententes avec d'autres provinces. L'adoption du Régime d'assistance publique du Canada, qui comporte des dispositions spéciales en ce qui concerne la contribution du gouvernement fédéral aux programmes de bien-être visant les Indiens, représente un important progrès à cet égard.

Entre-temps, un programme de bien-être financé et administré par la Direction générale des affaires indiennes fournit aux Indiens une assistance sociale (nourriture, vêtements, logement) suivant des conditions d'admissibilité et des taux semblables à ceux qui s'appliquent dans les provinces.

Au Manitoba et en Nouvelle-Écosse, les enfants indiens bénéficient de services de bien-être de l'enfance, en vertu d'ententes conclues avec le gouvernement de ces provinces. La Direction générale des affaires indiennes acquitte aussi le coût de la garde d'enfants indiens placés dans des foyers nourriciers ou dans des institutions par des agences de bien-être de l'enfance.

Là où il n'existe pas de services de garde à l'intention des enfants indiens laissés sans protection, le personnel de la Direction veille, avec le consentement des parents ou des tuteurs, à les placer dans de nouveaux foyers.

La Direction générale veille aussi au placement des personnes qui, en raison de leur âge ou d'une maladie chronique, ont besoin des services fournis par les foyers pour personnes âgées ou par les institutions destinées aux personnes handicapées physiquement ou socialement.

En vertu d'ententes conclues avec l'Association antituberculeuse de l'Alberta, avec la Société des adultes et des enfants infirmes de la Saskatchewan, ainsi qu'avec la Commission des sanatoriums du Manitoba, la Direction générale se charge de tous les frais d'entretien et d'inscription des Indiens qui participent à des programmes avancés de rattrapage scolaire et d'orientation sociale mis sur pied par ces associations.

En plus du programme de bien-être financé et administré par la Direction générale, les Indiens peuvent bénéficier notamment des services et avantages suivants, offerts par le gouvernement fédéral: allocations familiales, allocations à la jeunesse, sécurité de la vieillesse et revenu supplémentaire garanti; ils peuvent recevoir aussi l'assistance aux personnes âgées, ainsi que les allocations aux aveugles et aux invalides, offertes conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les allocations aux mères nécessiteuses, versées par le gouvernement du Québec, ainsi que l'assistance aux adultes et aux enfants indiens abandonnés, accordée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Des 225,000 Indiens que compte le Canada à l'heure actuelle, environ 180,000 sont établis dans des réserves ou sur des terres de la Couronne situées dans les provinces, de sorte que leur revenu provenant du travail dépend en grande partie des ressources renouvelables. Comme cette population s'accroît rapidement, les ressources ne lui permettent plus, en maints endroits, de s'assurer des revenus suffisants.

Pour venir en aide à ces habitants, on établit des programmes de planification agricole et économique de nature à favoriser une meilleure utilisation de leurs ressources et à faciliter la découverte de nouvelles sources de richesse par des travaux de recherche, grâce à des subventions, des prêts

et des conseils d'ordre technique. Cette aide est accordée pour tout ce qui a trait à l'utilisation des ressources, ainsi que pour d'autres entreprises d'exploitation.

Agriculture

Afin d'améliorer l'agriculture sur les terres des Indiens, on a accordé, au cours de l'année, une aide financière aux exploitations agricoles, tout en leur fournissant des renseignements d'ordre technique et administratif. Les services, tant fédéraux que provinciaux, de consultation ont été très actifs.

La Direction a fourni des graines, des engrais, des insecticides, des herbicides, du pétrole et de l'essence; de plus, elle a maintes fois accordé son aide pour l'achat d'instruments aratoires, pour la construction et la réparation d'entrepôts de grains, ainsi que pour le paiement des services de vétérinaires.

Tout comme les autres Canadiens, les Indiens sont admissibles aux avantages que comportent les programmes nationaux, notamment aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (LRAP). En vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), on prévoit que les travaux entrepris dans les provinces profiteront aussi aux bandes et aux terres indiennes.

La Direction générale des affaires indiennes administre un programme de prêt de troupeaux à l'intention des Indiens. Elle prête aux agriculteurs indiens des troupeaux de bovins de reproduction pour des périodes de deux ou trois ans. Les veaux qui naissent ensuite forment alors les troupeaux mêmes des Indiens. Ces derniers possèdent actuellement 295 troupeaux comprenant, au total, plus de 4,700 bêtes. Ce programme connaît une vogue particulière dans les provinces de l'Ouest, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Afin de favoriser l'agriculture chez les Indiens, la Direction maintient aussi un régime de prêts de la Caisse renouvelable. Au cours de l'année, elle a prêté une somme de \$179,150 à 55 agriculteurs indiens.

Artisanat

Dans chacune des provinces du Canada, bon nombre d'Indiens possèdent et dirigent, soit à titre particulier ou au nom d'une collectivité, des établissements commerciaux se spécialisant dans les objets d'artisanat de fabrication indigène. Ces entreprises s'occupent, dans les réserves indiennes, de la fabrication partielle ou complète des objets, ainsi que de leur vente au détail. L'industrie artisanale rapporte annuellement aux Indiens une somme estimative de près d'un million et demi de dollars. Les Indiens eux-mêmes s'occupent presque seuls de l'exploitation de cette industrie en établissant leur propre programme de production et de mise en marché. Cependant, la Direction générale des affaires indiennes accorde volontiers son aide, si on la lui demande. Cette aide qui peut prendre la forme d'un prêt ou d'une avance, vise à faciliter le développement ou l'établissement de nouvelles entreprises

commerciales. La Direction possède aussi un Centre d'artisanat où elle vend aux Indiens, au prix coûtant, les matières premières que l'on achète en grande quantité. De plus, ce Centre sert à faire connaître l'artisanat indien dans tout le pays, à l'occasion d'expositions organisées à Toronto et à Montréal à l'intention des acheteurs de cadeaux. Il arrive souvent aussi que des objets d'art et d'artisanat soient prêtés à des organismes étrangers à des fins d'exposition.

Depuis que le programme d'expansion a été rétabli à l'échelon régional, les agents qui en sont chargés travaillent plus étroitement avec les Indiens en vue de déterminer le genre d'aide qui convient le mieux. Au cours de l'année, la Direction générale a facilité, au moyen de prêts, de subventions d'expansion ou de conseils d'ordre technique, l'établissement de magasins de vente au détail d'objets d'artisanat à Williams Lake et à Moricetown, en Colombie-Britannique; de Centres d'artisanat à Le Pas, au Manitoba, et à Caughnawaga, dans le Québec; d'un Centre d'artisanat comprenant un atelier à La Ronge, en Saskatchewan, ainsi qu'à Curve Lake, en Ontario; d'un atelier au Village des Hurons, dans le Québec; d'un Centre culturel et d'installation de fabrication à Alert Bay, en Colombie-Britannique; d'un programme de mise en marché et d'un magasin de détail à Edmonton, en Alberta; ainsi que de programmes de commercialisation et de publicité, à Big Cove, en Nouvelle-Écosse.

Afin d'augmenter le volume de leurs ventes d'objets d'artisanat, les Indiens participent activement aux foires et aux expositions. Ainsi, ils ont pris part à la Foire d'hiver de l'Atlantique, à l'Exposition nationale du Canada, à l'Exposition de Red River, au Stampede de Calgary, à la fête des mukluks d'Edmonton, ainsi qu'au Festival des trappeurs de Le Pas. La Direction accorde, au besoin, son aide financière. Selon son programme, elle fournit des conseils aux Indiens qui se livrent au commerce d'objets d'artisanat. On a terminé, au cours de l'année, une importante enquête menée à l'échelle nationale, en vue de recueillir des renseignements au sujet de la fabrication et de la mise en marché d'objets d'artisanat indien. Pour accomplir ce travail, qui était financé par l'ARDA et coordonné par la Direction, on a interrogé plus de 350 fabricants indiens d'objets d'artisanat, ainsi que des propriétaires de magasins de vente au détail de tous les coins du Canada.

Petites entreprises et coopératives

La Direction s'efforce d'aider les Indiens à se lancer dans le commerce ou les affaires. A cette fin, elle accorde son aide financière sous forme de prêts et de subventions; de plus, elle fournit des conseils et un appui technique aux Indiens qui montent des entreprises ou s'engagent dans une activité commerciale ou financière. De nombreuses études de rentabilité, faites au cours de l'année, ont amené la fondation d'établissements commerciaux indiens, soit par des particuliers ou par des bandes. Vers la fin de l'année, une étude approfondie a porté sur d'importants projets de nature

commerciale, tels que la mise en oeuvre, à l'échelle nationale, d'un programme de commercialisation des objets d'artisanat indien. La bande indienne de Caughnawaga a commencé la fabrication d'un nouveau piège mis au point au Conseil national des recherches et conçu de manière à éviter aux animaux des souffrances inutiles.

Il existe plus de 125 coopératives, dont les Indiens forment la majorité des membres. Ces entreprises, qui sont situées les unes dans les provinces des Prairies et d'autres dans le Québec, procurent aux Indiens des avantages économiques supplémentaires. Elles s'occupent de production, de distribution, de consommation, ainsi que de services. Le nombre des sociétés de crédit et des Caisses populaires augmente sans cesse. On prévoit que les coopératives joueront un rôle de plus en plus important.

Industrie touristique

Soit à cause de leur situation géographique ou à cause des attraits qu'elles présentent, plusieurs réserves indiennes du Canada pourraient être aménagées afin de répondre aux besoins sans cesse grandissants de terrains de récréation. Ces occasions se rencontrent généralement dans des régions où les terres peuvent difficilement être utilisées d'autres façons.

La Direction a mis sur pied un programme d'évaluation des endroits propres à de tels aménagements. Lorsque la chose était réalisable, elle a aidé les Indiens à transformer ces territoires en centres touristiques. Il arrive souvent aussi que l'on invite et que l'on aide les commerçants indiens à profiter des nouvelles occasions ainsi offertes d'écouler leurs articles d'art et d'artisanat.

Utilisation des terres

Afin d'assurer aux Indiens les avantages maximums de l'utilisation des ressources du sol, la Direction s'est engagée dans un programme d'évaluation des possibilités de rapport de leurs terres à des fins multiples. L'an dernier, trente-huit études de l'utilisation des terres ont été exécutées dans le cadre de ce programme.

On encourage grandement les Indiens à participer à la planification de la mise en valeur de ces ressources. Grâce à des subventions de la Direction générale des affaires indiennes, certaines bandes engagent leurs propres experts - Conseils, qui les aident à établir les plans d'après les besoins locaux.

Les spécialistes de la Direction recourent, autant que possible, aux services de l'ARDA (Aménagement rural et développement agricole), de l'ADA (Office d'aménagement régional), de l'ADB (Office d'expansion économique de la région atlantique), ainsi qu'à ceux d'autres organismes fédéraux ou provinciaux, afin de fournir aux Indiens des conseils plus judicieux au sujet de l'utilisation optimale de leurs terres.

A l'heure actuelle, il y a environ 9,144 baux en vigueur embrassant quelque 1,075,330 acres de terres indiennes.

Ressources minérales

Certaines bandes indiennes tirent d'importants revenus de l'exploitation et de la mise en valeur de leurs ressources pétrolières et gazières. Bien que le principal centre d'activité soit situé en Alberta, la Saskatchewan suscite un intérêt grandissant depuis que des découvertes de nappes de pétrole et de gaz en profondeur ont déclenché des travaux d'exploration dans toute la province. Des bandes indiennes de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de l'Ontario ont aussi perçu des revenus de concession de droits d'exploration pétrolière et gazière.

Au cours de 1966 - 1967, le revenu global, pour toutes les provinces, s'est élevé à environ \$3,300,000, soit \$1,550,000 en redevances, \$850,000 en primes et \$900,000 en revenus de concession. Le montant des revenus de concession et celui des redevances ont augmenté par rapport à l'an passé, tandis que celui des primes a diminué par suite du petit nombre des concessions de droits. Parmi les autres revenus rattachés à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, citons ceux qui découlent de la location de terrain, ainsi que de servitudes et de droits d'exécution de travaux d'exploration géophysique.

Bon nombre de sociétés poursuivent à l'échelle expérimentale l'exploitation de nappes de pétrole bitumineux situées à proximité de réserves indiennes relevant de l'Agence de Saddle Lake.

On s'attend que l'exploitation des champs pétrolifères et gazifères des réserves indiennes se maintiendra à un niveau élevé ou ira en augmentant au cours des prochaines années. Cette prévision se fonde sur la vaste superficie de terres indiennes visées par des permis. En effet, 55 permis d'exploitation pétrolière et gazière sont en vigueur actuellement dans environ un million et quart d'acres.

Les Conseils de bande se familiarisent avec la gestion des ressources pétrolières, en déléguant des représentants au Bureau des Mines de Calgary lors des ventes de droits.

Les réserves indiennes ne comptent pas encore d'exploitations minières de grande envergure, mais on fait actuellement le nécessaire pour favoriser les travaux de mise en valeur. On est en train de prendre des mesures en vue de permettre aux bandes indiennes de participer davantage à la gestion de ces ressources. Des études spéciales sont en cours dans les régions offrant d'intéressantes possibilités économiques. Des entreprises industrielles s'intéressent présentement à certaines régions minières de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan.

Récoltes de produits sauvages

Depuis quelques années, les récoltes de zizanie (riz sauvage) sont très pauvres dans les régions productrices du nord-ouest de l'Ontario et de l'est du Manitoba, en raison de la surabondance d'eau. L'an dernier, on s'est efforcé d'augmenter le nombre de régions productrices en Saskatchewan, en Ontario et au Québec, de façon à pouvoir obtenir des récoltes plus variées et

plus régulières. Ces efforts ont été couronnés de succès, puisque de nouvelles rizières commenceront à produire d'ici deux ou trois ans.

On a porté une attention plus marquée aux récoltes de bleuets. Au cours de l'année, plusieurs nouvelles terres ont fait l'objet d'une exploitation restreinte. On s'est efforcé de déterminer les principales régions productrices et d'évaluer les possibilités de commercialisation de ce produit.

Chasse

Les Indiens fournissent environ 50 p. 100 de la production annuelle de fourrures d'animaux sauvages, dont la valeur atteint environ 13 millions de dollars. Les quelque 11,000 trappeurs indiens qui se livrent à ce travail, exercent leur activité surtout dans les régions reculées du pays. Pour plusieurs, ce travail est leur principale source de revenus.

Au cours de l'année en cause, des ententes fédérales-provinciales sur les fourrures étaient appliquées en Saskatchewan et au Manitoba, tandis que des ententes officieuses étaient respectées dans d'autres provinces. Afin de maintenir ou d'augmenter la demande de fourrures d'animaux sauvages, tant dans notre pays qu'à l'étranger, et d'accroître ainsi les possibilités de revenus pour les Indiens, la Direction a aidé à promouvoir l'utilisation de ces produits. Elle a mis en oeuvre un programme en vue d'augmenter l'efficacité du piégeage; il a contribué à améliorer le rendement des trappeurs, ainsi qu'à perfectionner la façon d'apprêter les peaux et de les mettre en marché. On s'est aussi employé à mécaniser davantage les travaux de piégeage, afin de permettre une plus grande mobilité, d'ouvrir de plus vastes territoires de piégeage et d'augmenter tant le rendement individuel que les possibilités de revenus. Équipement de tourisme et services de guides

Dans plusieurs régions du Canada, la chasse et la pêche sportives constituent pour les Indiens d'importantes sources de revenus, puisqu'elles leur permettent d'exercer des emplois de guide ou de travailler dans des services auxiliaires. Par suite de l'augmentation incessante, en Amérique du Nord, des loisirs et des besoins de récréation qui en découlent, les Indiens ont d'excellentes occasions d'emploi et de revenu, vu la demande qui se manifeste chez les sportifs. Au cours de l'année, on a dispensé de nombreux cours de formation de guides dans tout le Canada et l'on a aidé davantage les Indiens qui s'intéressent à la vente d'équipement de tourisme. Les Indiens possèdent actuellement un important camp de chasse au Yukon, plusieurs camps de pêche, un camp pour amateurs de chasse sportive à la baleine près de Churchill, ainsi que plusieurs camps pour chasseurs d'oisies, dont celui de Fort Severn, en Ontario, et ceux de la baie James, dans le Québec. On s'est efforcé, au cours de la dernière année, de trouver et d'évaluer de nouveaux endroits où les Indiens pourraient exploiter des camps d'approvisionnement à l'intention des touristes qui s'adonnent à la chasse ou à la pêche sportives.

Pêche

Il y a environ 7,000 Indiens qui se livrent à la pêche commerciale à divers degrés, soit dans les eaux intérieures ou dans les eaux côtières. Cette activité leur rapporte environ 10 millions de dollars par année. Au cours de l'année, la Direction a encore aidé les pêcheurs indiens à améliorer leur production et leur position sur le marché; elle s'est aussi efforcée de leur faciliter l'acquisition d'équipement et d'installation d'accostage suffisants. Le programme relatif à la pêche embrasse notamment des cours de formation aux affaires et de formation technique, des prêts et des subventions applicables à l'achat d'équipement et à l'aménagement d'installations d'accostage, des services d'administration et de surveillance de la pêche, ainsi que d'orientation des Indiens, soit en particulier, soit en groupes, afin de leur permettre d'écouler efficacement les produits de la pêche. Le programme, qui est en cours de réalisation depuis plusieurs années, a déjà permis à plusieurs groupes d'exercer leur activité par eux-mêmes, sans surveillance ni aide de la part de la Direction.

Exploitation forestière

L'exploitation forestière à laquelle on se livre dans les réserves indiennes, est une importante source de revenus pour les Indiens, ainsi que pour les fonds de leurs bandes. Les droits de coupe ont fourni aux fonds de bandes la somme de \$694,446, chiffre inférieur, toutefois, de \$336,833 à celui de l'année précédente.

Il y avait 13 permis de coupe en vigueur, soit huit en Colombie-Britannique, quatre en Ontario et un au Québec. Aucun nouveau permis n'a été délivré et sept n'ont pas été renouvelés en Colombie-Britannique.

Le ministère des Forêts et du Développement rural a effectué des enquêtes sur les méthodes d'aménagement forestier employées dans les réserves indiennes de Manitoulin, de Dokes et de Maniwaki. Les rapports de ces enquêtes seront probablement terminés en 1967.

En collaboration avec le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, on a planté dans des réserves indiennes de cette province plus de 800,000 semis. Depuis la mise sur pied du programme de reboisement, on a effectué de tels travaux dans plus de 5,500 acres de terrain en Ontario.

On a continué d'appliquer les accords relatifs à la protection et à la lutte contre les incendies de forêt au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, tandis que les négociations se sont poursuivies en vue de conclure des accords analogues avec l'Alberta, le Québec et la Nouvelle-Écosse. De nouveau, il n'y a eu, au cours de l'année, aucun sérieux incendie de forêt à signaler dans les réserves indiennes.

L'école forestière pour Indiens de Chilcotin a ouvert ses portes au cours de l'année, les Premiers élèves entreprenant leur cours au mois de septembre.

Cette institution forme des élèves dans les divers domaines de l'exploitation forestière, en sorte qu'ils puissent ensuite se trouver des emplois dans l'industrie, à titre spécialisé ou mi-spécialisé.

Le programme de construction d'habitations de la Direction a rendu nécessaire d'utiliser les forêts des réserves et de certaines concessions de forêts de la Couronne, afin d'obtenir des billes et des poteaux. Dans plusieurs réserves, on a construit des scieries qui ont permis de transformer des billes en bois de construction. Toute cette activité s'est exercée surtout dans les régions situées plus au nord, où les matériaux de construction sont coûteux et difficiles à transporter. L'application de ce programme a permis de multiplier les emplois accessibles aux Indiens dans des régions où il est difficile de trouver du travail.

GÉNIE ET CONSTRUCTION

La Division du génie et de la construction fournit de nombreux services à chacune des régions du Canada, par l'intermédiaire d'un organisme central composé de professionnels et d'administrateurs aidés d'ingénieurs et d'agents techniques attachés aux divers bureaux régionaux.

Afin de répondre aux demandes d'installations plus modernes d'enseignement, la Division a consacré beaucoup d'attention au domaine de l'éducation, soit à l'élaboration de plans, à l'exécution de travaux, à la construction d'édifices, ainsi qu'à des travaux de réparation et d'entretien. Chargée du développement matériel de toutes les réserves indiennes, la Division élabore notamment les plans de maisons destinées aux Indiens; elle établit aussi une planification adaptée aux diverses localités, dresse les plans et assure la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout, de routes et de ponts; de plus, elle veille à l'installation de services d'électricité et d'aménagements de récréation. La Division s'occupe aussi de fournir des locaux pour les bureaux régionaux, des installations de protection contre les incendies, ainsi que le matériel lourd servant à l'entretien des biens immeubles.

Planification communautaire

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds publics, il importe de coordonner tous les aspects des programmes d'amélioration des réserves. La planification communautaire devient alors indispensable.

C'est pourquoi l'on a ajouté à la Direction des services d'expansion une Section de la planification communautaire, qui complétera le travail de la Division du génie et de la construction. La principale tâche de cette Section consiste à mettre à la disposition des réserves indiennes des services de planification communautaire. A cette fin, elle effectue des enquêtes de planification, élabore des plans d'aménagement communautaire et maintient un Service permanent de planification communautaire destiné aux réserves.

La Section a aussi pour fonction de proposer des mesures pour tout ce qui touche le développement matériel des réserves comme, par exemple:

1° Le morcellement des terres; 2° l'embauche d'experts - Conseils en planification et l'établissement de leur mandat; 3° le degré d'engagement qu'approuvent les conseils de bande en acceptant certains plans d'aménagement communautaire et l'examen de ces plans à l'échelon de l'Agence, du bureau régional et du bureau principal.

Le troisième rôle de la Section consiste à encourager les conseils de bande et les autres résidents des réserves à appliquer dans leurs territoires une planification appropriée.

Pour assurer l'expansion économique normale des localités, il importe d'élaborer, en collaboration avec chacune des bandes indiennes, un plan d'aménagement communautaire comportant l'installation de services d'aqueduc et d'égout répondant aux exigences élémentaires de l'hygiène, la production d'électricité pour l'éclairage à des fins de récréation et d'étude, ainsi que d'énergie pour les petits appareils électriques, les services de communications et les entreprises industrielles, la construction de routes pour faciliter les déplacements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, et donner accès aux écoles, aux régions offrant des possibilités d'emploi, ainsi qu'aux Marchés, et la construction de logements adaptés aux besoins des familles.

Étant donné que ces Services ne peuvent élaborer ni exécuter seuls les plans des diverses localités, la Direction doit faire appel à des urbanistes, à des architectes, à des ingénieurs et à des arpenteurs-géomètres. Ces spécialistes sont, la plupart du temps, des membres de sociétés d'experts - Conseils. La Direction a cependant besoin d'un personnel de surveillance supplémentaire, afin de s'assurer qu'ils s'acquittent correctement de leurs fonctions.

Au cours de 1966 - 1967, on a entrepris 40 nouvelles études préliminaires ou définitives de planification communautaire, dont 38 ont été achevées. Ces études portaient notamment sur des questions de génie touchant les services d'aqueduc et d'égout, la construction de routes, la planification urbaine, l'élaboration de plans de maisons, ainsi que bon nombre d'autres problèmes spéciaux. On prévoit entreprendre 66 études de planification communautaire au cours de 1967 - 1968.

En janvier 1966, était ratifié un programme prévoyant l'affectation d'une somme de 112 millions de dollars à l'amélioration des installations matérielles des localités indiennes. C'est au cours de l'année financière 1966 - 1967 qu'on a commencé à appliquer le programme quinquennal qui a donné une nouvelle impulsion à la construction de maisons. Ce programme a

un caractère particulier, en raison du rôle que doivent jouer les chefs et les membres des Conseils de bande indiens. Ce rôle comporte notamment l'établissement de la priorité de certains travaux, et, en certains cas, l'administration des fonds consacrés à l'expansion. Le programme prévoit aussi d'autres mesures importantes, telles que l'amélioration des normes de construction, l'établissement de mesures visant à permettre aux Indiens d'emprunter de l'argent de la Société centrale d'hypothèques et de logement à des fins de construction de maisons, ainsi que l'attribution de subventions conditionnelles pour la réinstallation de familles indiennes (logement hors des réserves).

Les dépenses engagées au cours de 1966 - 1967 par la Direction générale des affaires indiennes à l'égard de son programme d'amélioration matérielle des localités indiennes sont énumérées ci-dessous:

Administration générale	\$ 1,040,173
Planification communautaire	97,473
Logement des Indiens	9,365,505
Routes	2,451,469
Services d'aqueduc	1,408,945
Services d'hygiène	200,809
Électrification	981,059
Programme d'emploi dans les localités	847,787
Divers (quais, ponts et autres travaux)	483,997
TOTAL	\$16,877,217

Nota. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs, puisque les rapports comptables définitifs ne sont pas encore prêts.

On a veillé à l'exécution de 219 contrats au cours de l'année dernière, 133 étant achevés au 31 mars 1967.

Les réalisations accomplies au cours de l'année dans le domaine de l'amélioration matérielle des réserves indiennes ont été les suivantes:

Nombre de maisons terminées	1,769
Maisons où l'on a installé l'électricité	1,569
Réserves indiennes électrifiées	75
Réserves indiennes pourvues de services d'hygiène	58
Maisons pourvues de canalisations d'eau sous pression	492
Nombre de milles de route achevés	343

Direction de la planification et de l'orientation générale

Cette Direction est chargée d'établir les principes d'une politique à long terme permettant de fixer l'ordre de priorité des travaux, de coordonner et d'adapter les programmes. A cette fin, elle se fait un devoir de Consulter régulièrement les Indiens, ainsi que d'autres personnes, pour leur fournir l'occasion d'exprimer leurs points de vue, avec l'assurance qu'on en tiendra compte. De plus, la Direction participe, au moyen de recherches, d'enquêtes, ainsi que par des analyses et des évaluations de programmes, au travail de planification et d'évaluation des besoins.

C'est au cours de la dernière année qu'a été formée officiellement la Direction de la planification et de l'orientation générale. Son rôle consiste à déterminer les objectifs et les buts exacts qui doivent être poursuivis, à favoriser la collaboration entre les divers ministères, ainsi qu'avec les organismes publics ou privés dont le travail est lié à la cause des Indiens, à veiller à l'élaboration de lois et à l'efficacité des méthodes et des programmes concernant cette collectivité. Elle doit aussi s'assurer de la participation active des Indiens dans la détermination de leur propre avenir.

Au cours de la période qui fait l'objet du présent rapport, la version anglaise de la première partie de l'Étude sur les Indiens contemporains du Canada, préparée pour le compte de la Direction générale des affaires indiennes par une équipe de chercheurs ayant à leur tête M.H.B. Hawthorn, de l'Université de la Colombie-Britannique, et M. Marc-Adéland Tremblay, de l'Université Laval, a été remise au Ministère, qui en a fait une vaste distribution. Cette première partie traite surtout de considérations économiques, politiques et administratives. La deuxième partie de l'étude, qui paraîtra l'an prochain, traitera de l'éducation chez les Indiens et de l'organisation interne des réserves.

Direction de l'administration

Cette Direction est chargée du travail d'administration ayant trait aux terres, aux successions et aux effectifs des bandes indiennes. Elle doit veiller aussi à fournir des services auxiliaires, tout en assurant des services de secrétariat et d'information.

TERRES, EFFECTIFS ET SUCCESSIONS

Successions

En vertu des pouvoirs que la Loi sur les Indiens confère à la Direction, les successions des personnes décédées ou mentalement déficientes sont administrées par l'administrateur des successions. Au cours de l'année écoulée, la Section chargée de ce travail a administré et réglé 817 successions. Au cours de cette même période, elle a assumé l'administration de 760 nouvelles

successions. La Direction s'est aussi occupée des successions de 697 Indiens mentalement déficients et des biens de plus de 388 Indiens mineurs.

Elle a reçu 2,545 pièces comptables, qui lui ont permis de percevoir une somme de \$339,016.41 en crédits de succession et elle a versé \$266,095.35 pour le paiement de dettes et la répartition d'héritages. Elle a actuellement en dépôt une somme de \$804,339.74, qui provient de fonds que l'on administre au nom de personnes mineures ou mentalement déficientes, ainsi que de successions d'Indiens décédés.

On a étudié, dans 136 cas, les rapports de police et autres soumis à la suite d'accidents mortels et, lorsque des tierces personnes étaient en cause, on a intenté les poursuites appropriées. Les poursuites en dommages intentées au nom des personnes à charge des victimes ont, dans certains cas, abouti à des résultats fructueux, car une somme totale de \$88,020 leur a été versée en indemnités.

Effectif des bandes

La loi sur les Indiens, adoptée en 1951, contient des dispositions au sujet des personnes habilitées à se faire inscrire à titre d'Indiens. Elle prévoit aussi l'établissement immédiat de listes, mais accordait un certain délai au cours duquel on pouvait apporter des rectifications, en cas de protestations de la part des Indiens au sujet de certaines additions ou omissions; elle prévoyait aussi qu'à la fin de ce délai, on tiendrait à jour un registre des Indiens dans lequel seraient inscrites toutes les personnes habilitées à porter le nom d'Indiens en conformité de la Loi sur les Indiens. En 1951, on a dressé et publié des listes des membres de toutes les bandes et, bien qu'on y inscrive régulièrement d'autres personnes dont les origines indiennes remontent parfois loin dans le passé, le contenu de ces listes devient de plus en plus définitif.

Au cours de l'année financière, 658 personnes ont été émancipées. De ce nombre, 53 l'ont été après qu'elles eurent présenté une demande à cet effet, en conformité du paragraphe (1) de l'article 108 de la Loi sur les Indiens. Les 605 autres émancipations ont résulté de l'application du paragraphe (2) de l'article 108, qui a trait aux mariages d'Indiennes avec des non-Indiens.

La Section de l'effectif des bandes est chargée de collaborer avec les divers organismes provinciaux de bien-être et avec les parents et d'autres personnes, en ce qui concerne l'inscription des enfants indiens adoptés et l'administration de leurs biens. On a enregistré, au cours de l'année, 179 adoptions d'enfants indiens. Quatre-vingt-treize ont été adoptés par des parents non indiens, tandis que les 86 autres l'ont été par des Indiens.

Comme le permettent les dispositions des articles 9 et 12 de la Loi sur les Indiens, on a contesté, au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1967, l'admission de 13 personnes au sein de l'effectif des bandes indiennes. Des décisions ont été rendues à l'égard de quatre de ces contesta-

tions, deux personnes ayant vu reconnaître leur droit à se faire inscrire comme Indiens, tandis que les demandes des deux autres étaient rejetées.

La Division s'occupe aussi de la fusion, de la division et de la création de bandes en vertu de l'article 17 de la Loi sur les Indiens. Les réorganisations effectuées tiennent compte des conséquences économiques, sociales et politiques qui s'y rattachent. Bien qu'on ait étudié diverses possibilités de réorganisation des bandes, on n'a effectivement réalisé ni fusion ni division au cours de l'année financière.

Depuis le 17 octobre 1966, c'est la Section de l'effectif des bandes qui est chargée de recueillir et d'établir des données statistiques au sujet de la population indienne. Les renseignements contenus dans les registres des Indiens, autrefois consignés sur des cartes, sont maintenant enregistrés sur ruban magnétique à des fins de traitement à l'ordinateur. Grâce à ce nouveau système, il sera plus facile d'obtenir des renseignements d'ordre statistique sur les Indiens.

Arpentage et titres

La Section de l'arpentage et des titres fournit aux Indiens des conseils d'ordre administratif, juridique et technique, en vue d'assurer la gestion efficace d'un régime foncier qui s'appuie sur les pratiques suivies par les gouvernements provinciaux.

Une des plus importantes fonctions de cette Section consiste à maintenir un bureau d'enregistrement des terres indiennes, où l'on inscrit les détails de toutes les transactions qui changent l'état ou le titre de propriété des terrains de quelque 2,300 établissements et réserves d'Indiens répartis dans tout le Canada.

Pour attester le droit de possession des Indiens qui ont acquis des biens dans des terres de réserves, on leur délivre des certificats de possession ou des avis de droit de possession. Au cours de l'année, la Section a émis 1,006 certificats et avis de ce genre.

On maintient trois genres de registres des terres, soit un registre général, dans lequel on inscrit les détails de toutes les transactions générales relatives aux réserves indiennes, un registre des terres des réserves, qui contient les détails des terrains accordés originellement aux membres des bandes, ainsi que les cessions, ventes et autres transactions effectuées entre Indiens, et un registre des terres, rétrocedées, qui contient des renseignements au sujet de l'utilisation des terres indiennes qui ont été rétrocedées.

En collaboration avec l'Arpenteur général des terres du Canada, la Section administre un programme de délimitation et de levés de lotissement qui permettent une administration efficace des terres indiennes. Ils visent surtout les terrains appartenant à des particuliers, les successions, les baux, les servitudes, les ventes et d'autres genres d'aliénation pour lesquels il faut

des plans et des descriptions exacts. Au cours de l'année, on a exécuté 56 levés de délimitation et de lotissement, et l'on en a partiellement effectué neuf autres.

La Section de l'arpentage et des titres est aussi chargée de l'établissement et de la modification de la liste officielle des réserves et des établissements indiens. Elle a terminé le 31 janvier 1964 la révision de la première partie de cette liste, qui énumère les réserves et les établissements indiens de tout le Canada (à l'exception de ceux de la Colombie-Britannique). La deuxième partie de la liste, qui touche exclusivement la Colombie-Britannique, a été révisée au 30 avril 1966.

Terres des réserves

La Division des terres a approuvé, au cours de l'année, 2,005 nouveaux baux, permis et renouvellements de baux autorisant des non-Indiens à utiliser et à occuper des terres de réserves indiennes. Il y a actuellement plus de 9,000 baux et permis en vigueur dans les réserves indiennes. Cette source de revenus rapporte aux Indiens \$2,517,000.

Les ministères provinciaux de la Voirie, ainsi que les organismes de production d'énergie hydro-électrique, continuent de présenter de nombreuses demandes concernant l'exécution de travaux dans les réserves, en vue de mettre en valeur les ressources de nouvelles régions et de joindre les réserves indiennes au réseau des grandes routes.

Les bandes dont les réserves sont situées dans des régions suburbaines, comme la bande de Musqueam, à Vancouver (C.-B.), et celle de Cowichan, à Duncan (C.-B.), continuent de louer des terrains destinés à de futurs travaux d'expansion. Une partie du territoire de la réserve de Musqueam a été lotie à des fins de construction domiciliaire. Dans la réserve de Cowichan, la société Canada Safeway Limited a conclu un contrat de location à longue échéance, en vue d'augmenter le nombre des installations de son centre commercial. Au cours de l'année écoulée, le nombre des demandes de location, de permis, de droit de passage et de servitudes ont sensiblement augmenté. Il a donc fallu augmenter le personnel d'expérience, afin de faire face au surcroît continu de travail créé par les transactions relatives aux terres.

SERVICES AUXILIAIRES

Caisse de fiducie et annuités

Au 31 mars 1967, les fonds que détient le gouvernement du Canada au nom des 520 bandes indiennes, s'élevaient à \$31,147,717.70. Sur cette somme, \$25,932,217.03 figuraient au compte de capital, tandis que \$5,215,500.67 étaient inscrits au compte de revenus. Les dépenses ont atteint \$9,454,790.82 comparativement à \$8,112,628 au cours de l'année précédente, tandis que les revenus sont passés de \$8,901,299 à \$10,465,732.56.

Voici quelques-unes des principales dépenses effectuées au cours de l'année financière 1966 - 1967: logement \$1,243,019.43; versements \$1,175,176.19; agriculture \$674,507.27; bâtiments appartenant aux bandes \$458,598.08; bien-être social \$322,421.70; routes, ponts et trottoirs \$319,478.98.

Prêts des bandes

Au cours de l'année, 47 Indiens ont présenté des demandes de prêt à diverses fins, sauf à des fins de logement. De ce nombre, 36 ont reçu des prêts d'une valeur globale de \$35,475. Le prêt moyen a donc été de \$985.42. Les buts et les montants de ces prêts ont été les suivants:

But	Montant
Machines et outillage agricoles	\$ 9,960
Bovins	16,900
Chevaux, harnais et selles	2,225
Véhicules, ainsi que réparations	3,595
Ameublement	1,150
Moutons	1,100
Divers	545

Au total, 33 prêts des bandes, d'une valeur globale de \$22,351.70, ont été remboursés au complet au cours de l'année.

Épargnes personnelles

Au 31 mars 1967, la valeur des comptes d'épargne des Indiens atteignait \$368,815.33, répartis entre 1,461 comptes d'épargne générale.

Annuités

Conformément aux divers traités, la Division a distribué au cours de l'année à 112,132 Indiens une somme globale de \$587,862. Ce montant comprend des sommes versées à des fins d'émancipation, de commutation et de paiement d'arrérages. Le gouvernement de l'Ontario a remboursé la somme de \$37,425, qui a été payée en vertu du Traité no 9.

Au cours de l'année, le gouverneur en conseil a édicté, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 68 de la Loi sur les Indiens, 43 arrêtés qui donnent aux bandes des pouvoirs et des permissions qu'elles n'avaient pas en vertu du même article, en ce qui a trait à l'administration des fonds provenant de leurs revenus.

A l'heure actuelle, 137 bandes administrent leurs affaires en vertu de cet article, appliquant différents programmes conformément aux conditions établies dans les arrêtés.

SERVICE D'INFORMATION

La Direction a toujours reconnu la nécessité de favoriser la compréhension et l'appréciation des Indiens du Canada. Cette attitude est devenue plus évidente depuis que les deux groupes, les Indiens et les non-Indiens, ont resserré leurs relations. Il est réconfortant, en particulier, de constater qu'on demande de plus en plus de renseignements au sujet des Indiens du Canada. Le nombre des demandes de toutes provenances a atteint un niveau sans précédent.

Au cours de l'année, la Division de l'information nouvellement formée a répondu à 15,000 demandes de renseignements. De plus, elle a révisé bon nombre de publications qui paraîtront au cours de l'an prochain. On pourra alors commander ces ouvrages des librairies du gouvernement canadien, dans tout le Canada.

Le journal *The Indian News*, destiné aux Indiens et relatant des événements indiens d'intérêt national, paraît maintenant tous les deux mois, et non plus tous les trois mois. De plus, on a entrepris la préparation d'une nouvelle liste d'envoi et d'une nouvelle méthode de distribution, de manière que chaque foyer indien reçoive ce journal chaque mois, à compter de janvier 1968.

Relations fédérales - provinciales et moyens de consultation avec les Indiens

Des discussions précises ont eu lieu avec les diverses provinces, en vue d'étendre aux Indiens les avantages des services provinciaux. Ainsi, on a conclu des ententes avec l'Ontario au sujet de l'extension de ses services de bien-être aux Indiens. En vertu d'ententes conclues avec l'Ontario et l'Alberta, les Indiens participeront aux avantages découlant des programmes de développement communautaire. De plus, un accord général a été signé avec le Manitoba, en vue d'assurer l'instruction des enfants indiens. L'entente relative à la conservation des animaux à fourrure en Saskatchewan, qui était expirée le 31 mars 1966, a été renouvelée pour une période d'un an. Ce délai a été accordé afin de permettre d'étudier la possibilité d'étendre la portée de cette entente à d'autres ressources, comme on l'a proposé. Une entente relative à la lutte contre l'incendie a été signée avec la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick, aux fins de la protection des forêts dans les limites des réserves et de la suppression des incendies qui pourraient s'y déclarer. L'Alberta a accepté de financer conjointement un programme destiné à développer l'industrie artisanale et à mettre sur pied des services de commercialisation de la production tant des Indiens inscrits que d'autres gens d'origine indienne.

Les comités fédéraux - provinciaux de coordination du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, composés de représentants du gouvernement fédéral et de délégués

des gouvernements provinciaux, ont continué d'exercer leur activité. Ils ont tenu, en tout, 15 réunions. Le rôle de ces comités consiste à favoriser une meilleure compréhension des buts, des méthodes et des programmes fédéraux et provinciaux en ce qui a trait aux Indiens, ainsi qu'à coordonner l'activité de ces deux paliers de gouvernement.

Division du personnel

La Division du personnel de la Direction a continué à jouer un rôle de consultation et d'orientation à l'égard de tous les échelons de la direction du personnel. Son rôle consiste à fournir des renseignements et des conseils, ainsi qu'à appliquer au sein de la Direction les méthodes de gestion du personnel en vigueur dans le Ministère. Elle a continué à assurer la liaison entre la Direction et les autres services de personnel du Ministère.

A la suite du rattachement de la Direction au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ladite Direction a établi, au cours de l'année écoulée, des bureaux régionaux du personnel, qui comptent chacun un spécialiste en ce domaine.

Par suite de l'accroissement de l'activité au sein de la Direction, 221 nouveaux postes ont été établis. Lorsque la chose a été possible, on s'est efforcé d'affecter à ces postes des employés déjà au service de la Direction. Celle-ci a tenu 46 concours d'avancement. Toutefois, de nombreux postes sont restés libres, faute de candidats qualifiés; aussi, le nombre des postes vacants, à la fin de l'année, était-il plus considérable que d'habitude.

Les travaux de reclassement se sont poursuivis toute l'année durant. Dans bon nombre de cas, des employés ou la Direction ont demandé une révision officielle des nouvelles classes assignées. Cette révision n'était pas encore terminée à la fin de l'année. Dans le cas des postes marqués d'un «cercle rouge», on s'est efforcé d'en diriger les titulaires vers des emplois offrant de plus grandes chances de perfectionnement et d'avancement.

Les changements administratifs, dont il est question plus haut, ont eu des répercussions sur l'activité d'expansion et de formation, entraînant notamment la nomination, au cours de l'année, d'un agent de la formation au sein de la Direction. En collaboration avec la Section de formation du Ministère, la Direction a organisé, à l'intention des hôtes du Pavillon des Indiens du Canada, à l'EXPO, un cours d'une durée de quatre mois portant sur les langues, la personnalité et la culture indienne. Le personnel de la Direction s'est occupé de bon nombre de cours et de programmes, depuis la formation à la correspondance et à la rédaction de rapports jusqu'à l'art de diriger des services d'éducation.

La Division du personnel s'est occupée de coordonner le programme d'appréciation des employés du Ministère, ainsi que de recueillir des données nécessaires à divers travaux, tels que l'établissement d'un système de dossiers relatifs au personnel du Ministère et la révision budgétaire quinquennale.

Noms et endroits des bureaux régionaux et des agences indiennes

Nom	Endroit	Nom	Endroit
MARITIMES	Amherst (N.-É.)
Miramichi	Chatham (N.-B.)	Rivière Saint-Jean	Woodstock (N.-B.)
Eskasoni	Eskasoni (N.-É.)	Shubenacadie	Micmac (N.-É.)
I.-P.-É.	Île Lennox (Î.-P.-É.)
QUÉBEC	Québec
Abitibi	Amos
Bersimis	Betsiamites
Caughnawaga	Caughnawaga	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue
Maniwaki	Maniwaki	Restigouche	Restigouche
Odanak-Lorette	Village des Hurons	Sept-Îles	Sept-Îles
Oka	Oka	Témiscamingue	Notre-Dame-du-Nord
ONTARIO	Toronto	St. Clair	Sarnia
Caradoc	London	Bruce	Southampton
Christian Island	Cedar Point	Six-Nations	Brantford
...	(adresse postale)	St-Régis	Cornwall
Simcoe	Sutton-Ouest	Tyendinaga.	Deseronto
Peterborough	Peterborough	Parry Sound	Parry Sound
Chapleau	Chapleau	Nakina	Geraldton
Fort Frances	Fort Frances	Nipissing	North Bay
Baie James	Moose Factory	Port Arthur	Fort William
Kenora	Kenora	Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie
Manitoulin	Manitowaning	Sioux Lookout	Sioux Lookout
...	...	District de Sudbury	Sudbury
MANITOBA	Winnipeg
Clandeboye	Selkirk
Dauphin	Dauphin	Norway House	Norway House
Fisher River	Hodgson	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie
Island Lake	Island Lake	Le Pas	Le Pas
SASKATCHEWAN	Regina	File Hills-Qu'Appelle	Fort-Qu'Appelle
Battleford	Battleford	Meadow Lake	Meadow Lake
Carlton	Prince-Albert	Pelly	Kamsack
Crooked Lake	Broadview	Shellbrook	Shellbrook
Duck Lake	Duck Lake	Touchwood	Punnichy
ALBERTA	Edmonton
Pieds-Noirs	Gleichen	Petit lac des Esclaves	High Prairie
Blood/Peigan	Lethbridge	Saddle Lake/Athabaska	...
Edmonton/Hobbema	Edmonton	...	Saint-Paul

Fort- Vermilion	Fort- Vermilion	Stoney/Sarcee	Calgary
DISTRICT DE MACKENZIE	Fort Smith (T.N.-O.)
COLOMBIE-BRITANNIQUE	Vancouver
Babine	Hazelton
Bella Coola	Bella Coola
Burns Lake	Burns Lake	Nicola	Merritt
Cowichan	Duncan	Skeena River	Prince Rupert
Fort St. John	Fort St. John	Stuart Lake	Prince George
Kamloops	Kamloops	Terrace	Terrace
Kootenay-Okanagan	Vernon	Fraser	Vancouver
Kwawkwalth	Alert Bay	West Coast	Port Alberni
Lytton	Lytton	Williams Lake	Williams Lake
YUKON
Yukon	Whitehorse (Yukon)

Services centraux

Finances et administration

Le bureau du conseiller financier et administratif a continué d'appliquer les recommandations du rapport présenté à la suite de l'étude de 1964 sur l'administration. Un bureau d'administration des budgets a été établi parallèlement au bureau chargé de l'analyse des programmes et de la comptabilité de gestion. Le personnel préposé à la Section de l'informatique a continué d'augmenter à une allure rapide au cours de la dernière année financière.

Une fois la comptabilité des programmes du Ministère définitivement établie, un Manuel d'administration financière a été publié. Des équipes d'informateurs ont été envoyées dans les principaux bureaux du pays, afin d'initier les fonctionnaires locaux à ce nouveau système.

Organisation administrative

Des experts ont fourni une foule de données à la Division de l'organisation administrative. Il s'agit de fonctionnaires spécialisés dans diverses techniques d'analyse des méthodes d'administration et qui fournissent des conseils de spécialistes de plus en plus efficaces à tous les paliers administratifs.

Au cours de l'année financière 1966 - 1967, la Section de l'organisation administrative a entrepris, au nom des diverses Directions du Ministère, 29 travaux d'études portant sur une gamme étendue de problèmes administratifs et destinés à améliorer les méthodes d'administration. Ces travaux devraient permettre d'épargner plus de 3 millions et demi de dollars, dont une économie d'environ \$900,000 doit être réalisée au cours de l'année financière 1967 - 1968, tandis que le solde le sera au cours des cinq années subséquentes.

Les travaux effectués devraient aussi contribuer à améliorer les relations, à rendre plus efficace le contrôle des fonds publics, à définir plus clairement les attributions, à accroître la productivité et l'efficacité des services.

Au cours de l'année financière 1966 - 1967, la section de l'Organisation administrative a dirigé le travail du service de gestion des imprimés. Les améliorations mises en vigueur devraient réduire les frais d'exploitation que comporte l'utilisation des imprimés au sein du Ministère.

La division de l'Organisation administrative s'engage maintenant dans un vaste programme de gestion des documents. Ce programme, qui touche à tous les aspects de la conservation des documents, devrait entraîner une

amélioration du service grâce à un système plus efficace de création, de conservation, de recherche, de distribution et d'élimination des documents.

Matériel et fournitures

Un changement fondamental a été apporté au cours de l'année aux modalités de la gestion des matériaux, alors qu'on a entrepris de transférer, des divisions particulières à l'ensemble du Ministère, la tâche de l'approvisionnement. La plus grande réalisation a été l'établissement de bureaux d'approvisionnement à Fort Smith, Calgary, Ottawa (pour le district de l'Arctique) et Halifax. Le personnel et l'exploitation de chacun de ces bureaux sont régis par des normes uniformes établies par la Division du matériel et des fournitures.

On a publié un guide qui propose des méthodes plus efficaces d'entreposage. Cette publication, ainsi que l'utilisation de nouvelles méthodes d'achat et de nouvelles techniques d'inventaire, devraient éventuellement réduire d'au moins 25 p. 100 les frais de manutention et d'inventaire.

On met actuellement à l'épreuve, dans les principaux magasins du Ministère des techniques de vérification des articles de consommation de peu de valeur, avant de les appliquer effectivement dans les postes extérieurs. On achève aussi l'élaboration des méthodes uniformes de comptabilité qui seront employées dans les magasins et remplaceront les diverses pratiques actuellement en usage dans les divers services du Ministère.

Par suite de la décentralisation du pouvoir d'achat, on a conclu avec le ministère de la Production de défense, des ententes selon lesquelles on pourra recourir à ses services d'achats, à l'échelle locale, lorsque le procédé sera avantageux pour le Ministère. Cette décentralisation a permis de réduire de 30 à 50 p. 100 le temps nécessaire à l'exécution des travaux; de plus, les écritures relatives aux appels d'offres et aux adjudications de contrats du Ministère ont été réduites de moitié.

Une étude portant sur le transport des marchandises et leur distribution dans le district de Mackenzie a eu pour résultat l'adjudication d'un contrat de camionnage consistant à transporter, d'Edmonton à ce district, le matériel du Ministère. On prévoit économiser ainsi \$40,000 par année. La Division met actuellement à exécution les recommandations relatives au déplacement de certains magasins et à l'établissement d'un contrôle plus efficace de ces magasins.

Une meilleure utilisation des services postaux et des routages plus efficaces ont permis d'effectuer une économie annuelle de \$15,000. A mesure que les améliorations se multiplieront, ce chiffre devrait augmenter de beaucoup.

L'inauguration d'un calendrier approprié de commande et le placement des commandes de matériel et de fournitures plus tôt qu'auparavant ont contribué à augmenter l'efficacité du service de réapprovisionnement du Nord canadien. En plus de réduire les risques de majoration tant du prix des

marchandises que des frais de transport, en évitant les achats de dernière heure, ces mesures donnent plus de temps pour s'occuper des demandes imprévues.

La Division du matériel et des fournitures a aussi contribué, en fournissant des renseignements et de l'aide, à l'exécution de l'étude que la Division de l'organisation administrative effectue au sujet de l'approvisionnement dans la région de l'est de l'Arctique canadien. On estime que l'application des recommandations énoncées dans cette étude fera réaliser une économie d'au moins \$100,000.

Analyse des programmes et comptabilité de gestion

Formée au mois d'août 1966, cette Division est chargée d'évaluer et d'examiner les programmes du Ministère. Elle recherche et évalue leurs répercussions sur les ressources financières et sur le personnel du Ministère, élabore et coordonne des méthodes et des procédés de comptabilité de gestion, et administre un service de comptabilité pour le compte des services consultatifs de l'administration centrale, ainsi que pour le Bureau des ressources et du développement économique.

La Division offre aussi des services consultatifs en ce qui a trait à la planification financière et à l'administration; de plus, elle collabore avec les administrateurs exécutifs et avec les autres membres du personnel de direction, en vue d'établir les budgets, les prévisions budgétaires et les données connexes.

L'inauguration de la comptabilité des programmes et l'instauration d'un régime autonome de contrôle au sein du Ministère obligent la Division à élaborer sans cesse des normes et des tables de mesures objectives, qui faciliteront la conception, l'élaboration et l'analyse de programmes financiers à long ou à court terme.

Informatique

Créée effectivement au mois de mars 1966, la Division de l'informatique a commencé à mettre au point des techniques complexes de traitement des données pour le compte du Ministère. L'effort d'organisation et de recrutement déployé au cours des douze derniers mois a permis de former une équipe d'ingénieurs et de programmeurs hautement spécialisés.

Environ 70 programmes pour ordinateurs ont été établis et appliqués pour le compte du Ministère. On a eu recours à d'autres techniques pour obtenir environ 80 rapports supplémentaires fournis par des ordinateurs. Toutes les Directions du Ministère ont profité de ce service. Le Ministère est actuellement l'un de ceux qui recourent le plus souvent au Bureau central de traitement des données du gouvernement.

Un système complètement automatisé d'inventaire de la main-d'oeuvre, embrassant les quelque 8,000 postes de l'effectif du Ministère, est maintenant au point. L'inscription des 200,000 Indiens vivant dans les réserves se

fait à l'ordinateur. De même, au Service canadien de la faune, le système des permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier est entièrement automatisé, de sorte que, bientôt, les enquêtes auprès des détenteurs de tels permis seront organisées à l'ordinateur. Ce programme et d'autres mis en oeuvre par la Division ont l'avantage de fournir sur-le-champ tous les renseignements dont a besoin le personnel dirigeant. En plus d'être très efficace, le traitement des données à l'ordinateur est des plus économiques. Maintes analyses ont été effectuées à des fins d'administration en matière d'éducation et de gestion des ressources, à l'aide de techniques de mathématiques avancées et de programmes de simulation.

Au cours de la prochaine année, le Ministère s'efforcera d'appliquer des procédés scientifiques et mathématiques à la solution des problèmes de gestion auxquels il doit faire face. La Division de l'informatique continuera, cependant, d'offrir aux diverses Directions les services ordinaires de traitement des données, tant commerciales que scientifiques, au cours de leur activité quotidienne.

Prévisions de personnel

Formée en octobre 1966, la Division des prévisions du personnel est chargée de concevoir et d'appliquer des méthodes en ce qui a trait à la tenue des dossiers et au contrôle des cadres; elle veille aussi à l'application des critères permettant de déterminer le rendement du personnel en années-homme et de calculer l'augmentation de productivité qui serait souhaitable ou qui a été réalisée par le personnel du Ministère. Elle offre aussi des services consultatifs à l'égard de diverses questions, notamment les rapports d'interdépendance des différents services, les changements d'affectation de certains postes, ainsi que les besoins de nouveaux postes.

Au cours de la prochaine année, on s'efforcera de mettre en oeuvre une nouvelle politique de gestion du personnel. L'adjonction de la Direction générale des affaires indiennes et l'accroissement normal au cours de l'année 1967 - 1968, porteront à 8,128 années-homme le chiffre de la productivité totale du Ministère. En même temps que le personnel s'accroissait, le Conseil du Trésor confiait au Ministère plus de pouvoirs de contrôle. Ainsi, le Ministère jouit d'une plus grande latitude en matière d'affectation de personnel, de sorte qu'il peut s'adapter plus facilement à des besoins sans cesse changeants. Cette nouvelle ligne de conduite fera du personnel un instrument mieux orienté vers la réalisation des objectifs du Ministère, tout en permettant d'évaluer le travail des fonctionnaires, afin d'en obtenir un rendement efficace.

Administration

La Division de l'administration a mis en oeuvre, au cours de l'année, bon nombre de changements. Le nombre de stations du réseau Telex du

Ministère est passé de cinq à onze. Ce mode de communication est plus rapide et plus économique que le service de télégraphe commercial employé jusque-là.

Afin de perfectionner les méthodes générales d'expédition du courrier, le Ministère a installé des machines à adresser et il a partiellement automatisé son service d'expédition et de distribution.

Une Section des manuels a été créée aux fins de coordonner la publication des divers manuels du Ministère. Des normes de présentation ont été déterminées; un manuel de gestion financière a même été publié: il s'agit du premier d'une série de tels manuels.

Bibliothèque du Ministère

La réorganisation de la bibliothèque du Ministère s'est poursuivie au cours de l'année financière. Les livres de la Direction générale des affaires indiennes, une fois séparés des ouvrages intéressant le ministère de la Citoyenneté, ont été déménagés, en octobre dernier, dans l'édifice de la Tour du Centenaire et placés avec ceux de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, de la Direction des régions septentrionales et du Service canadien de la faune, formant ainsi une seule bibliothèque, au lieu de quatre sections différentes.

La bibliothèque a continué à prendre de l'expansion, notamment dans les sections consacrées aux beaux-arts, à l'archéologie, à la faune et aux ressources. Au cours de l'année financière, plusieurs groupes de professeurs d'université et d'étudiants ont visité la bibliothèque, et à maintes reprises des particuliers sont venus y consulter différents ouvrages. La bibliothèque a accordé ses services aux bureaux locaux qui en ont fait la demande, de sorte que ses livres ont été prêtés à des fonctionnaires des parcs nationaux, des Agences indiennes, et même des régions éloignées de l'Arctique et des Territoires du Nord-Ouest. Grâce au système de prêts entre bibliothèques, environ 2,000 livres ont été prêtés à diverses bibliothèques et universités, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Contentieux

Le conseiller juridique et son personnel ont pour fonction de conseiller le Ministère à l'égard d'une vaste gamme de questions concernant l'activité du Ministère. En vertu de la loi, des questions comme celles du règlement régissant les réclamations, doivent être déferées au conseiller juridique. Maints autres cas font l'objet de consultations.

Au cours de l'année financière 1966 - 1967, la question des responsabilités de la Couronne est revenue plusieurs fois sur le tapis. Presque tous les jours, le contentieux a établi des baux, des contrats, des permis et licences; il a aussi rédigé des mémoires destinés au Conseil du Trésor et au gouverneur en conseil, des décrets du conseil, des règlements et des modifications des règlements.

Le conseiller juridique conseille le sous-ministre, les sous-ministres adjoints et les hauts fonctionnaires sur la portée juridique de la politique et de la législation du Ministère. Il lui est arrivé de rédiger des mesures législatives qui ont ensuite été discutées à fond avec les représentants du ministère de la Justice. Le conseiller juridique fait fonction d'agent de liaison entre le Ministère et le ministère de la Justice, en ce qui concerne les questions donnant lieu ou aboutissant à des poursuites devant les tribunaux.

Comme les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont administrés par des commissaires soumis aux directives du gouverneur en conseil ou du chef de notre Ministère, le conseiller juridique a été appelé, au cours de l'année, à donner son avis au sous-ministre, aux sous-ministres adjoints, ainsi qu'au directeur de la Direction des régions septentrionales à l'égard de questions touchant ces deux gouvernements territoriaux.

En qualité de représentant des Territoires du Nord-Ouest, le conseiller juridique a assisté aux séances de la Commission de la Conférence sur l'uniformisation des lois au Canada. Le congrès annuel de l'Association du barreau canadien, auquel le conseiller juridique a assisté, a fourni l'occasion d'examiner le travail accompli par le corps de juristes précité. Un autre membre du contentieux a pris part à la Conférence fédérale - provinciale sur la faune. Appréciation de la gestion des programmes

La Division de l'appréciation de la gestion des programmes, autrefois désignée sous le nom de Division de la vérification administrative, est un petit groupe de fonctionnaires hautement spécialisés qui forment un bureau indépendant relevant directement du sous-ministre. Le nom de la Division a été changé au cours de l'année, afin de bien mettre en évidence son rôle positif et de souligner l'ampleur de la collaboration qu'elle apporte à tous les échelons de la direction dans l'exécution efficace des programmes du Ministère.

Créée en avril 1966, la Division a effectué, au cours de l'année financière, des analyses portant sur le travail exécuté au sein de chacune des Directions. Son rôle consiste à évaluer les objectifs poursuivis, la planification, les programmes, l'organisation et les modes d'administration des services à l'étude, puis à soumettre les constatations ainsi obtenues au sous-ministre, afin de l'aider à décider des lignes de conduite à suivre en ces matières. Les examens servent aussi à déterminer les méthodes d'administration que ces services ont adoptées et les genres de problèmes qui s'y posent. A mesure que les études se multiplieront, on procédera graduellement à l'analyse de ces méthodes afin d'instaurer dans la mesure du possible, au sein du Ministère, un système uniforme d'administration.

En raison de son expérience et de sa compétence particulière, la Division de l'appréciation de la gestion des programmes s'est vu confier par le sous-ministre, en septembre 1966, l'exécution d'un certain nombre de travaux spéciaux nécessitant des solutions rapides. Cette décision a été prise

en vue de maintenir le rythme de décentralisation de la gestion des programmes, que le Ministère avait entreprise en 1965, et de s'assurer que les administrateurs des bureaux extérieurs accomplissaient, suivant le calendrier d'exécution, les charges et les obligations connexes qui leur incombent. Par la même occasion, on a conçu un système de contrôle de la gestion absolument indispensable à une administration efficace et qui doit être mis en application au cours de l'année financière 1967 - 1968.

Au cours de la même année, quelques-uns des membres de la Division ont suivi des cours de perfectionnement en gestion, de sorte que cette équipe possède un haut degré de compétence professionnelle.

Services d'information

La Division des services d'information fournit au Ministère des services centraux de renseignements, ainsi que des services d'édition et d'arts graphiques.

La Division est chargée de concevoir et de réaliser, en collaboration avec les Directions, des projets qui font connaître à tous les Canadiens les modes d'action et les programmes du Ministère.

Son rôle principal consiste à entretenir des liens efficaces avec le grand public, soit à l'échelle nationale, régionale ou locale, au moyen des organes d'information, ainsi qu'avec les éditeurs, les traducteurs, les imprimeurs et les artistes.

Pour exécuter ce travail, la Division publie des livrets, des articles, des communiqués, ainsi qu'une documentation variée; elle répond aussi, à longueur d'année, à un volumineux courrier et à de nombreuses demandes de documentation par téléphone. De plus, elle est chargée de la rédaction du rapport annuel et de la revue trimestrielle destinée au personnel; elle assure enfin un service de secrétariat au Comité des publications du Ministère.

Au cours de l'année, la Division a expédié à la presse, ainsi qu'aux stations de radio et de télévision, 168 communiqués tant en français qu'en anglais. On s'est occupé de la composition et de la distribution de 51 discours.

La Division est en contact direct avec le grand public, puisqu'elle répond aux demandes de renseignements qui lui sont adressées. Au cours de l'année, celles-ci ont atteint le chiffre de 4,742 (demandes dont la plupart proviennent d'écrivains, d'étudiants et de rédacteurs). En y donnant suite, elle a expédié 39,717 livrets, brochures, articles photocopiés ou cartes. En tout, 3,500 exemplaires du Rapport annuel, dans les versions anglaise et française, ont été distribués au personnel du Ministère, aux universités, aux bibliothèques et aux organes de la presse.

Personnel

Le Bureau du conseiller en matière de personnel propose aux agents supérieurs de gestion des lignes de conduite et des méthodes d'action pour tout ce qui touche la direction de personnel, tout en aidant les conseillers du personnel des diverses Directions. Il exécute une classification complète des bureaux du Ministère, réalise un programme de planification et d'affectation de l'effectif et applique les programmes d'expansion et de formation du Ministère. Par l'intermédiaire d'organismes centraux, ce Bureau participe aussi à l'établissement et à l'application des clauses et des conditions de travail, ainsi que des ententes collectives ayant trait au personnel du Ministère. Le Bureau du conseiller en matière de personnel applique un programme de protection et de sécurité au sein du Ministère. Toutes ces mesures sont prises afin d'utiliser le mieux possible l'effectif du Ministère.

Relations avec le personnel

L'institution récente des négociations collectives au sein de la Fonction publique a grandement accru le rôle de la Section des relations avec le personnel, au Bureau du conseiller en matière de personnel. Cette Section a pour tâche de favoriser le maintien de bonnes relations entre directeurs et employés, tout en facilitant une action constructive lors de la négociation de contrats. On a dressé un vaste programme de formation destiné à informer les directeurs et les surveillants, tant d'Ottawa que des bureaux régionaux, des droits et des devoirs qui découlent des ententes collectives.

Afin que les agents du Conseil du Trésor puissent répondre convenablement aux demandes des associations d'employés et continuer d'appliquer les dispositions des conventions collectives, le Ministère a dû faire appel au concours des agents de la Section des relations avec le personnel. On a élaboré des plans pour établir des relations ouvrières aux échelons central et régional, afin d'aider et de conseiller davantage les administrateurs des bureaux extérieurs, lorsqu'il s'agira de régler des griefs et d'appliquer les mesures de discipline, ainsi que pour rendre uniformes les droits des diverses Directions du Ministère.

On a insisté encore davantage sur les programmes de primes à l'initiative et de récompenses au mérite, afin de favoriser une participation encore plus grande des employés. Le programme de récompense à l'ancienneté est toujours en vigueur.

Sécurité

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a nommé un agent de sécurité chargé de coordonner le programme de prévention des accidents. On a

adressé aux diverses Directions des directives ayant trait à la nécessité de la prévention des accidents et soulignant le rôle important que jouent à cet égard les cadres d'exécutants. Le travail de formation de la Direction en vue de prévenir les accidents a été entrepris dans les bureaux régionaux du pays. On est entré en contact avec tous les bureaux de la Commission des accidents du travail et des Conseils provinciaux de sécurité, qui fourniront gracieusement leur aide aux divers bureaux du Ministère, dans chacune des provinces. On est en train d'élaborer une méthode qui permettra de tenir à jour des données concernant la prévention des accidents; les comités de sécurité et les inspections nécessaires à cette fin ont été conçus de façon à accorder la plus grande autonomie possible aux bureaux extérieurs. Système d'informatique concernant le personnel

Le Ministère et le bureau central de l'informatique du Conseil du Trésor ont travaillé conjointement à la publication de 10 rapports mensuels établis à partir du fichier principal des cadres, ce qui constitue la première étape de l'automatisation des dossiers concernant le personnel. Afin de fournir aux chefs de service et aux directeurs de personnel des renseignements sur leurs employés, on leur distribue régulièrement des rapports tirés de ce fichier. Le Service d'informatique est sur le point d'achever la deuxième étape de composition du fichier principal des employés, qu'il établit à partir des fiches et des dossiers du Ministère. Lorsque ce projet sera mis en oeuvre, on publiera, en plus d'un compte rendu détaillé sur les employés, quelque 15 rapports tirés des données concernant les employés, en vue de planifier l'utilisation de l'effectif et d'aider les chefs de service à prendre des décisions. La plupart de ces rapports remplaceront ceux que l'on établit actuellement à la main, d'où une importante économie d'heures-homme de travail administratif.

Affectation du personnel

Au 31 mars 1967, l'effectif du Ministère s'établissait comme il suit:

Direction	Postes classifiés		Total	Postes au taux régnant	Total global
	Ottawa	Bureaux extérieurs			
...		
Administration du Ministère	260	4	264	1	265
Bureau des ressources et du développement économique	65	26	91	1	92
Service canadien de la faune	49	93	142	néant	142
Direction des parcs nationaux et des lieux historiques	206	713	919	2,033	2,952
Direction générale des affaires indiennes	330	2,761	3,091	61	3,152
Direction des régions septentrionales	279	960	1,239	507	1,746
TOTAUX	1,189	4,557	5,746	2,603	8,349

Le total global de 8,349 postes représente une augmentation de 866 par rapport à celui de l'an passé. Au cours de l'année, il y a eu 1,354 nominations à des postes classifiés et 823 départs. Le Ministère a tenu 149 concours d'avancement, tandis que la Commission de la Fonction publique en a organisé 157 pour le compte du Ministère. Le graphique de la page 148 indique l'accroissement du personnel du Ministère, du 31 mars 1966 au 31 mars 1967.

Vers la fin de 1966, le Ministre a annoncé que la ville de Yellowknife deviendrait la capitale des Territoires du Nord-Ouest et qu'une grande partie des charges fédérales serait progressivement transférée au gouvernement territorial. Cette décision entraînait de sérieuses conséquences en ce qui concerne le personnel; aussi a-t-on consacré beaucoup de temps à étudier et à comparer les conditions de travail au gouvernement fédéral et au gouvernement territorial, dans la perspective éventuelle d'un transfert de personnel vers ce dernier gouvernement.

Classification et traitements

Au cours de l'année financière 1966 - 1967, le Bureau du conseiller en matière de personnel a participé activement au programme de révision de la classification. Au total, 1,050 postes ont été classés dans la catégorie des services administratifs et des services extérieurs, tandis que plus de 3,000 autres étaient rangés dans la catégorie de l'exploitation. En même temps que s'effectuait ce travail, des équipes d'agents de classification se rendaient dans la plupart des bureaux locaux, de Halifax à Vancouver et jusque dans les Territoires du Nord-Ouest, afin de conseiller et de former le personnel sur place. On a consacré 174 jours-homme à enseigner aux chefs de service ou à d'autres agents du Ministère les principes et les méthodes d'action découlant de la nouvelle classification.

En tout, 499 nouveaux postes et 189 postes reclassifiés ont été étudiés, les conclusions de ces travaux étant ensuite soumises à l'approbation du Bureau de la révision de la classification.

Formation et perfectionnement

Le temps consacré à la formation s'est accru de 29.63 années-homme par rapport à l'année précédente. On trouvera dans le graphique carré de la page 149 la répartition des 57.38 années-homme employées à cette fin, au cours de l'année financière 1966 - 1967.

Vers la fin de l'année, on a exposé à tous les chefs un nouveau programme de congés d'études, dans lequel on souligne la nécessité d'une planification à long terme, c'est-à-dire d'attribuer les congés d'études en fonction à la fois du fonctionnement normal des services et du perfectionnement des employés. Au cours de l'année, 20 employés ont profité de congés d'études, dont la durée a varié de quelques mois à une année complète.

La mise en oeuvre du nouveau programme d'appréciation des employés a nécessité, tant à Ottawa que dans les bureaux extérieurs, des séances

d'initiation des chefs qui ont absorbé une part considérable des années-homme consacrées par le Ministère à la formation. On a employé trois fois plus d'années-homme à la formation de cadres subalternes et d'agents exécutifs juniors, la plus grande partie de, cette augmentation ayant été absorbée par le programme s'adressant aux agents subalternes des bureaux extérieurs.

Enseignement des langues

Commencé en septembre 1965, le transfert progressif de l'École des langues du Ministère, qui est passée à la Commission de la Fonction publique, s'est terminé le 1er avril 1967.

Au cours de l'année financière 1966 - 1967, l'École des langues a continué, sous la direction du Ministère, à dispenser des cours de français, d'anglais, d'esquimau et d'espagnol à des employés du Ministère ou d'autres ministères ou organismes. En tout, 725 personnes ont suivi des cours de français, dont 513 employés d'autres ministères ou organismes. De plus, certains employés du Ministère ont suivi des cours aux endroits suivants: Montréal (12), Ottawa (5), Québec (1).

Pour les cours de français, on a continué de se servir du manuel «Voix et images de France», auquel on a ajouté un nouveau cours élaboré au Canada et intitulé «Le français international». Les cours continuent de se donner à trois niveaux: aux débutants, à la classe intermédiaire et aux élèves avancés. On fait appel à des techniques audio-visuelles des plus modernes, tant pour les cours ordinaires que pour le laboratoire de langues.

Les cours d'anglais se sont poursuivis au printemps de 1966; le nombre d'élèves inscrits s'élevait à 137, dont 104 venant d'autres ministères ou organismes. A la session d'automne de 1966, l'inscription était de 147, dont 132 fonctionnaires d'autres ministères ou organismes.

Les écoles ont continué de collaborer avec la Direction des régions septentrionales à l'établissement de méthodes d'enseignement et au perfectionnement de l'équipement du laboratoire de langues, tout en surveillant les méthodes utilisées par le laboratoire de langues pour enseigner l'esquimau aux fonctionnaires fédéraux devant être postés dans le Nord canadien.

Le programme spécial d'enseignement de l'espagnol, organisé en collaboration avec la Commission de la Fonction publique, s'est terminé au cours de l'année financière. Ce programme était destiné à répondre aux besoins particuliers suscités par la tenue d'une Conférence latino-américaine à Ottawa, à la fin de 1966.

ACTIVITÉ DU PERSONNEL DES DIRECTIONS

Affaires indiennes

En installant son bureau principal dans l'édifice de la Tour du Centenaire au mois d'octobre 1966, cette Direction se détachait définitivement de l'ancien ministère de la Citoyenneté et de l'immigration et se joignait au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

A la suite de la réorganisation du Ministère, un directeur de personnel a été nommé pour chacune des régions, ce qui a augmenté et amélioré les relations entre le bureau principal et les bureaux extérieurs.

La Division de la formation du personnel de la Direction a organisé un cours d'une durée de quatre mois à l'intention des hôtes du Pavillon des Indiens du Canada, à l'EXPO 67. Ce programme comprenait trois parties, soit l'enseignement des langues, le développement de la personnalité et des notions de culture indienne.

Régions septentrionales

En dépit de la lourde tâche qu'il doit accomplir, le bureau du personnel de cette Direction a fait un sérieux effort en vue de combler le plus grand nombre possible de vacances au sein de la Direction.

A la suite d'un discours prononcé par le Ministre et dans lequel il rappelait les principales possibilités qui existent dans le Nord, la Direction a reçu du grand public plus de 2,000 demandes de renseignements au sujet de la situation de l'emploi dans cette région. C'est donc là la preuve d'un intérêt beaucoup plus marqué qu'au cours de l'année précédente.

En ce qui a trait à la formation du personnel, la principale réalisation a consisté à inscrire à l'Université du Nord les huit nouveaux agents du service septentrional. Le cours qu'ils ont suivi était conçu de façon à les mettre au courant des programmes et du travail que la Direction exécute dans le Nord, afin qu'ils puissent coordonner ces mêmes programmes à l'échelon local.

Parcs nationaux et lieux historiques

Un important progrès a été réalisé par suite de la création de trois bourses d'études, d'une valeur de \$2,000 chacune, qui permettront à des Canadiens de poursuivre des études postuniversitaires portant sur la planification et l'aménagement des parcs et des installations de récréation en plein air.

Annexes

Annexe A - Liste des hauts fonctionnaires du Ministère

Annexe B - Bureau des ressources et du développement économique

Valeur des produits miniers (Yukon)

Valeur des produits miniers (T. du N.-O.)

Recettes brutes - Pétrole et gaz

Étendues faisant l'objet de permis d'exploration pour le pétrole et le gaz

Claims miniers enregistrés

Valeur des offres comportant une prime pour travaux

Forages en pieds au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et les îles de l'Arctique

Annexe C - Direction des régions septentrionales

Inscription aux écoles (graphique)

Inscription aux écoles (tableaux)

Annexe D - Direction générale des affaires indiennes

Inscription aux internats et auberges scolaires (graphiques)

Accroissement de l'inscription aux écoles élémentaires et secondaires ne relevant pas du fédéral

Accroissement de l'inscription aux écoles secondaires

Accroissement de l'inscription aux écoles élémentaires et secondaires

Inscription aux écoles fédérales, par province

Nombre d'écoles et de salles de classe appartenant au gouvernement fédéral, par région

Tendance de la mortalité chez les enfants indiens en bas âge, de 1960 à 1965

Annexe E - Direction des parcs nationaux et des lieux historiques

Nombre de visiteurs admis dans les parcs nationaux.

Relevé comparatif des visiteurs admis dans les parcs nationaux, les parcs historiques nationaux et les principaux lieux historiques

Relevé comparatif de la fréquentation des terrains de camping

Annexe F - Accroissement du personnel du Ministère

Années-homme de formation.

Dépenses du Ministère

Résumé des recettes et des dépenses

Sources d'information supplémentaire

Annexe A

Liste des hauts fonctionnaires du Ministère

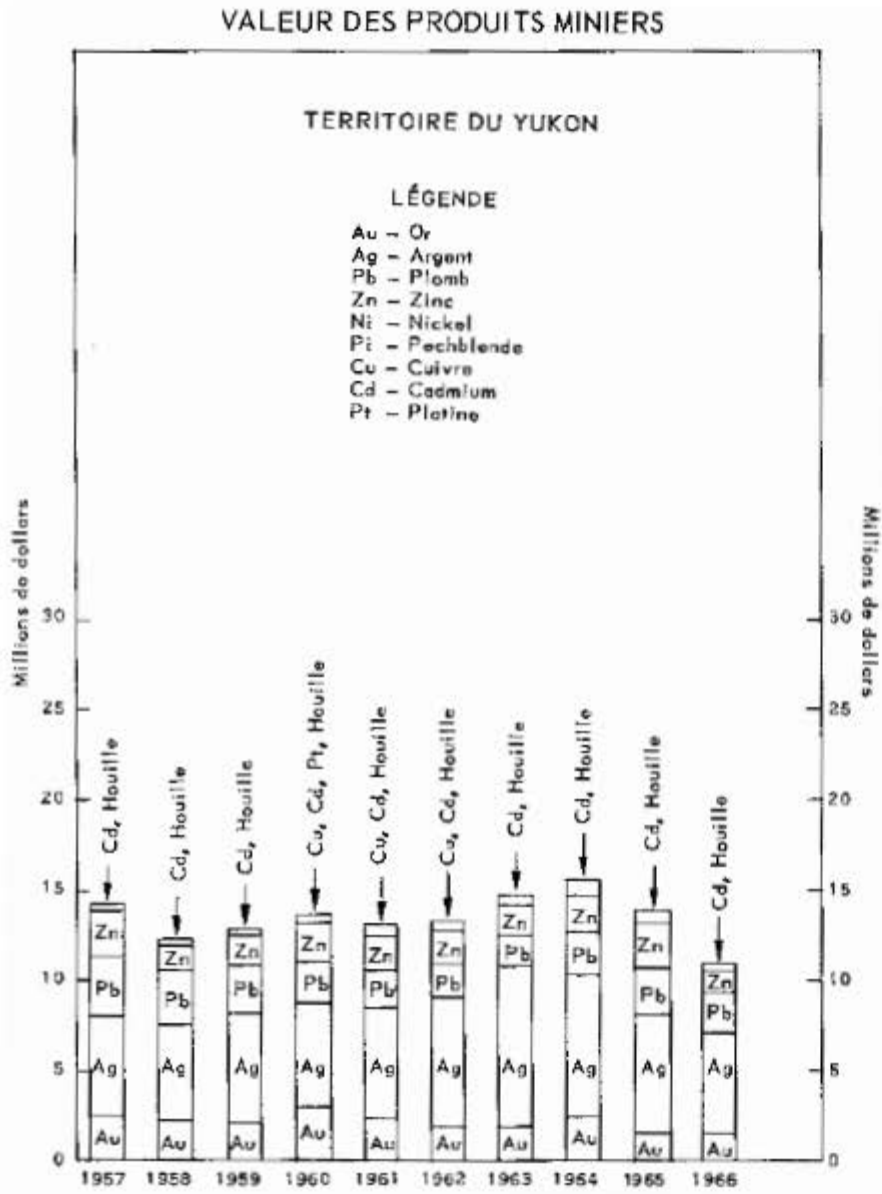
Cabinet du ministre	...
Ministre	L'honorable Arthur Laing
Secrétaire parlementaire	Dr. Stanley Haidasz
Directeur du cabinet	G.F. Gibson
Adjoint spécial	L.S. Marchand
Adjoint spécial	D.L. Ingram
Cabinet du sous-ministre	...
Sous-ministre	E.-A. Côté
Sous-ministre adjoint senior	J.A. MacDonald
Sous-ministre adjoint (Nord canadien)	J.H. Gordon
Sous-ministre adjoint (Affaires indiennes)	R.F. Battle
Adjoint exécutif au sous-ministre	W.D. Mills
Administration	A. Martin
Bibliothèque	R. Wood
Coordination et recherches sur le Nord	...
Secrétaire du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien	G.W. Rowley
Chef du Centre de coordination et des recherches sur le Nord	A.J. Kerr
Appréciation de la gestion des programmes	W.A. Tuskey
Chef des services d'information	Irene Baird
Bureau du conseiller financier et administratif	...
Conseiller financier et administratif	W.E. Armstrong
Conseiller financier et administratif adjoint	R.A. Bishop
Organisation administrative	G.A. Yeates
Matériel et fournitures	L.H. Robinson
Analyse des programmes et comptabilité de gestion	P. Lesaux
Prévisions de personnel	P. Phillipoff
Informatique	A.B. MacArthur
Bureau du conseiller en matière de personnel	...
Conseiller en matière de personnel W. R. Luyendyk	Conseiller adjoint en matière de personnel W. Ritchie
Formation et perfectionnement	I.S. Harlock
Relations avec le personnel	D. Hueston

Classification et traitements	E.A. Baxter
Utilisation de l'effectif	R. Collins
Service du personnel	O. O'Connor
Bureau du conseiller juridique	...
Conseiller juridique	H. Fischer
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INDIENNES	...
Directeur	J. W. Churchman
Conseiller des services financiers et administratifs	J.-M. Thibault
Relations fédérales - provinciales, chef	L. Brown
Service du personnel, chef	D. W. Derragh
Direction de la planification et de l'orientation générale	...
Directeur par intérim	C.I. Fairholm
Direction de l'administration	...
Directeur	J. D'Astous
Secrétariat, chef par intérim	H. Sprott
Division de l'information, chef par intérim	J.A. Shelton
Division des terres, des effectifs et des successions, chef	G. Poupore
Division des services auxiliaires, chef	M. Jutras
Direction des services d'expansion	...
Directeur par intérim	A.G. Leslie
Division des programmes sociaux, chef	A.W. Fraser
Division du développement économique et industriel, chef	R.G. Young
Division du génie et de la construction, chef	G.J. Brown
Direction des services d'éducation	...
Directeur	R.F. Davey
Services administratifs, chef	P. Déziel
Surintendant des écoles	L.G. Waller
Division de l'enseignement professionnel et des services spéciaux, chef	L. Jampolsky
DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES	...
Directeur	C.M. Bolger
Directeur adjoint	C.T.W. Hyslop
Directeur adjoint	A.B. Yates

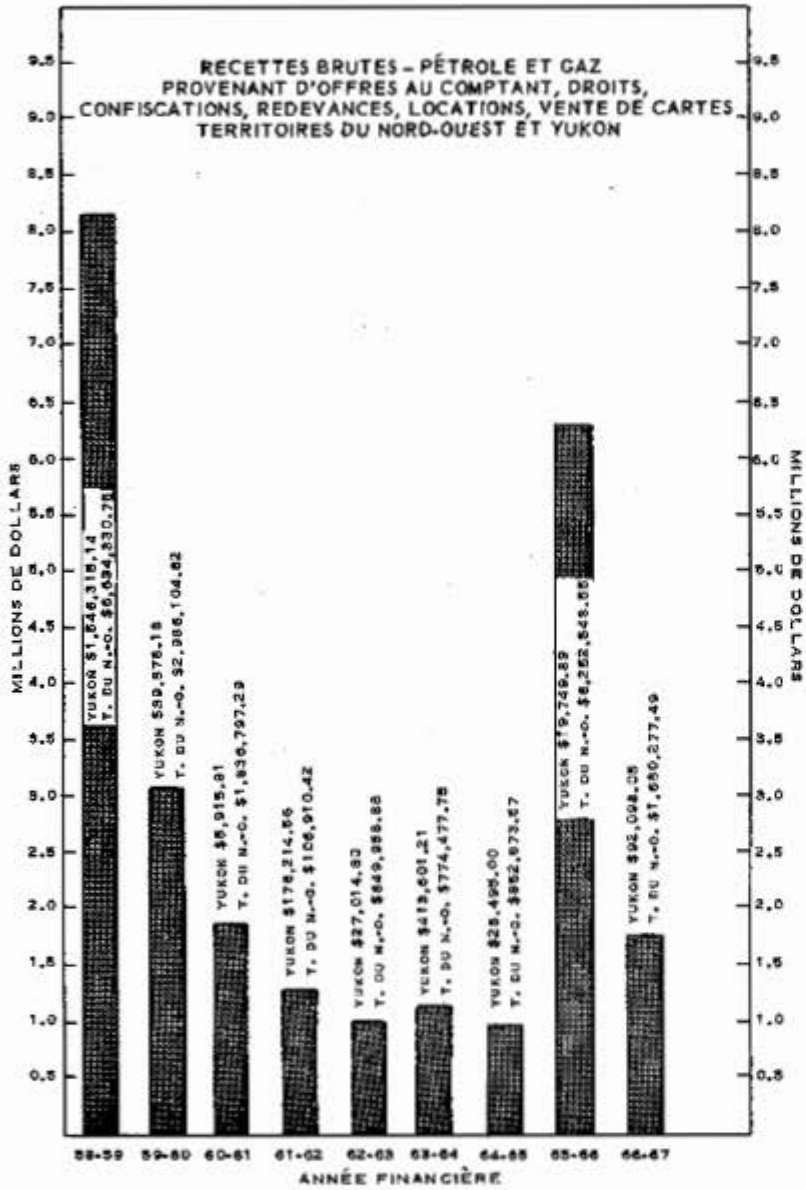
Division consultative financière et administrative, chef	N. Hembruff
Service du personnel, chef	W.E.R. Collins
Division de l'expansion industrielle, chef	J.W. Evans
Division des services techniques, chef	K.W. Stairs
Division du bien-être social, chef	F.J. Neville
Division de l'éducation, chef	D. Simpson
Division du service territorial, chef	D.A. Davidson
Service juridique	F. Smith
Administrateur de l'Arctique	...
Administrateur	A. Stevenson
Administrateur du district de Mackenzie	...
Administrateur	K. Hawkins
DIRECTION DES PARCS NATIONAUX ET DES LIEUX HISTORIQUES	...
Directeur	J.R.B. Coleman
Directeur adjoint (Administration générale)	J.I. Nicol
Directeur adjoint (Parcs nationaux)	A.J. Reeve
Directeur adjoint (Lieux historiques)	P.H. Bennett
Division consultative financière et administrative	D.H. Beatty
Division du génie et de l'architecture	J.E. Savage
Service des parcs nationaux - Planification	L. Brooks
Service des parcs nationaux - Exploitation	J.-C. Charron
Division des lieux historiques du Canada, chef adjoint	P.H. Schonenbach
Conseiller en matière de personnel	A.C. Holden
BUREAU DES RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	...
Directeur	A.D. Hunt
Division de la gestion des ressources, chef	G.H. Caldwell
Division consultative en matière d'économie, chef	T.F. Wise
Services administratifs, chef	B. Shapiro
SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE	...
Directeur	D.A. Munro, Ph.D.
Sous-directeur	J.S. Tener, Ph.D.

Annexe B

VALEUR DES PRODUITS MINIERS



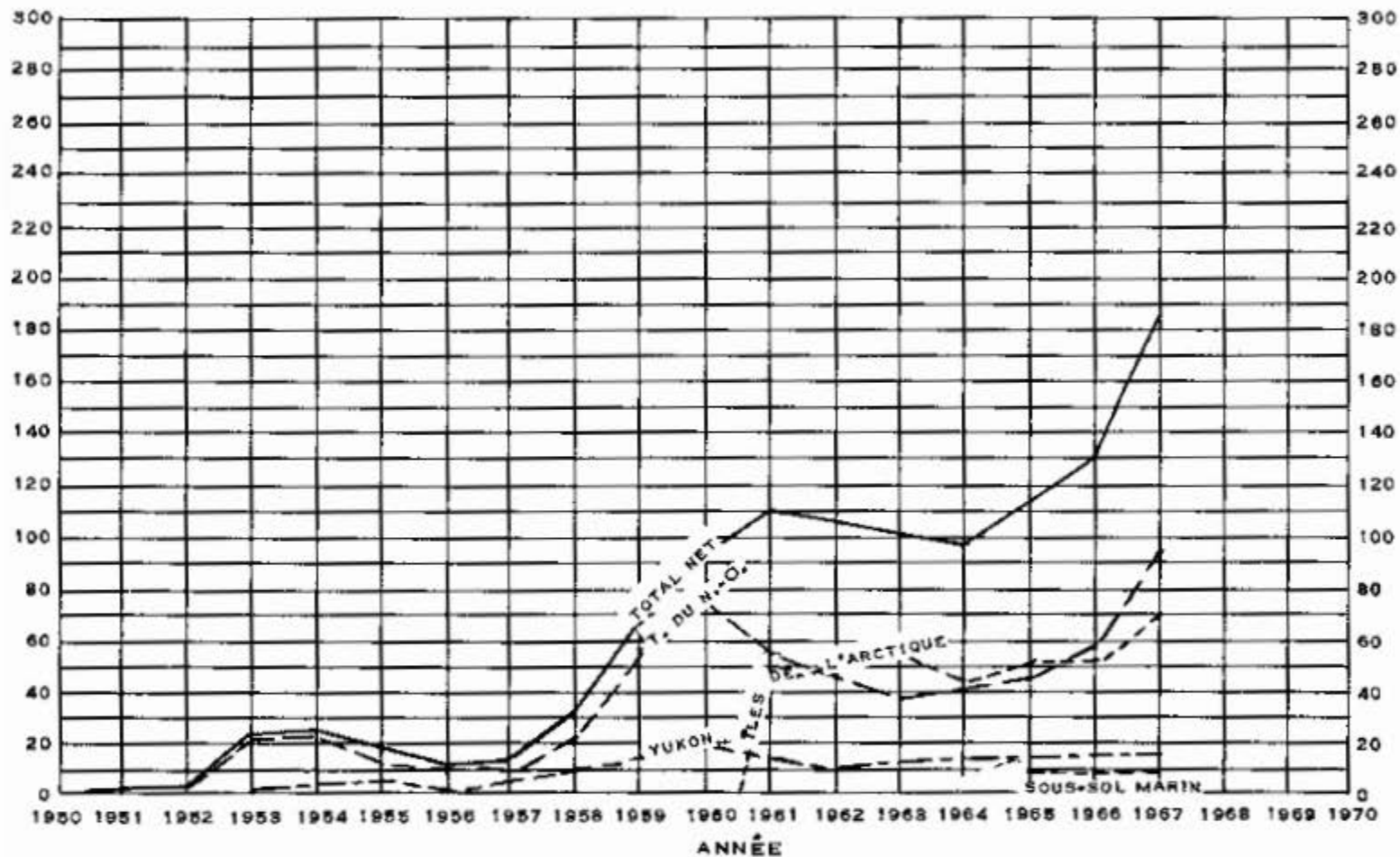
RECETTES BRUTES - PÉTROLE ET GAZ PROVENANT D'OFFRES AU COMPTANT, DROITS, CONFISCATIONS, REDEVANCES, LOCATIONS, VENTE DE CARTES TEREITOIRES DE NORD-OUEST ET YUKON.



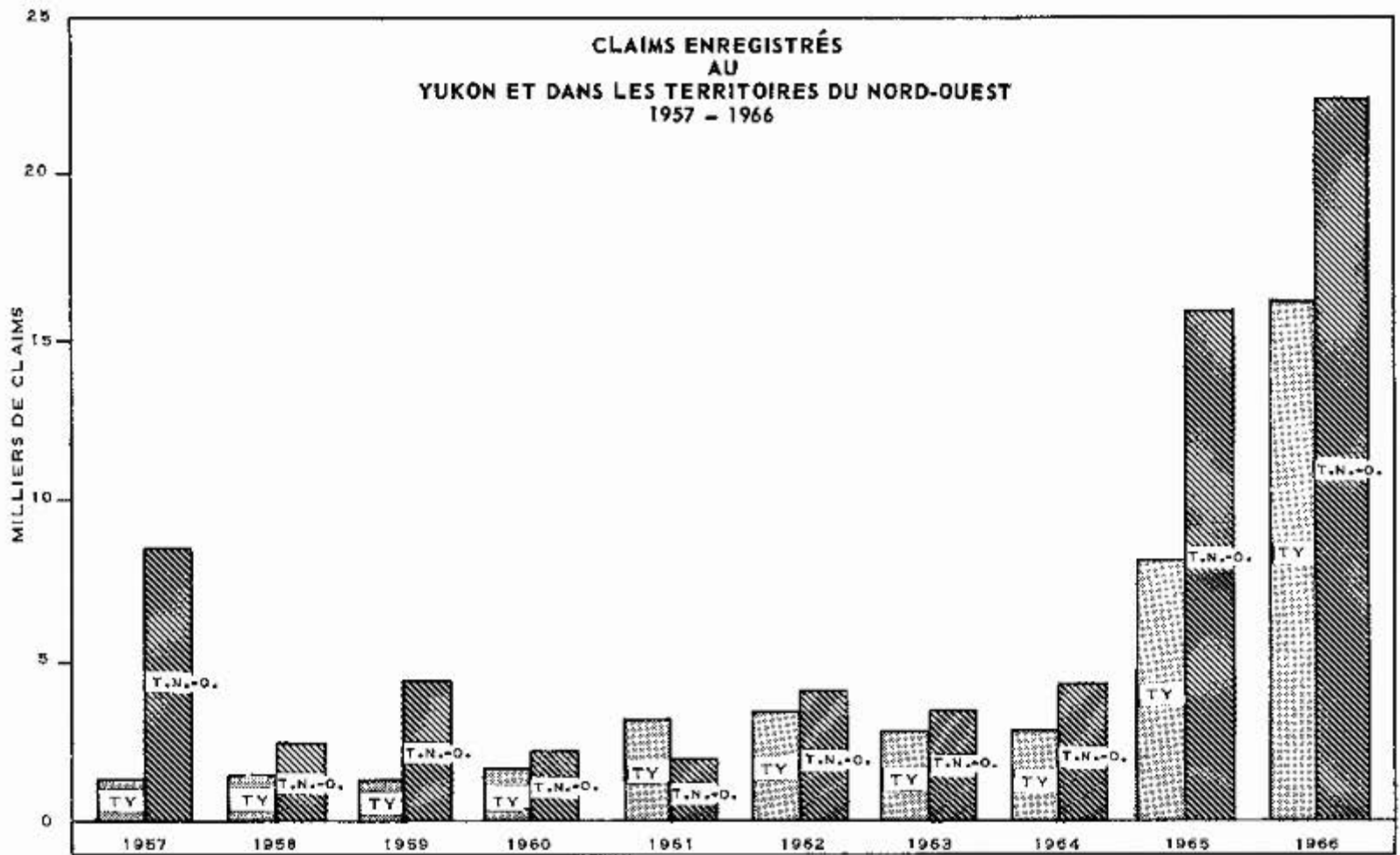
ÉTENDUES FAISANT L'OBJET DE PERMIS D'EXPLORATION POUR LE PÉTROLE ET LE GAZ TERRES SEPTENTRIONALES

ÉTENDUES FAISANT L'OBJET DE PERMIS D'EXPLORATION POUR LE PÉTROLE ET LE GAZ TERRES SEPTENTRIONALES

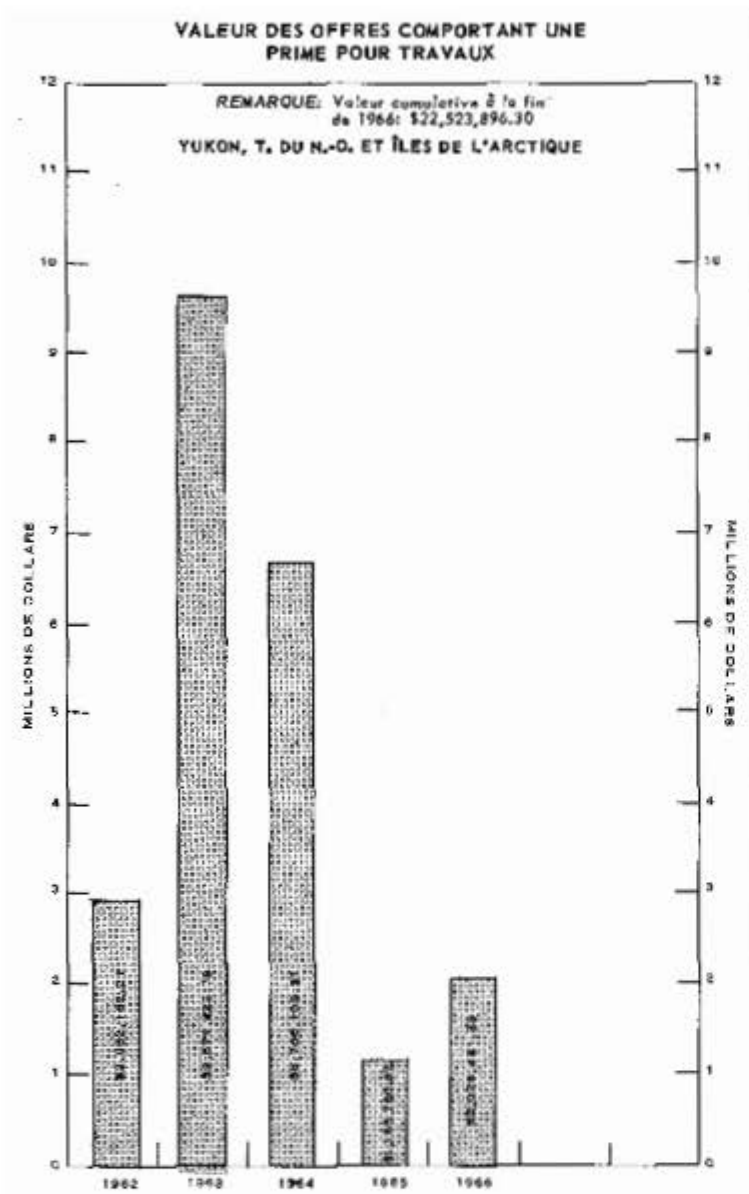
- TERRITOIRES DU NORD-OUEST
- - - ILES DE L'ARCTIQUE
- - - SOUS-SOL MARIN (côte de l'Arctique)
- - - TERRITOIRE DU YUKON
- TOTAL NET (moins les réserves)



CLAIMS ENREGISTRÉS AU YUKON ET DANS LES TERRITOIRES DE NORD-OUEST 1957-1966

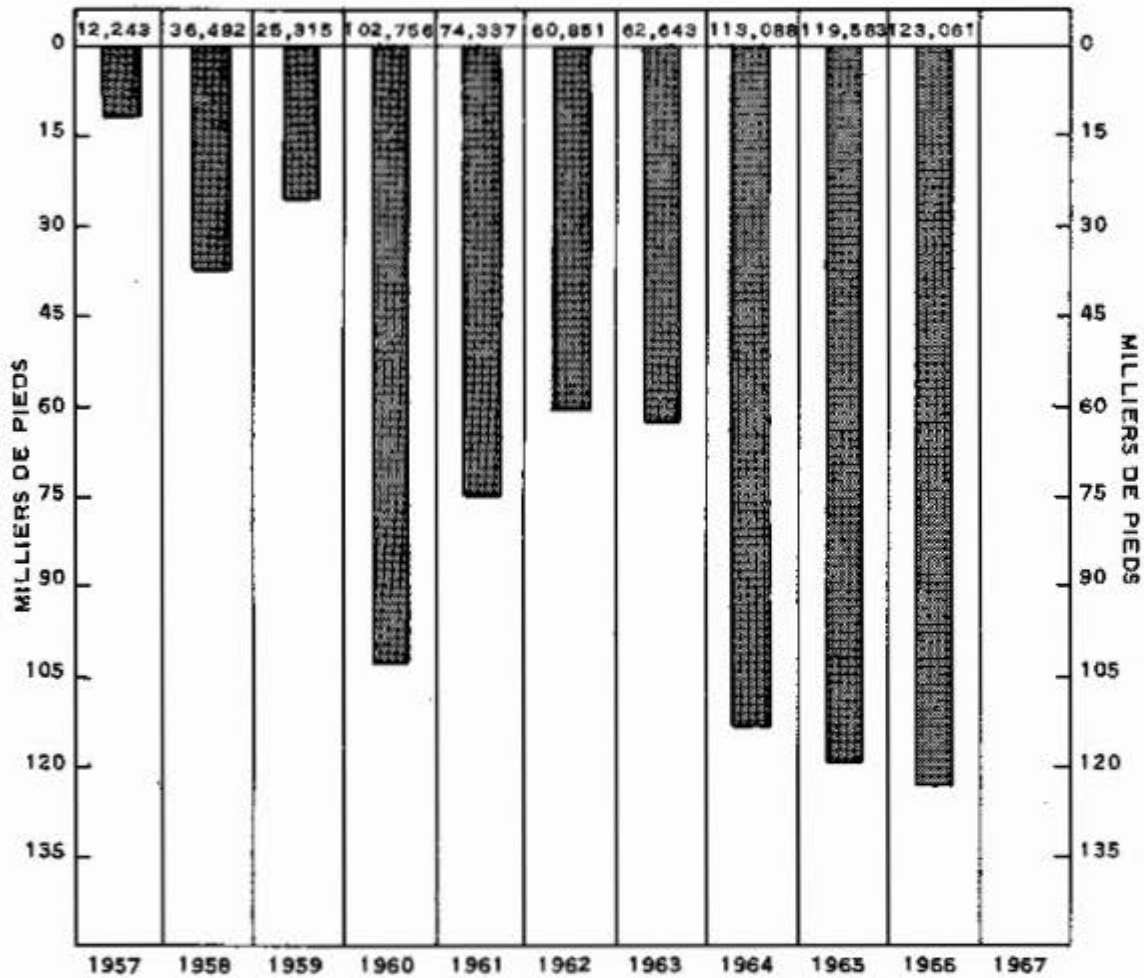


VALEUR DES OFFRES COMPORTANT UNE PRIME POUR TRAVAUX



FORAGES EN PIEDS AU YUKON, DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LES ÎLES DE L'ARCTIQUE

FORAGES EN PIEDS AU YUKON, DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LES ÎLES DE L'ARCTIQUE

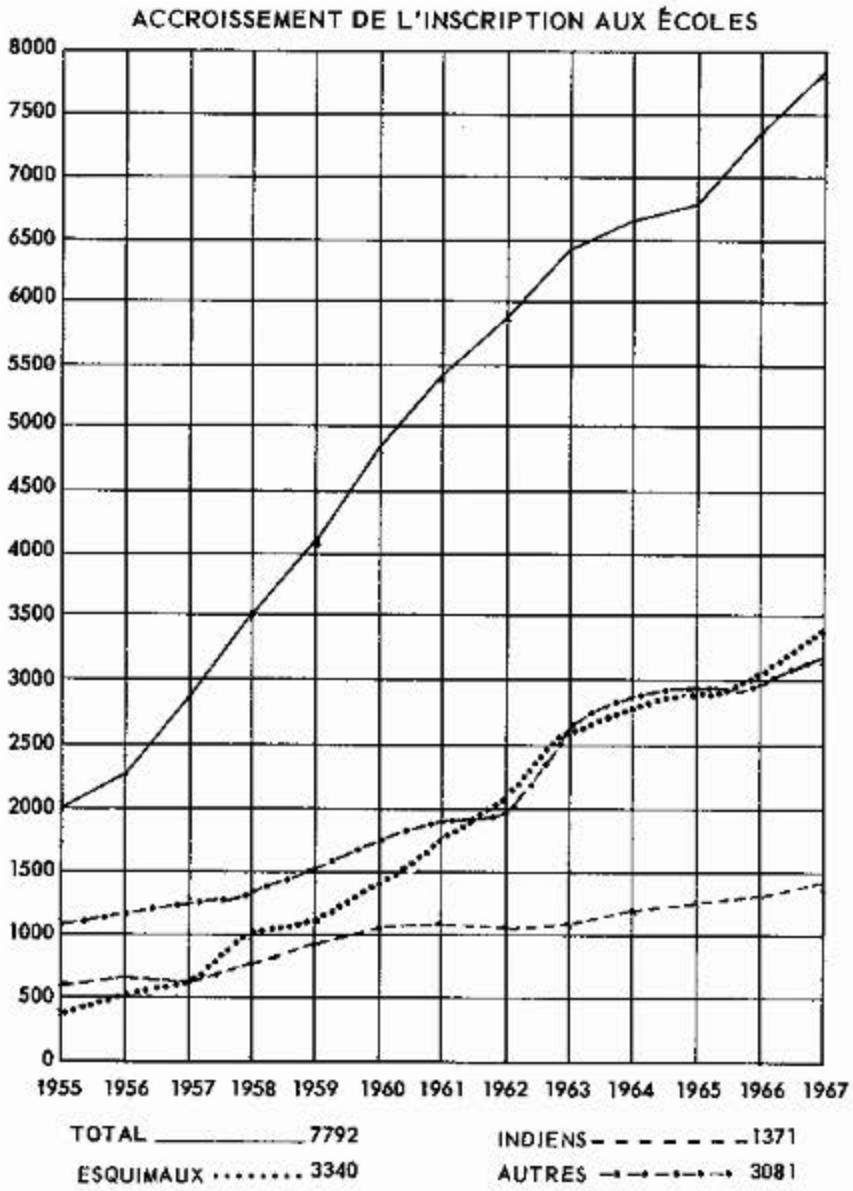


Annexe C

ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES

TOTAL 7792 INDIENS 1371

ESQUIMAUX 3340 AUTRES 3081

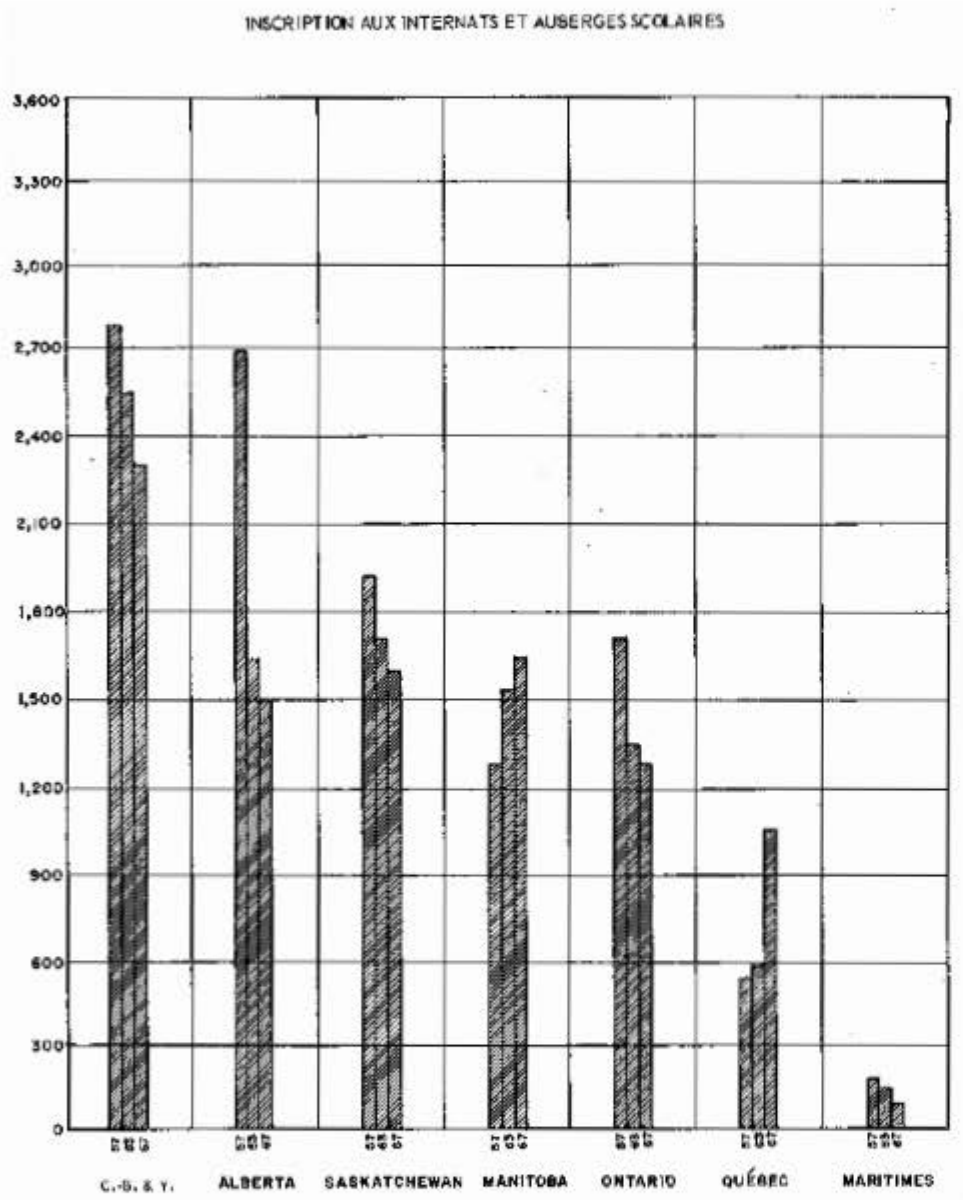


Fort-Chimo	Féd.	150	6	6	41	48	2	1	5	6	16	16	26	16	11	13	3	...	1	1	3	100	103
Port-Nouveau-Québec	Féd.	50	2	2	18	26	3	3	26	11	11	...	2	50	50
Poste-de-la-Baleine	Féd.	175	9	7	...	2	75	54	14	14	4	1	...	2	70	18	26	27	13	6	162	162
Ivujivik	Féd.	25	1	1	12	15	6	...	4	7	7	2	1	27	27
Koartac	Féd.	25	1	1	10	11	11	2	8	1	20	21
Bellin	Féd.	50	2	2	25	24	1	13	6	8	12	8	3	50	50
Inoucdjouac	Féd.	75	3	3	36	38	3	29	19	17	6	3	2	1	77	77
Povungnituk	Féd.	125	5	5	75	74	1	1	52	29	23	22	16	4	2	3	151	151
Saglouc	Féd.	75	3	3	35	31	16	24	4	5	6	11	66	66
Maricourt	Féd.	50	2	2	24	18	7	9	19	7	10	32	42
TOTAL QUÉBEC	...	800	34	32	...	2	351	339	16	15	17	11	...	2	246	134	146	102	66	41	7	3	1	1	14	735	749
TOTAL ARCTIQUE	...	2800	126	109	1	10	1200	1153	16	15	103	88	150	37	933	388	419	319	183	98	28	11	4	5	407	2168	2575

[*FT - Formation technique; COG - Classes à options graduées.]

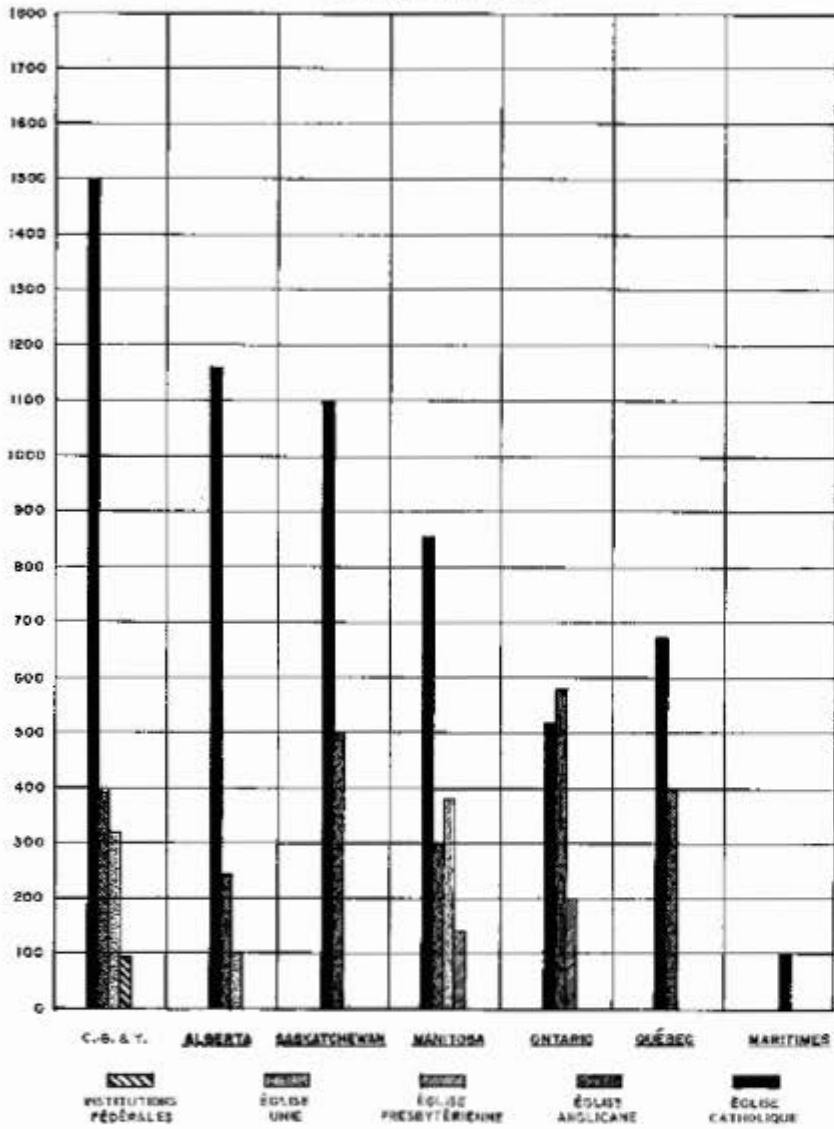
Annexe D

INSCRIPTION AUX INTERNATS ET AUBERGES SCOLAIRES



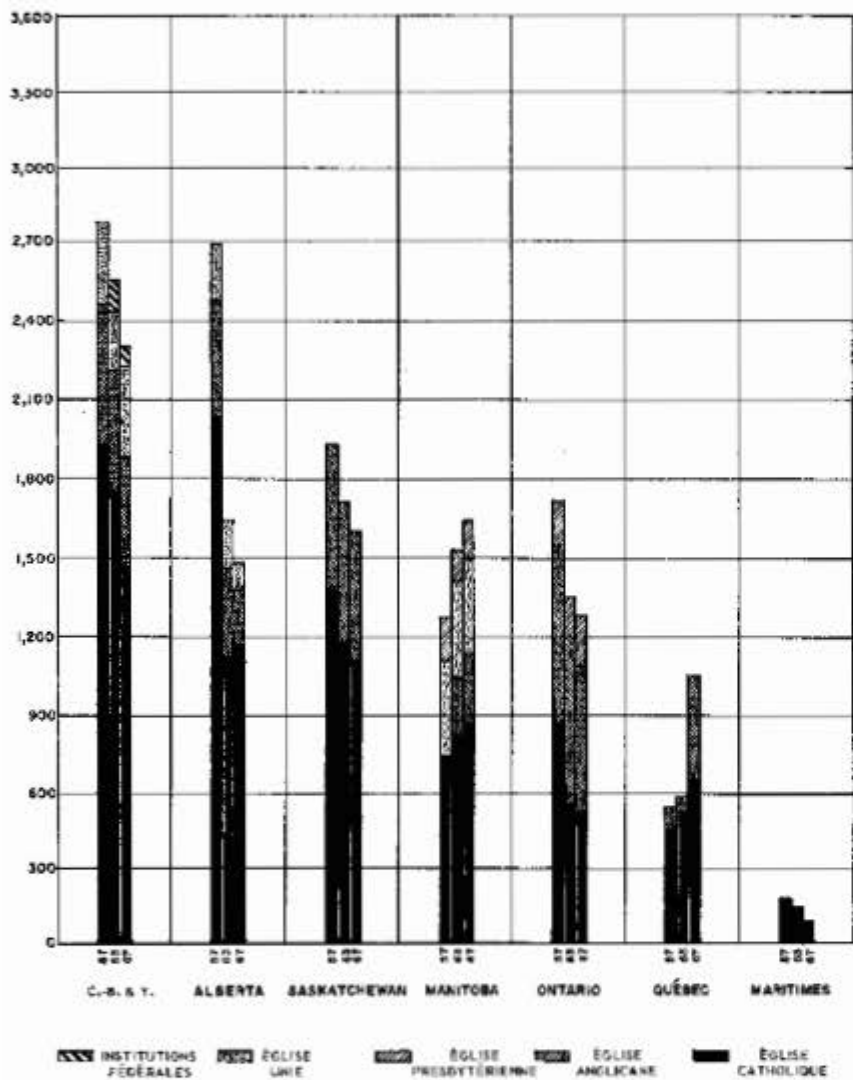
INSCRIPTION DE 1967 AUX INTERNATS ET AUBERGES SCOLAIRES SELON LA RELIGION ET LA PROVINCE

INSCRIPTION DE 1967 AUX INTERNATS ET AUBERGES SCOLAIRES SELON LA RELIGION ET LA PROVINCE



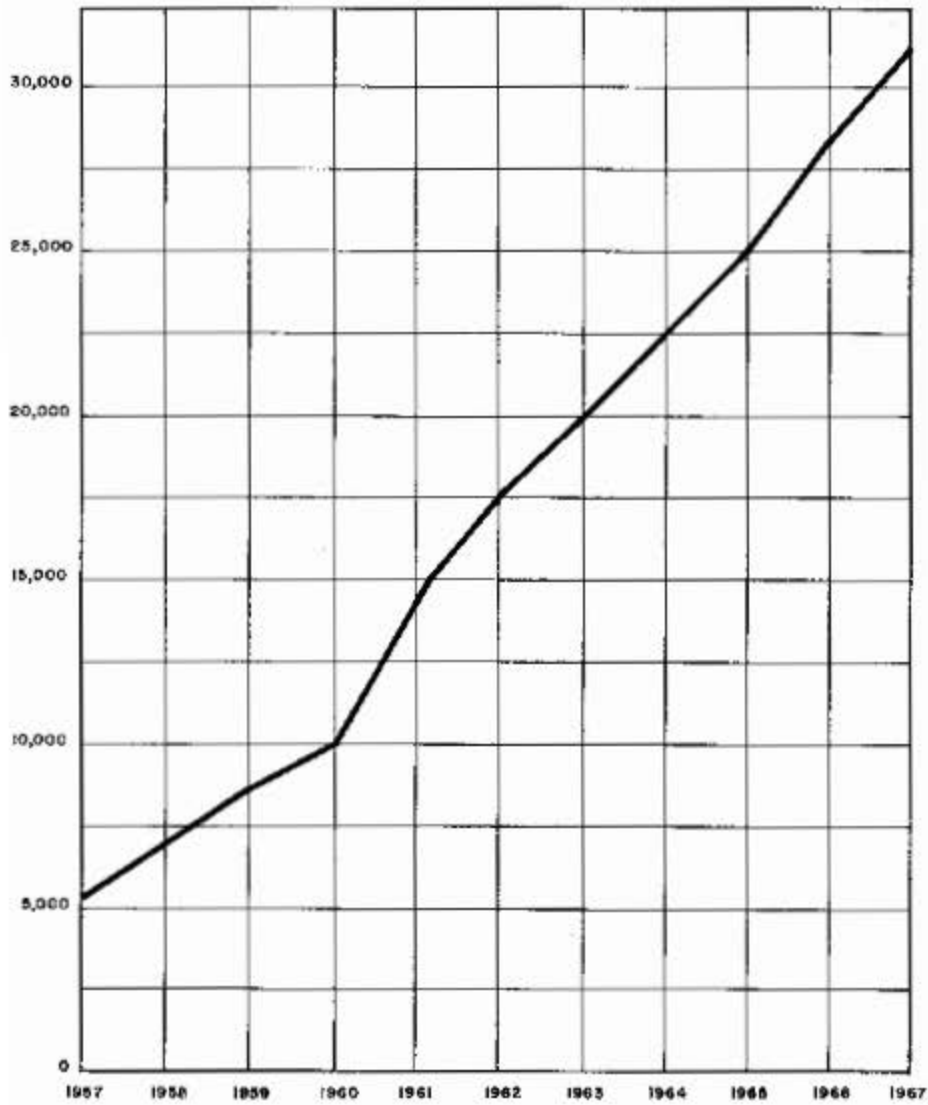
INSCRIPTION AUX INTERNATS ET AUBERGES SCOLAIRES SELON LA RELIGION ET LA PROVINCE

INSCRIPTION AUX INTERNATS ET AUBERGES SCOLAIRES SELON LA RELIGION ET LA PROVINCE



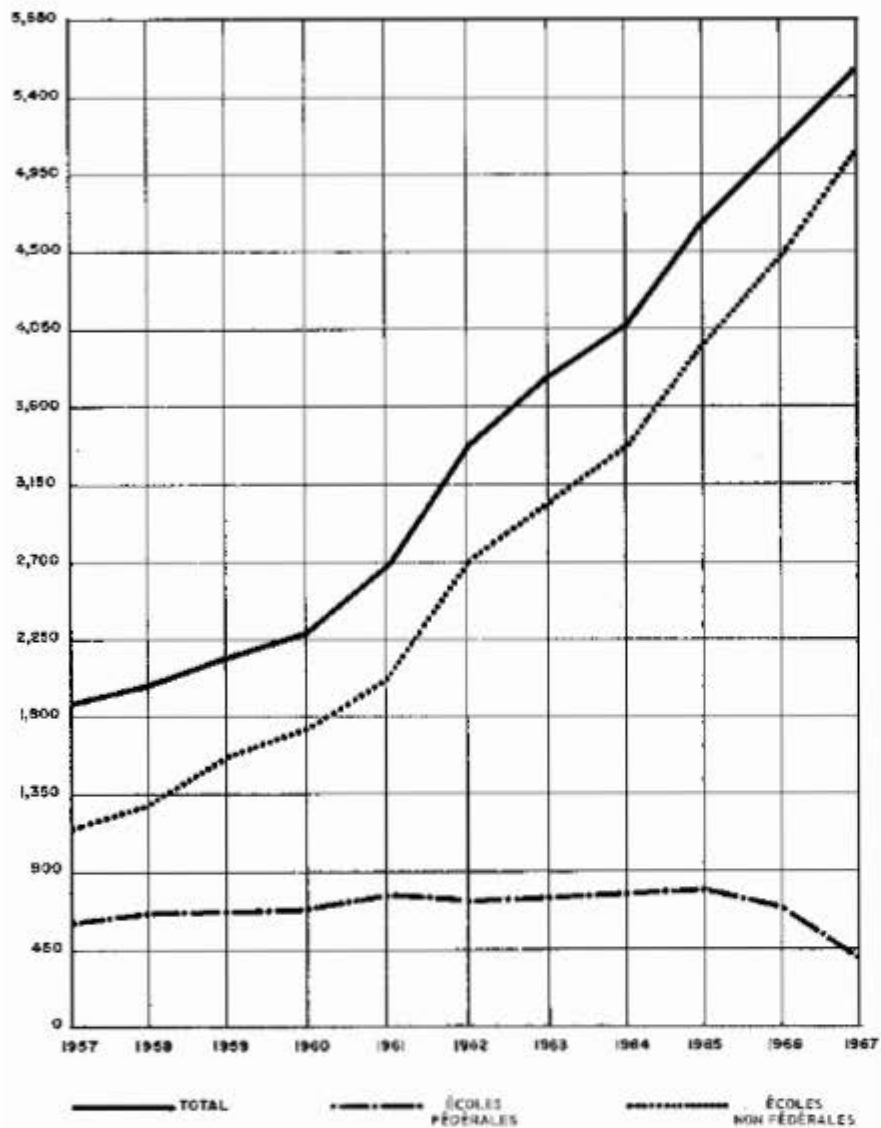
ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES NE RELEVANT PAS DU FÉDÉRAL

ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES
NE RELEVANT PAS DU FÉDÉRAL



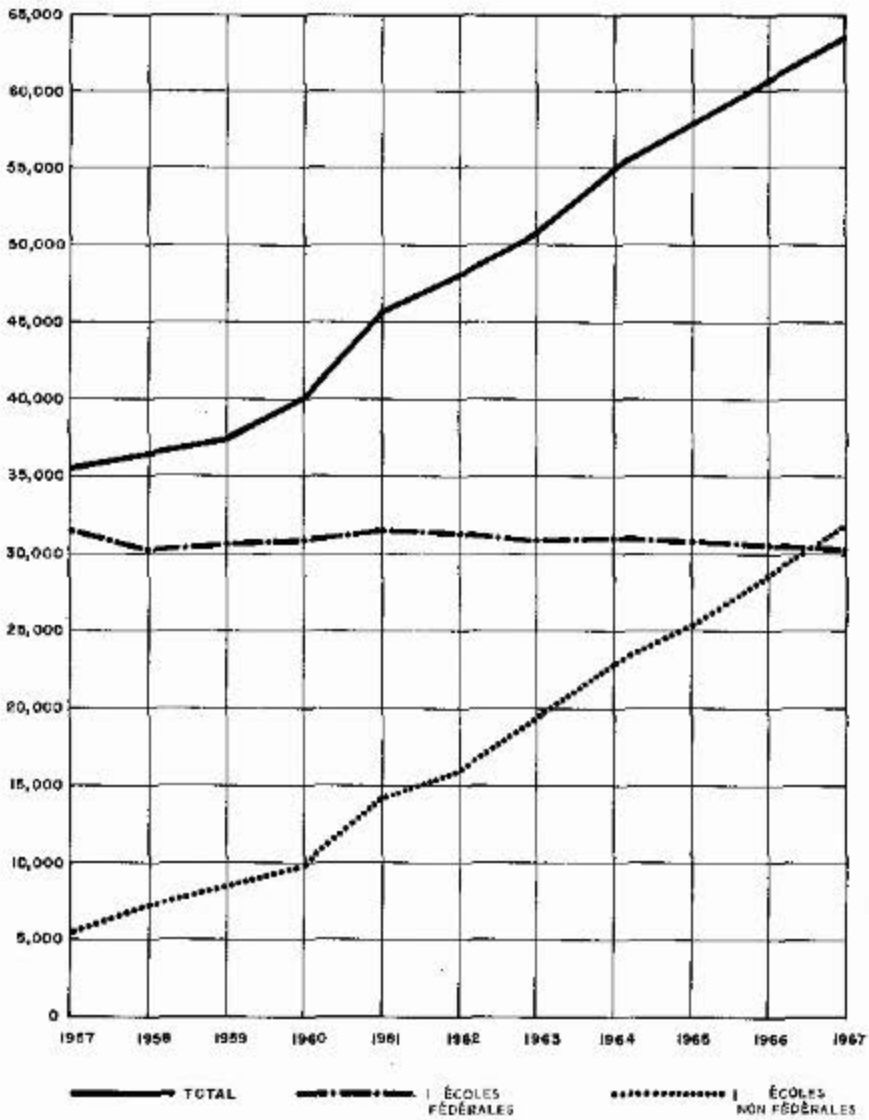
ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES SECONDAIRES

ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES SECONDAIRES



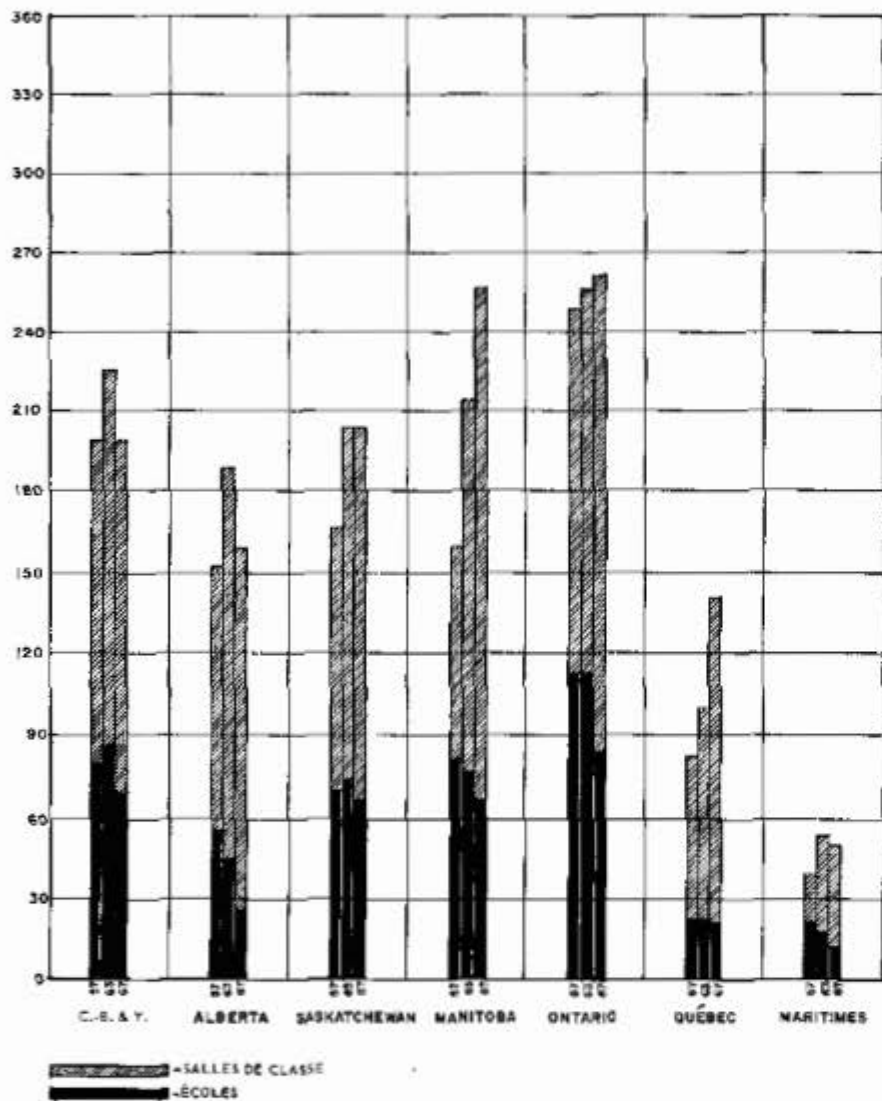
ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES

ACCROISSEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES



NOMBRE D'ÉCOLES ET DE SALLES DE CLASSE APPARTENANT AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, PAR RÉGION

NOMBRE D'ÉCOLES ET DE SALLES DE CLASSE APPARTENANT AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, PAR RÉGION

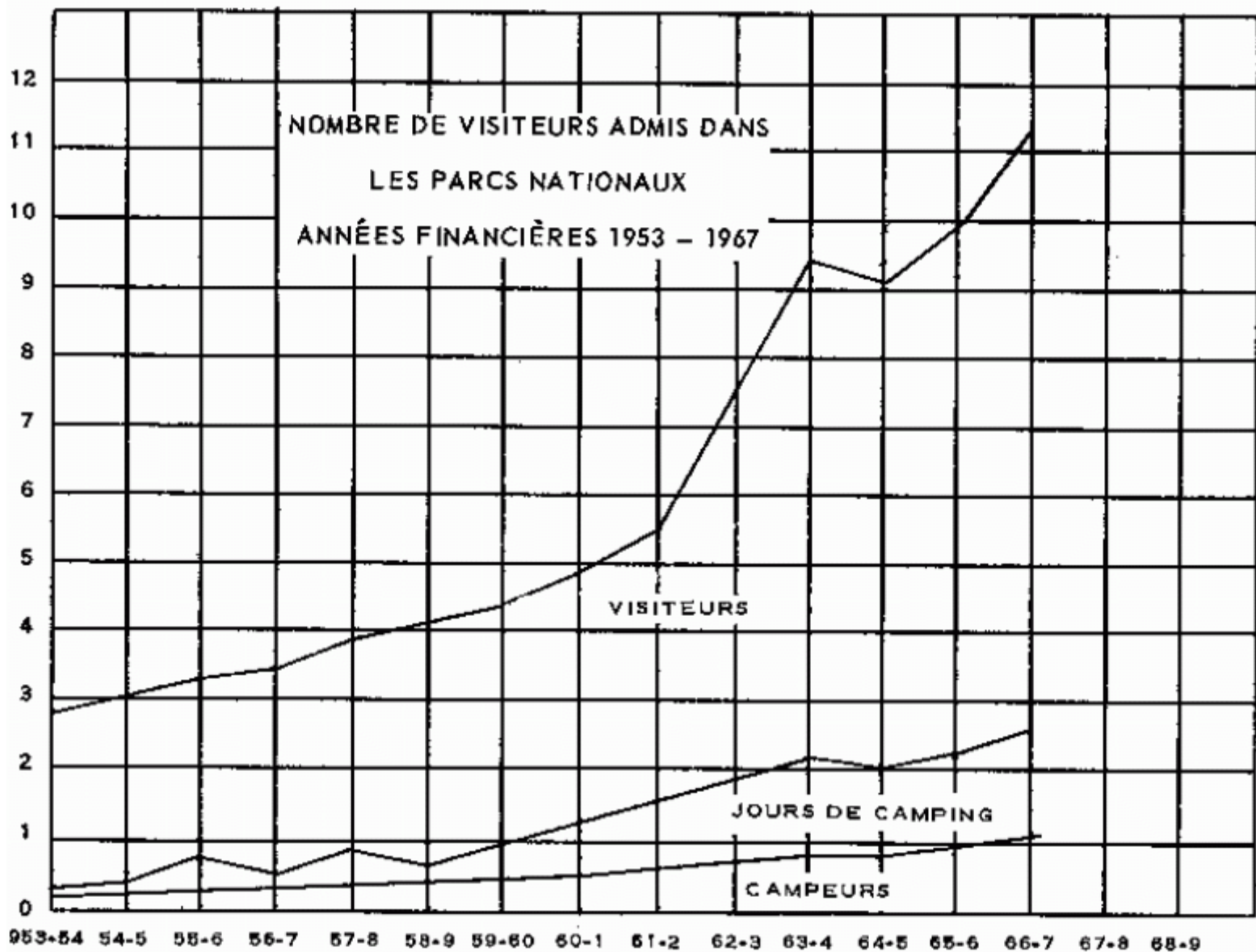


Annexe E

Tendance de la mortalité chez les enfants indiens en bas âge, de 1960 à 1965

Garçon et filles

Année	Naissances vivantes enregistrées	Décès à l'âge de moins d'un an	Taux de mortalité des enfants en bas âge par 1,000 naissances vivantes	Taux canadien de mortalité des enfants en bas âge par 1,000 naissances vivantes
1960	7,522	617	82.03	27.0
1961	7,807	596	76.34	27.0
1962	7,854	588	74.87	27.6
1963	8,071	568	70.37	26.3
1964	8,250	508	61.58	24.7
1965	8,973	421	46.92	23.6



Relevé comparatif des visiteurs admis dans les parcs nationaux pendant la période du 1er avril au 31 mars

Parcs nationaux	1966 - 1967	1965 - 1966	Augmentation ou diminution	Pourcentage
Banff	2,044,537	1,803,490	+ 241,047	+ 13.36
Elk Island	204,286	197,728	+ 6,558	+ 3.31
Fundy	753,310	679,406	+ 73,904	+ 10.87
Glacier	917,264	767,206	+ 150,058	+ 19.55
Hautes-Terres du Cap-Breton	851,653	729,443	+ 122,210	+ 16.75
Île du Prince-Édouard	1,130,773	967,372	+ 163,401	+ 16.89
Îles de la baie Georgienne	10,438	8,361	+ 2,077	+ 24.84
Îles du Saint-Laurent	122,304	60,330	+ 61,974	+ 102.72
Jasper	595,164	522,658	+ 72,506	+ 13.87
Kootenay	722,743	638,812	+ 83,931	+ 13.13
Lacs Waterton	487,589	393,426	+ 94,163	+ 23.93
Mont Revelstoke	872,367	741,457	+ 130,910	+ 17.65
Mont Riding	738,724	687,959	+ 50,765	+ 7.37
Pointe-Pelé	726,035	697,328	+ 28,707	+ 4.11
Prince-Albert	146,624	152,256	- 5,632	- 3.69
Terra Nova	179,647	108,738	+ 70,909	+ 65.21
Yoho	864,454	689,313	+ 175,141	+ 25.40
Total	11,367,912	9,845,281	+ 1,522,629	+ 15.46

Relevé comparatif des visiteurs admis dans les parcs historiques nationaux et les principaux lieux historiques pendant la période du 1er avril au 31 mars

...	1966 - 1967	1965 - 1966	Augmentation ou diminution	Pourcentage
Citadelle d'Halifax	328,386	213,878	+ 114,508	+ 53.53
Fort Amherst	26,076	22,576	+ 3,500	+ 15.50
Fort Anne	74,428	66,534	+ 7,894	+ 11.86
Fort Battleford	43,111	42,878	+ 233	+ .54
Fort Beauséjour	53,299	49,087	+ 4,212	+ 8.58
Fort Chambly	132,700	101,286	+ 31,414	+ 31.01
Fort Langley	133,237	111,941	+ 21,296	+ 19.02
Fort Lennox	29,995	26,191	+ 3,804	+ 14.52
Fort Malden	64,025	52,670	+ 11,355	+ 21.55
Fort Prince-de-Galles	526	311	+ 215	+ 69.13
Fort Rodd Hill	58,810	36,614	+ 22,196	+ 60.62
Fort Wellington	60,495	40,917	+ 19,578	+ 47.84
Forteresse de Louisbourg	193,127	148,072	+ 45,055	+ 30.42
Grand-Pré	73,192	62,848	+ 10,344	+ 16.45
Habitation de Port-Royal	46,458	42,699	+ 3,759	+ 8.80
Maison sir Wilfrid Laurier	7,872	7,562	+ 310	+ 4.09

Musée A.G. Bell	121,804	110,158	+ 11,646	+ 10.57
Petit fort Garry	107,303	92,208	+ 15,095	+ 16.37
Presbytère de Batoche	9,580	8,869	+ 711	+ 8.01
Signal Hill	396,762	275,200	121,553	+ 44.16
SS Kano	3,250	6,857	3,607	- 52.60
Théâtre Palace Grand	9,599	5,525	+ 4,074	+ 73.73
Tour Martello	43,984	40,993	+ 2,991	+ 7.29
Woodside	14,309	13,554	+ 755	+ 5.57
Total, parcs et princ. lieux hist. nat.	2,032,328	1,579,437	+ 452,891	+ 28.67
Total, parcs nationaux	11,367,912	9,845,283	+ 1,975,520	+ 15.46
Total global	13,400,240	11,424,720	+ 1,975,520	+ 17.29

FRÉQUENTATION DES TERRAINS DE CAMPING, SAISONS 1965 ET 1966 RELEVÉ COMPARATIF

Parcs nationaux	1966 Campeurs	1965 Campeurs	Augmentation ou diminution	Pourcentage	1966 Jours de camping	1965 Jours de camping	Augmentation ou diminution	Pourcentage
Banff	344,839	322,728	+ 22,111	+ 6.85	554,68	492,005	+ 62,563	+ 12,71
Elk Island	8,343	6,964	+ 1,379	+ 19.80	11,383	9,773	+ 1,610	+ 16.47
Fundy	111,164	94,989	+ 16,175	+ 17.02	201,851	182,550	+ 19,301	+ 10,57
Glacier	21,774	15,504	+ 6,270	+ 40.44	25,160	18,003	+ 7,157	+ 39.75
Haute-Terres du Cap-Breton	73,598	57,875	+15,723	+ 27.16	157,666	123,597	+ 34,069	+ 27,56
Île du Prince-Édouard	50,500	43,119	+ 7,381	+ 17.11	184,280	165,092	+ 19,188	+ 11.62
Îles de la baie Georgienne	4,991	4,450	+ 541	+ 12,15	28,703	24,417	+ 4,286	+ 17.55
Îles du Saint-Laurent	5,572	3,860	+ 1,712	+ 44.35	12,159	9,596	+ 2,563	+ 26.70
Jasper	136,082	117,439	+ 18,643	+ 15.87	212,729	197,448	+ 15,281	+ 7.73
Kootenay	58,416	48,232	+ 10,184	+21.11	95,375	79,190	+ 16,185	+ 20,43
Lacs Waterton	70,906	63,017	+ 7,889	+ 12.51	121,702	102,642	+ 19,060	18.56
Mont Revelstoke
Mont Riding	46,420	42,873	+ 3,547	+ 8.27	377,285	354,627	+ 22,658	+ 6.38
Pointe-Pelée	21,361	19,155	+ 2,206	+ 11.51	74,417	70,014	+ 4,403	+ 6.28
Prince Albert	30,750	27,304	+ 3,446	+ 12.62	300,357	250,247	+ 50,110	+ 20.02
Terra Nova	25,922	12,730	+ 13,192	+ 103.62	82,702	49,478	+ 33,224	+ 67.14
Yoho	52,952	43,927	+ 9,025	+ 20.54	70,100	60,327	+ 9,773	+ 16.20
TOTAL	1,063,590	924,166	+ 139,424	+ 15.08	2,510,437	2,189,006	+321,431	+14.68

Annexe F

A

ACCROISSEMENT DU PERSONNEL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN DE 1957 à 1967

ACCROISSEMENT DU PERSONNEL DU MINISTÈRE DES
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
DE 1957 À 1967



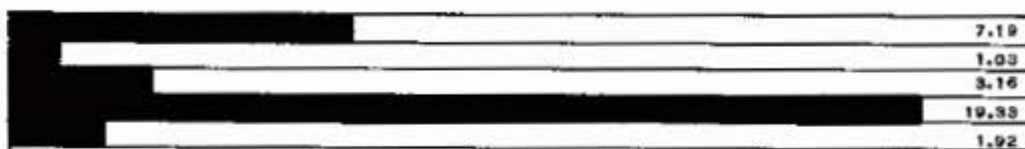
LES CHIFFRES CI-DESSUS REPRÉSENTENT L'EFFECTIF AUTORISÉ AU
31 MARS DE CHAQUE ANNÉE FINANCIÈRE

ANNÉE-HOMME DE FORMATION, 1966 - 1967

ANNÉES-HOMME DE FORMATION, 1966-1967

A L'EXTÉRIEUR

COURS DE FRANCAIS
 COURS D'ANGLAIS
 COURS DE LA COMMISSION DE LA F.P.
 CONGÉ D'ÉTUDE
 DIVERS



AU MINISTÈRE

FORMATION DES A.E.J. ET A.J.
 COURS DU MINISTÈRE
 COURS DE LA DIR. DES RÉGIONS SEPTENTR.
 COURS DE LA DIR. DES AFFAIRES INDIENNES
 COURS DE LA DIR. DES PARCS NATIONAUX
 ET DES LIEUX HISTORIQUES



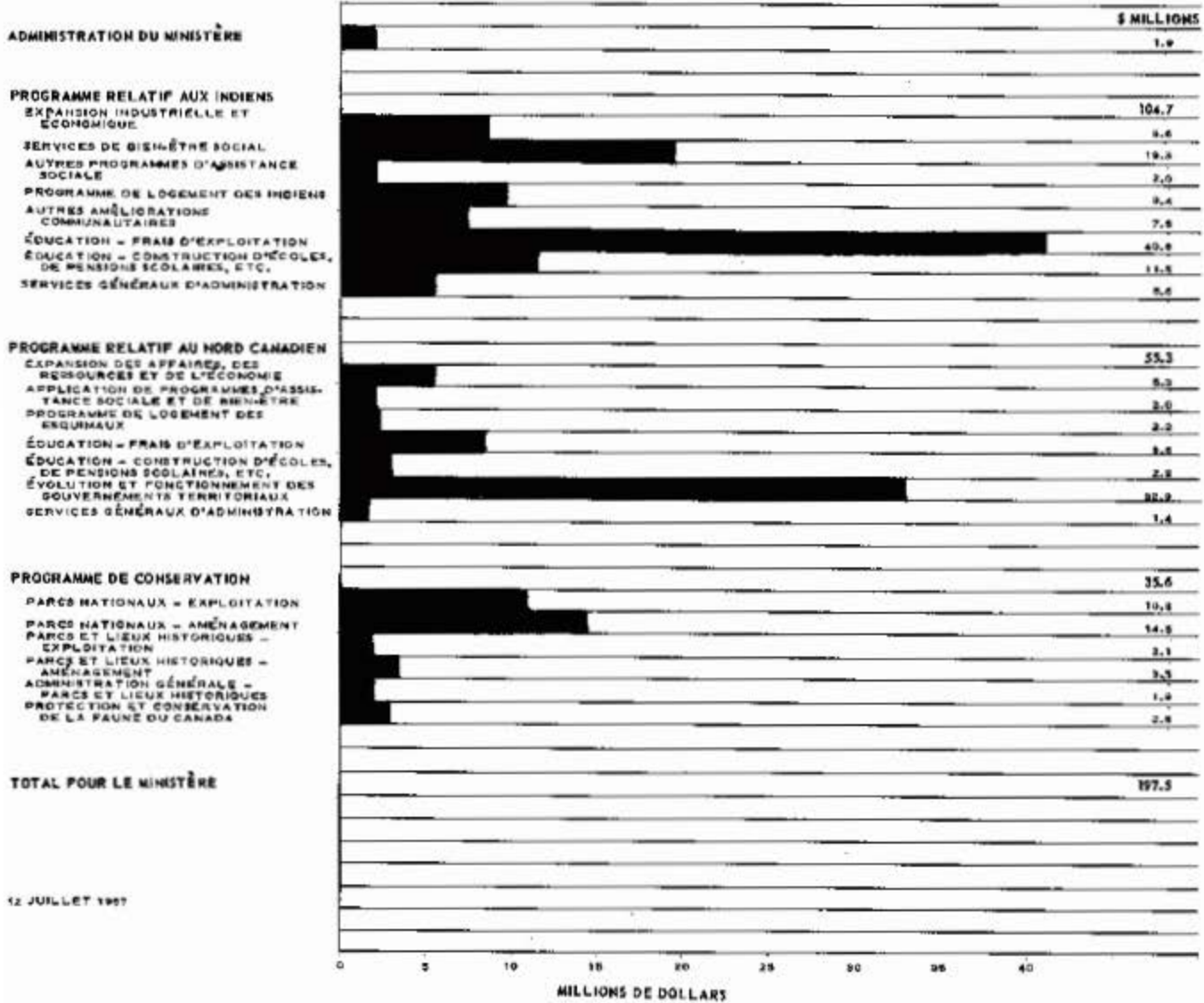
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 57.88
 ANNÉES-HOMME

RÉSUMÉ:

A L'EXTÉRIEUR - 22.63 ANNÉES-HOMME
 AU MINISTÈRE - 24.75 ANNÉES-HOMME

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN DÉPENSES POUR L'ANNÉE 1966 - 1967

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN DÉPENSES POUR L'ANNÉE 1966-1967



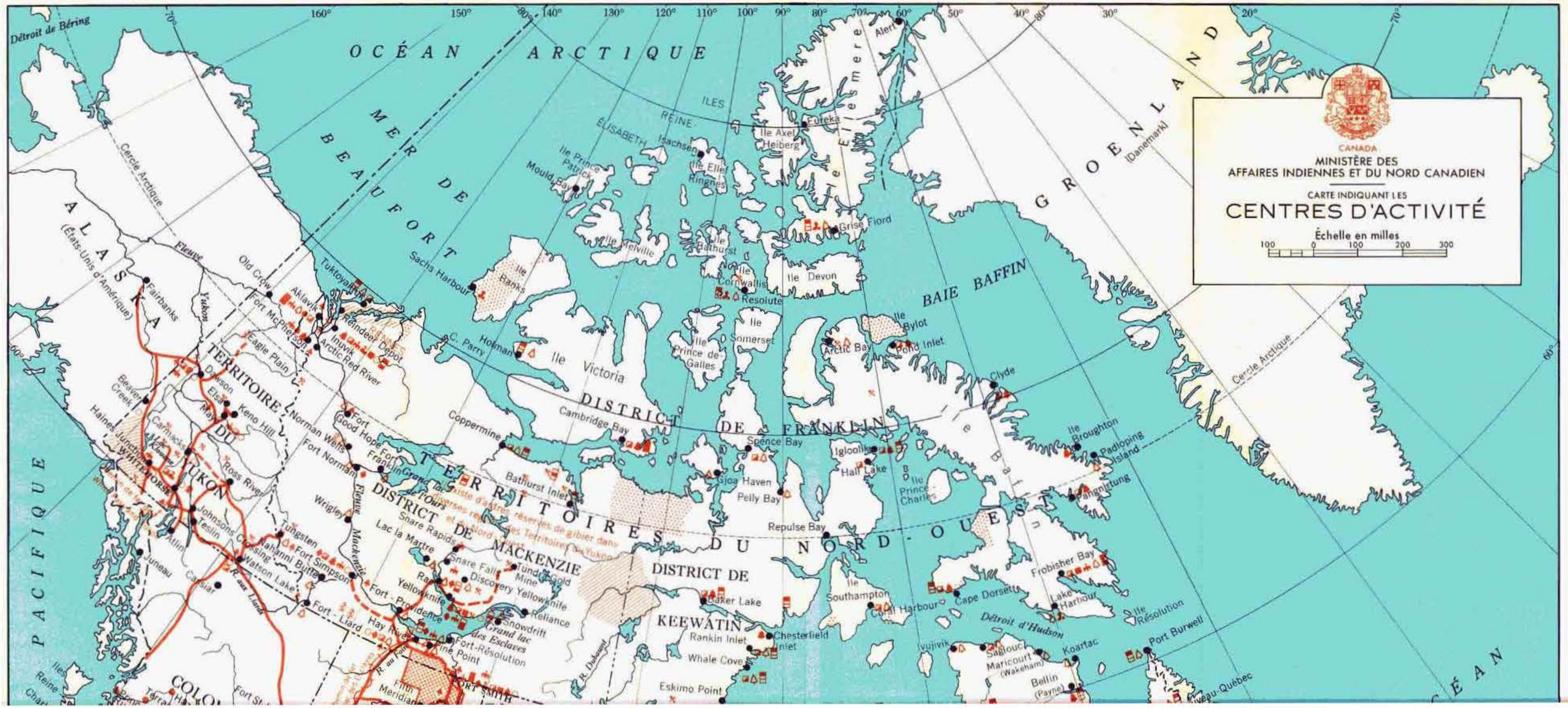
Résumé des recettes et des dépenses, 1966 - 1967

...	Recettes	Dépenses
ADMINISTRATION		
Administration du Ministère	...	1,928,608.76
Centre de coordination et de recherches sur le Nord	...	510,546.40
...	...	2,439,155.16
Mise en valeur des ressources	2,830,884.69	1,251,260.57
DIRECTION DES PARCS NATIONAUX ET DES LIEUX HISTORIQUES		
Administration de la Direction	3,271.95	1,847,951.92
Parcs nationaux et lieux historiques	3,944,092.42	31,349,315.32
Subvention à la Jack Miner Migratory Bird Foundation	...	10,000.00
Subvention à l'aménagement de Jardin international de la paix, au Manitoba	...	15,000.00
Commission des champs de bataille nationaux	...	281,000.00
Service canadien de la faune	6,389.76	2,051,661.26
...	3,953,754.13	35,554,928.50
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INDIENNES		
Administration général	411,892.81	5,002,005.57
Aménagement et entretien des communautés indiennes	461,647.34	46,779,085.22
Éducation	539,765.65	52,250,393.27
Subventions pour assurer des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	...	100,000.00
Annuités aux indiens	...	513,493.50
Pension versée à Mme Doris Ryckman	...	420.00
...	1,413,305.80	104,645,397.56
DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES		
Administration de la Direction	2,443.20	1,372,509.69
Éducation	222,306.69	11,501,690.64
Bien-être social et expansion industrielle	559,710.10	7,634,792.79
Territoire du Yukon	75,097.35	9,506,469.14
Territoire du Nord-Ouest	1,625,338.41	23,428,285.01
...	2,484,895.75	53,443,747.27
DIVERS	...	80,893.95
TOTAUX POUR LE MINISTÈRE	10,682,840.37	197,415,383.01

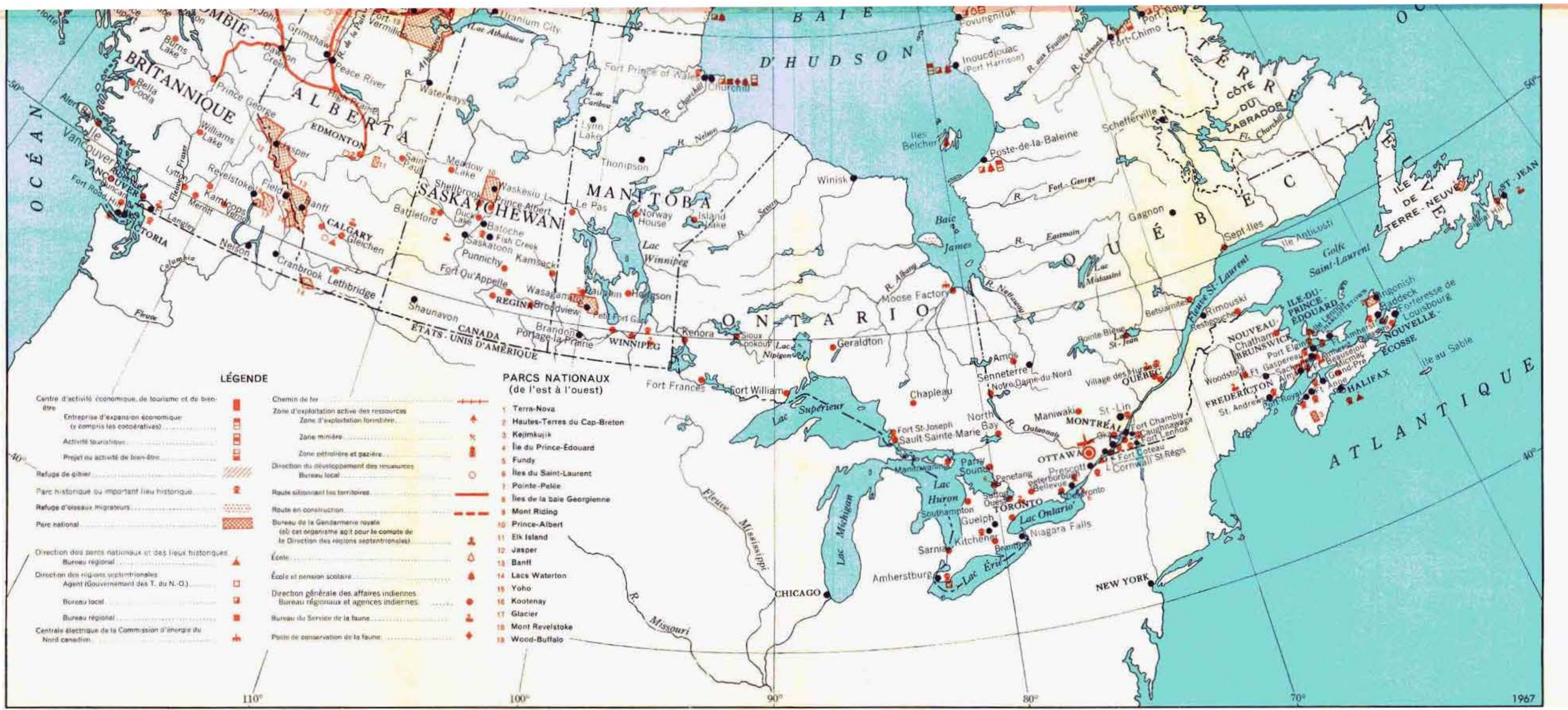
SOURCES D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Renseignements d'ordre général	Division des services
d'information, Ministère des Affaires indiennes et du Nord	canadien, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa.
Rapport mensuel sur le pétrole et le gaz (en anglais seulement)	...
Bureau des ressources et du développement économique,	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 400
ouest, avenue Laurier, Ottawa.	*north (revue bimestrielle)
L'éditeur, north, Direction des	régions septentrionales, Ministère des Affaires indiennes et
du Nord canadien, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa	Parcs nationaux
Direction des parcs nationaux et des lieux	historiques, Ministère des Affaires indiennes et du Nord
canadien, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa.	Faune canadienne
Service canadien de la faune, Ministère des	Affaires indiennes et du Nord canadien, 400 ouest, avenue
Laurier, Ottawa.	Affaires indiennes
Le Secrétariat, Direction générale des	affaires indiennes, Ministère des Affaires indiennes et du
Nord canadien, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa.	

[*Distribuée par l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.]




 CANADA
 MINISTÈRE DES
 AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
 CARTE INDIQUANT LES
CENTRES D'ACTIVITÉ
 Échelle en milles
 100 0 100 200 300



LÉGENDE

- | | | | |
|---|--|--|--|
| Centre d'activité économique, de tourisme et de bien-être | | Chemin de fer | |
| Entreprse d'expansion économique (y compris les coopératives) | | Zone d'exploitation active des ressources | |
| Activité touristique | | Zone d'exploitation forestière | |
| Projet ou activité de bien-être | | Zone minière | |
| Refuge de gibier | | Zone pétrolière et gazière | |
| Parc historique ou important lieu historique | | Direction du développement des ressources | |
| Refuge d'oiseaux migrateurs | | Bureau local | |
| Parc national | | Route citoyennant les territoires | |
| Direction des parcs nationaux et des lieux historiques | | Route en construction | |
| Bureau régional | | Bureau de la Gendarmerie royale (où cet organisme agit pour le compte de la Direction des régions septentrionales) | |
| Direction des régions septentrionales | | École | |
| Agent (Gouvernement des T. du N.O.) | | École et pension scolaire | |
| Bureau local | | Direction générale des affaires indiennes | |
| Bureau régional | | Bureau régionaux et agences indiennes | |
| Centrale électrique de la Commission d'énergie du Nord canadien | | Bureau du Service de la faune | |
| | | Poste de conservation de la faune | |

PARCS NATIONAUX (de l'est à l'ouest)

- 1 Terra-Nova
- 2 Hautes-Terres du Cap-Breton
- 3 Kejimikujik
- 4 Île du Prince-Edouard
- 5 Fundy
- 6 Îles du Saint-Laurent
- 7 Pointe-Pelée
- 8 Îles de la baie Georgienne
- 9 Mont Riding
- 10 Prince-Albert
- 11 Elk Island
- 12 Jasper
- 13 Banff
- 14 Lacs Waterton
- 15 Yoho
- 16 Kootenay
- 17 Glacier
- 18 Mont Revelstoke
- Wood-Buffero

110°

100°

90°

80°

70°

1967